J00
2996

Le JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le jeudi
19 septembre

Nuageux
possibilité d'averses

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: 4.5	Minimum: 40
Maximum: 18.5	Maximum: 65

Vol. 1 — No 170 | 14 pages | 20 cents | 1974

28-03-75 00107 1-90S
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

La reprise du transport en commun à Montréal

Une question d'heures

par Claude Grégoire

QUÉBEC—Une entente de principe est survenue à la dernière minute, hier soir, entre la Commission de transports de la communauté urbaine de Montréal et ses employés de soutien et de garage.

Le premier ministre Robert Bourassa a annoncé que le fond de la question est réglé mais qu'il reste "quelques détails" pour que la solution soit complète. Il espérait que tout soit réglé au cours de la nuit.

Au moment d'aller sous presse, la session spéciale a été ajournée pour une deuxième fois dans la journée et elle doit reprendre cet après-midi à trois heures si un règlement définitif n'est pas intervenu.

Convoquée à 20 heures, (elle avait été ajournée une première fois l'après-midi, après dix minutes seulement) la Chambre n'a pu se réunir qu'à 20 heures et quarante-cinq. M. Bourassa et le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, tentant d'en arriver à une entente avec le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan.

Quant à la partie syndicale, le président de la CSN, M. Marcel Pépin, a confirmé qu'elle avait accepté les propositions du gouvernemnt. Le conflit était donc bloqué par la partie patronale.

Dans les galeries réservées au public, en plus de M. Pépin, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau lui-même est venu s'enquérier sur place de la décision du gouvernement. Mais la loi spéciale aura été évitée, toutefois pour 18 heures supplémentaires.

Le leader de l'Opposition, M. Robert Burns, s'est dit heureux du nouveau délai accordé avant l'adoption d'une loi spéciale. Le député créditiste de Rouyn-Noranda a fait de même.

Quand à M. Burns, cependant, il s'est dit d'avis que le parlement devrait se pencher sur le problème de l'indexation dans son ensemble. Le député péquiste de Maisonneuve prévoit d'autres conflits syndicaux qu'il attribue au même problème.

Selon lui, le pouvoir d'achat des travailleurs a subi une érosion extraordinaire et il importe de régler ce problème d'envergue. D'autre part, les employés de garage et d'entretien de la CTCUM en grève depuis le 7 août dernier, doivent se réunir ce matin à dix heures à la salle Le Plateau, au parc Lafontaine afin de prendre connaissance de l'entente de principe intervenue entre la CTCUM et l'exécutif du syndicat du transport de Montréal. Ils prendront vraisemblablement un vote afin d'accepter ou de rejeter l'entente. Montréal retrouvera donc ses autobus dans les heures qui viennent, et son métro, dans les jours suivants.

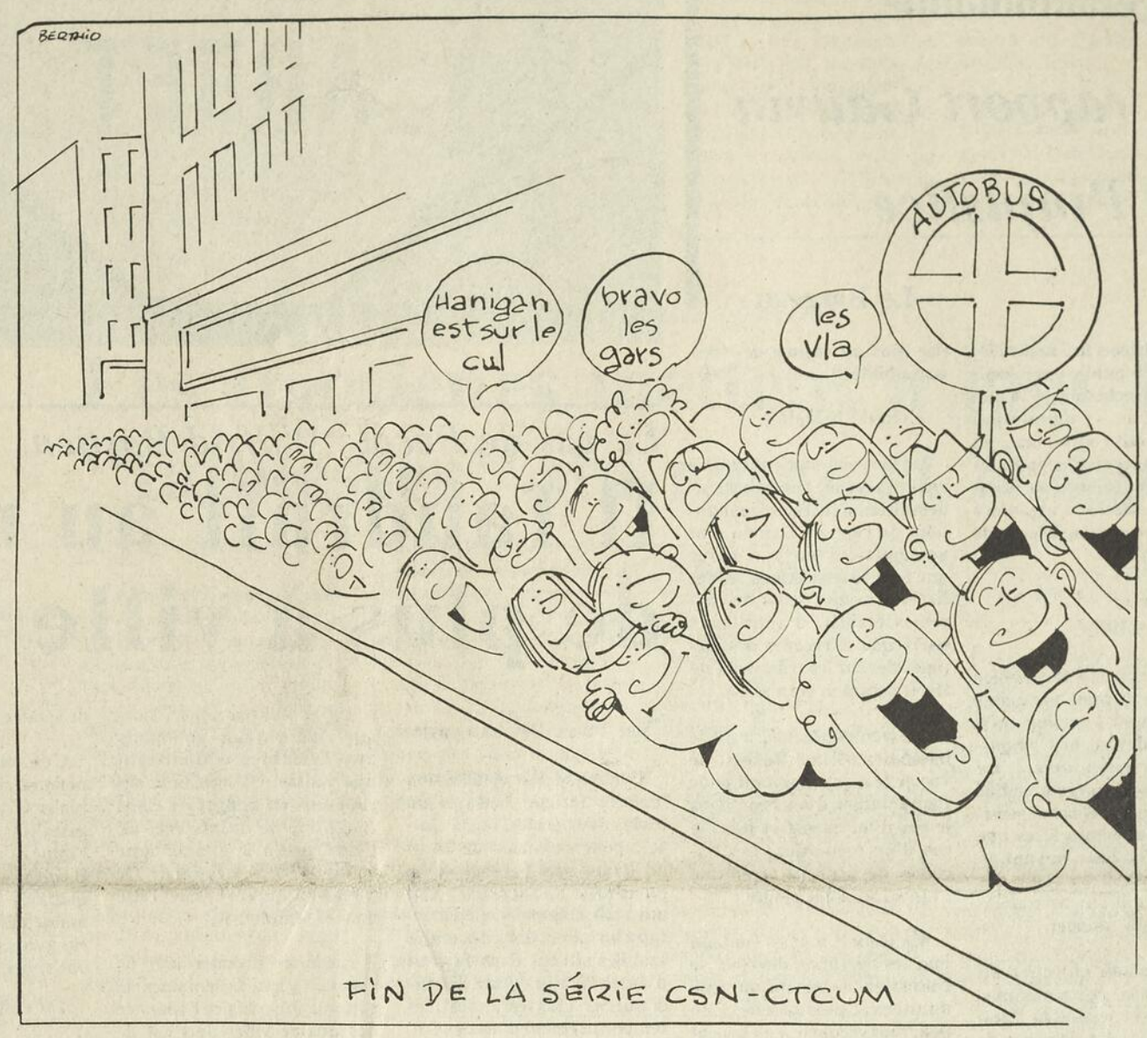

Devant l'Association internationale des parlementaires

J.-Y. Morin dénonce le recul humiliant du Québec

QUÉBEC—"Un recul humiliant du Québec". Tel est le commentaire formulé par le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, concernant l'échec pour les parlementaires québécois de voir la province admise comme un État souverain à l'Association internationale des parlementaires de langue française.

Dans un communiqué transmis directement de Bruxelles où se tient présentement la cinquième Assemblée générale de l'IPIF, M. Morin a accusé, hier, le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Noël Lavoir d'avoir abordé ce projet.

"Les revendications des parlementaires québécois à l'effet d'obtenir une participation à part entière de leur délégation à l'Association internationale des parlementaires de langue française, a expliqué le chef parlementaire du Parti québécois, a été mise en veilleuse, à Bruxelles, à la suite d'interventions discrètes mais efficaces des parlementaires fédéraux et de la diplomatie fédérale, avec la complicité du gouvernement Bourassa."

Afin de faire obstacle aux "velléitées québécoises", poursuit M. Morin, les parlementaires fédéraux (le Canada est un participant) ont offert à M. Lavoie la présidence de la délégation canadienne, poste qu'il a accepté.

Celui-ci a ensuite déclaré que la demande du Québec d'être reconnu État souverain à l'Association était reportée à l'année prochaine. D'ici là, on doit procéder à la révision des statuts de l'association et des conditions de participation des parlements membres.

Contre-offensive fédérale

Selon le chef de l'Opposition, la demande du Québec risque d'être renvoyée aux calendres grecques. D'ici là, croit-il, "la diplomatie fédérale aura le temps voulu pour organiser la contre-offensive."

Le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, qui participe également à l'Assemblée générale des parlementaires a lui aussi exprimé son désapointement.

Pour sa part, M. Morin s'est dit profondément déçu de la tournure des événements tout en précisant qu'il n'est pas étonné outre-mesure de l'attitude des Libéraux.

Dénonçant la volonté très ferme d'Ottawa d'empêcher le Québec de participer directement aux Associations internationales, M. Morin a ajouté que le gouvernement fédéral n'a jamais cessé de le tenir en échec, surtout depuis que Trudeau est au pouvoir.

"Une fois de plus, a conclu le chef de l'Opposition, le fédéralisme a réussi à étouffer les aspirations québécoises grâce à la connivence des Libéraux québécois."

De son côté, le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec a annoncé avec fierté la nomination de M. Lavoie à la tête de la délégation canadienne.

Selon le ministère, le président de l'Assemblée nationale du Québec a insisté pour que la reconnaissance du groupe parlementaires québécois comme section autonome soit décidée au plus tard à la prochaine Assemblée générale.

Perquisitions

Cliche nie

par Gisèle Tremblay
envoyée spéciale du Jour

Québec. — "La commission est totalement indépendante du pouvoir politique, elle n'a aucun pouvoir pour émetre des mandats de perquisitions et ni directement, ni indirectement, elle n'en a demandés."

Telle est la réponde que le président de la commission d'enquête sur la construction, le juge Robert Cliche, a faite hier aux journalistes qui l'interrogeaient sur les craintes de la FTQ à cet égard.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, s'était plaint la veille, au cours d'une conférence de presse, des perquisitions et interrogatoires que subissent ses militants de la part de la Sûreté du Québec.

Le juge Cliche dit avoir sursauté en apprenant ces poursuites la semaine dernière, mais il assure que lui-même et son équipe n'y sont pour rien; toute cette opération relevant du ministre de la Justice. "Nous n'avons aucun document saisi par perquisition", a-t-il précisé.

Il a ajouté que des policiers zélés se présentent peut-être au nom de la commission, mais qu'il n'a aucunement l'intention de recourir lui-même à la perquisition pour le compte de la commission.

Autres informations, page 6

À Sherbrooke

La manifestation contre Cloutier sera houleuse

La manifestation qui s'organise contre le ministre François Cloutier semble devoir être de grande envergure. Trois nouveaux orateurs ont annoncé leur présence ce soir à 19 heures, à Sherbrooke.

Des étudiants de l'Université de Montréal annoncent le départ d'une dizaine d'autobus à 16:30 heures devant l'édifice principal de l'université. Au moins six Cegep de Montréal et quatre autres de Trois-Rivières, Deummondville et Saint-Jean ont aussi annoncé leur présence.

Deux défilé se rendront à l'école Saint-François où le ministre Cloutier doit faire son "discours de la rentrée". Le premier défilé quittera l'Université de Sherbrooke à 19 heures et se rendra à l'école par la rue Galt. Le second défilé partira du pavillon 5 du campus de l'Est du CEGEP à 19:30 heures et empruntera les rues Park, King, et Bowen pour se rendre à l'école, située au 825 Bowen sud.

Cloutier: une "rentrée" pas comme les autres

le point du jour

Les Russes pris à leur propre piège?

Après le premier match de la série Canada-URSS, on ne se demande plus si Équipe-Canada 74 sera à la hauteur, mais si les Soviétiques vont se réveiller.

Le résultat de cette première partie a fait mentir la majorité des rédacteurs sportifs, des hockeyeurs professionnels, de tous et chacun...y-compris moi-même. Les Russes devaient être les plus forts, a-t-on dit. Équipe-Canada 74 aurait dû s'écraser devant la puissance d'une équipe conditionnée, intelligente, structurée...

Mais, il semble que les Soviétiques, depuis la rencontre de 1972 contre les joueurs de la Ligue nationale, ont étudié et pratiqué le jeu nord-américain qui consiste en des attaques individuelles. Jeu que les hockeyeurs de l'AMH essayent maintenant d'éviter. Lors de ce premier match, Équipe-Canada 74 a aussi bien réussi dans sa recherche du jeu soviétique que les Russes dans celle du jeu canadien.

Autant les Russes nous ont déçus, autant les Canadiens nous ont surpris. Au fond, personne ne prend pour l'équipe nationale de l'Union soviétique, mais on voudrait bien qu'elle gagne la série, et à plate coupure, pour qu'enfin les joueurs de hockey professionnels d'Amérique du Nord soient autre chose que des mercenaires grassement payés. Ceci, peut-être que l'Association mondiale vient de le comprendre et que la Ligue nationale ne tardera pas elle aussi à faire de même.

Le Canada part perdant dans cette deuxième série. Même si l'équipe russe a perdu la première en 1972 (de justesse), on ne peut pas dire que le Canada l'avait gagné. Il avait sauvé sa face.

Billy Harris, instructeur d'Équipe-Canada 74, a étudié la stratégie des Russes en visionnant les films des parties d'il y a deux ans. Il s'est servi de la même tactique russe de 1972. Il a réussi, en peu de temps, à changer le style de jeu de ses joueurs...Borris Kouloguine, instructeur de l'équipe nationale soviétique, ne s'attendait pas à cela. Il a été pris à son propre piège.

Harris a adopté le jeu soviétique en ayant recours à un seul défenseur (un stopper, comme l'appelle les Russes) et à un demi, c'est-à-dire un joueur qui reste continuellement à l'arrière et un autre qui se déplace de l'attaque à la défensive selon l'allure du jeu; puis à deux ailiers qui restent à leur poste et à un centre qui prépare les ouvertures.

Les Russes ont malheureusement bien appris leur leçon de 1972. Ils se débarassaient admirablement de la rondelle, jouaient très bien les individualistes (ce qui est contraire à leurs idées politiques) et passaient la rondelle au premier venu. Le seul qui n'a pas su s'adapter à ce style, c'est le gardien de but, Vladislav Tretiak...

La série n'est pas pour autant gagnée pour Équipe-Canada 74. Dans les dernières parties (à Moscou), on verra si le conditionnement physique y est pour quelque chose, si les Russes avaient raison de s'entraîner depuis le mois de juillet et de vivre au rythme de l'heure avancée de l'est deux semaines avant d'arriver à Québec.

Attention, un réveil russe peut être fatal...

Christian Nobert

québec

Deux autres défections au Parti civique

Après Georges-E. Marchand, c'est au tour de Paul-Émile Robert, de démissionner du Parti civique et de Paul Lacoste de ne pas se représenter.

page 3

Les maires en congrès

page 3

Choquette part en guerre contre Ottawa

page 6

monde

Ford met en garde

Dans son allocution devant l'Assemblée générale de l'ONU hier, le président Ford a mis en garde les pays producteurs de pétrole contre la tentation de servir de leurs richesses naturelles pour exercer des pressions politiques et économiques sur les pays consommateurs.

page 10

éditorial

L'administration du mépris

L'espoir du maire de Montréal, c'est que ses adversaires actuels ne considèrent la bataille comme perdue avant même d'être livrée. Ce ne serait pas qu'une défaite de la démocratie. Ce serait aussi une fausse estimation au moment où la forteresse Drapeau commence à présenter bien des fissures. Voir l'éditorial de Alain Pontaut.

page 4

spectacles

Mesdames et messieurs: Les Rolling Stones

Un nouveau cinéma, le Flick Twin, ouvre ses portes demain à Montréal. Pour sa première, le film "Ladies and Gentlemen: The Rolling Stones". Il s'agit de l'intégrale du concert que le groupe présentait à travers l'Amérique en 1972, enregistré en quadraphonie.

page 13

sport

Les Russes ont menacé de partir

Parce que l'équipe de l'Association mondiale n'a pas respecté ses engagements d'utiliser des vols réguliers pour se déplacer, l'équipe soviétique a menacé de retourner dans son pays.

page 14

Les vins
ANTONIN RODET

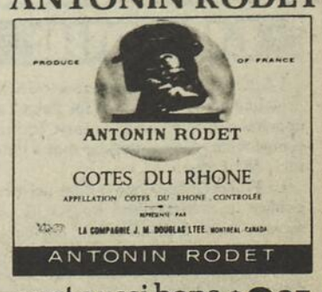

sont aussi bons qu'on le dit $2.25

L'échéancier des installations olympiques de nouveau compromis

La Caisse de dépôt nie avoir financé le village

(par J.C.) — La Caisse de dépôt et de placement du Québec a démenti formellement hier la nouvelle publiée à la une du journal La Presse à l'effet qu'elle avait consenti un prêt de $20 millions aux promoteurs du village olympique dans ce qui était jadis le parc Viau.

M. Jean-Michel Paris, le directeur général adjoint de la caisse, a déclaré qu'il n'y avait même pas eu de demande de prêt formelle. Aucune formule n'a été rempli. Tout au plus, l'été dernier, les promoteurs du projet, les Terrasses Zarolega, un groupement formé de quatre entrepreneurs immobiliers, ont-ils rencontré des représentants de la caisse, tout comme ceux-ci ont pu le faire avec n'importe laquelle autre institution financière. Leur idée n'était même pas chiffrée, a-t-il indiqué.

"Ils ne savaient pas s'ils allaient construire un condominium et détenir un bail emphyotéotique, détails dont nous n'avions nullement entendu parler jusqu'à ce matin".

"Si ces gens désirent obtenir un financement de la Caisse de dépôt ou d'autres sources, soit de compagnies d'assurances ou de banques, ou s'ils désirent passer par l'intermédiaire d'un courtier pour obtenir un financement conjoint, c'est leur affaire", a-t-il déclaré.

"Mais, chose certaine, pour obtenir un prêt de la Caisse de dépôt, ils doivent satisfaire à nos exigences comme n'importe lequel autre client et commencer par nous exposer leur plan, il est également élémentaire qu'ils remplissent une demande de financement en bonne et due forme. Je vous le répète, c'est complètement en l'air cette nouvelle-là," a conclu le directeur général adjoint de la caisse.

Photos Antoine Désilets

Le chantier du parc olympique fermé par une grève

(par P.-T.) — Malgré les interdictions du juge Vallerand de la Cour supérieure s'adressant aux parties patronales et syndicale, le monde de la construction est toujours en ébullition à Montréal..

Le chantier du Parc olympique de la rue Sherbrooke a été paralysé hier par le débrayage d'une partie des 600 ouvriers de la construction y travaillant. Ces derniers faisant partie de la FTQ-Construction ont cessé le travail et dressé des lignes de piquetage afin d'appuyer leur demande d'indexation des salaires auprès des firmes Duranceau et Désourdy qui assurent la construction des installations sportives du Parc olympique.

Ces ouvriers réclament une hausse du salaire horaire de $0.50 par personne afin de contrer la hausse des prix. Ils basent aussi leur réclamation sur le fait qu'une bonne partie des travailleurs des grands chantiers de construction de la région métropolitaine ont obtenu de leurs employeurs une telle hausse de salaire.

Les oppositions entre la Fédération nationale du bois et du bâtiment (CSN) et la FTQ-Construction se sont à nouveau manifestées hier sur ce chantier alors que les travailleurs syndiqués de la CSN avaient reçu des recommandations de ne pas suivre le mouvement de débrayage amorcé par leurs confrères de la FTQ.

Les employeurs, les firmes Duranceau et Désourdy devaient rencontrer les autorités municipales afin de leur faire part des revendications de leurs employés.

Le juge Vallerand de la Cour supérieure interdisait hier à la FTQ de procéder à des "mini-ententes" sur des hausses de salaire dans la construction et à la partie patronale de procéder à des lock-out ce, pour respecter le décret de la construction présentement en vigueur.

Alors que les travailleurs débrayaient hier matin à cinq heures, il est vrai que c'était quelques heures avant le dévoilement de la décision du juge Vallerand, la partie patronale menaçait pour sa part de fermer le chantier, les deux parties contrevenant aux interdictions de la Cour supérieure.

Certains des travailleurs ont laissé entendre hier que si d'ici vendredi ils n'avaient pas reçu de réponse favorable à leur demande, ils videraient et fermeraient tout simplement le chantier.

Assurance-automobile

Appliquer le rapport Gauvin créerait l'injustice

—Le Barreau

par Marie Vallée

"Pourquoi enlever aux victimes innocentes pour donner aux coupables?" C'est en ces termes que le Barreau s'élève contre la proposition du rapport Gauvin sur l'assurance automobile qui propose d'instaurer un nouveau régime d'assurance automobile fondé sur l'indemnisation "sans égard à la faute."

Le rapport Gauvin, commandé par le gouvernement québécois le 5 mai 1971, a été rendu public après trois années de recherche le 14 mai 1974. Une Commission parlementaire entendra, en octobre prochain, les opinions de toutes personnes ou groupes intéressés à s'exprimer sur les recommandations de ce rapport.

Garder la responsabilité

Le Barreau est le premier organisme à faire connaître publiquement l'opinion qu'il défendra devant la Commission parlementaire. Le contenu du mémoire n'étonne pas puisqu'il reprend sensiblement les mêmes idées que celles défendues devant le Comité Gauvin au cours des audiences qui ont précédé la rédaction du rapport.

La principale objection du Barreau aux recommandations Gauvin touche la "responsabilité". Le principe de la responsabilité personnelle, a écrit le Barreau, est la pierre angulaire de notre système de droit civil. L'organisme est d'avis que les critiques Gauvin contre le régime actuel de responsabilité ne sont pas justifiées, affirmant que la notion de faute a un effet certain de prévention des accidents contrairement au rapport Gauvin qui reconnaît qu'elle ne contribue pas à réduire les accidents. De toute façon, Me Pierre Michaud, un des porte-parole du Barreau, après avoir affirmé "qu'on tue plus et blesse mieux au Québec que nulle part ailleurs au Canada" a dû admettre, en réponse à une question que cette situation s'était développée sous un régime de "responsabilité."

Éviter l'injustice

Le Barreau soutient que les victimes seront moins bien indemnisées si les recommandations du rapport Gauvin sont appliquées, d'une part parce que les compensations seront fixées d'avance selon des barèmes établis, d'autre part parce que le recours des victimes devant les tribunaux de Droit commun sera aboli.

Il est inadmissible, a dit le bâtonnier Michel Robert, de verser le même montant pour l'amputation d'un bras dans le cas d'un avocat et dans le cas d'un menuisier. Les barèmes ne peuvent créer que l'injustice, a-t-il ajouté.

Me Robert a aussi soutenu que les victimes devront se contenter de ce qu'on leur donnera, puisqu'elles ne pourront recourir à un avocat pour poursuivre le responsable de leur dommage si elles ne sont pas satisfaites du règlement.

D'autre part le Barreau se dit d'accord avec le fait de rendre l'assurance automobile obligatoire, mais pour les blessures corporelles seulement. En ce qui concerne la sécurité routière, toutes les recommandations du rapport Gauvin sont approuvées par les avocats, qui proposent même au gouvernement de réduire la limite de vitesse permise à 55 milles à l'heure sur toutes les routes du Québec, et ce dès maintenant. L'expérience récente des États-Unis a démontrer l'efficacité de cette mesure, puisque le dernier congé du 4 juillet (Fête nationale des Américains) s'est soldé par une diminution de 33% des accidents graves.

quoi faire au québec?

LAURENTIDES

Sainte-Agathe, Saint-Donat, Saint-Jovite, Mont-Tremblant: Foire d'automne des Hautes Laurentides (expositions, excursions, compétitions sportives...)

CANTONS DE L'RST

Sherbrooke: 20h15: le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier prononce le discours de la rentrée scolaire 1974, à l'école Saint-François, 825 rue Bowen Sud.

QUÉBEC

Assises annuelles de l'Association des Hôteliers de la Province de Québec, à l'Auberge des Gouverneurs.

Congrès conjoint des hebdos du Canada et de British Columbia Newspapers à l'hôtel Hilton.

Le cas de l'école Wilfrid-Bastien

Il faudrait au moins 2 écoles de plus à ville Saint-Léonard

par Paule B-Champagne

Il manque à la commission scolaire Jérôme LeRoyer au moins deux écoles, ou 35 classes, pour satisfaire de façon adéquate aux besoins de sa clientèle. En octobre, elle aura 24 classes de l'élémentaire installées dans des unités mobiles situées dans la cour d'autres écoles et une dizaine d'autres classes installées temporairement dans des écoles déjà surchargées.

Ce problème d'écoles manquantes se pose surtout à ville Saint-Léonard qui connaît un tel développement domiciliaire que la population scolaire augmente de façon presque imprévisible. La population de St-Léonard augmente de 5 p. 100 et plus par année, alors que ville d'Anjou et Pointe-aux-Trembles connaissent une baisse. Nonobstant ses coupures au budget de construction, le ministère de l'Éducation a promis une école à Saint-Léonard. Ce n'était pas encore pour cette année, semble-t-il.

Ainsi, au premier jour de classe, il y a deux semaines, la commission scolaire fusionnée des quatre villes de l'Est de Montréal s'est retrouvée avec 500 élèves en surplus pour lesquels elle n'avait pas prévu de places. Elle a alors commandé l'installation de seize unités mobiles qui doivent être prêtes le 1er octobre. Mardi soir, les commissaires ont adopté une nouvelle résolution prévoyant l'installation de quatre autres unités.

Ces dernières devraient permettre, notamment, de régler le problème des enfants installés actuellement dans l'annexe de l'école Wilfrid-Bastien, cette annexe qu'on a qualifiée de "taudis" la semaine dernière. Les parents, en guise de protestation, en ont retiré leurs enfants.

La cohabitation

Sept classes sont installées dans cette annexe, dont deux seulement sont françaises. Or, avons-nous appris mardi soir, si ces deux classes de 4ème année ont été placées là alors qu'elles étaient auparavant dans l'école plus neuve (aussi appelée Wilfrid-Bastien), cela tient au principe de la "cohabitation". Depuis les évènements de 1969 à Saint-Léonard, la commission scolaire applique ce principe à la lettre dans chacune de ses écoles: là où il y a des classes françaises, on doit installer des classes anglaises et vice-versa...

Compte tenu du peu de disponibilités physiques, les enfants de ces deux classes françaises devront rester à l'annexe de Wilfrid-Bastien jusqu'au 30 septembre, malgré la protestation des parents. Mais le service de l'équipement de la commission scolaire s'est engagé à fournir aux étudiants un ameublement tel qu'on ne pourra plus qualifier cette école de "taudis", du moins sur ce plan-là.

Après le 1er octobre, ces deux classes françaises et deux classes anglaises(aussi installées dans l'annexe) seront transportées à l'école Honoré-Mercier, et deux classes de socialisation anglaises retourneront à l'école Wilfrid-Bastien même.

D'ici là, la situation ne sera pas de tout repos; les parents des enfants des deux classes françaises obligées de fréquenter l'annexe-"taudis" ont envahi hier "leur" école Wilfrid-Bastien pour installer de force leurs enfants dans deux salles d'activités. La commission scolaire devait tenter de leur expliquer et de leur faire accepter l'arrangement accepté mardi soir par les commissaires.

Un Front commun réclame l'unilinguisme à St-Hyacinthe

(P.B.-C.) — Un Front commun contre l'anglicisation de Saint-Hyacinthe, regroupant 41 organismes et associations du milieu, rencontrait hier soir la commission scolaire de cette ville dans le but d'amener les commissaires "à proclamer le caractère entièrement français de l'enseignement dans le territoire de la commission". Cette réunion spéciale avait été convoquée par deux commissaires dissidents.

Saint-Hyacinthe a une population totale de 24,560 personnes dont 290 seulement sont de langue anglaise. Le 5 juin dernier, les commissaires adoptaient une résolution par laquelle ils se disent prêts à ouvrir des classes pour les élèves de langue anglaise "en autant que la population scolaire le justifie".

Le président Léo Bibeau a plus tard précisé que la commission se prépare à l'ouverture de classes maternelles et élémentaires anglaises pour septembre 1975. Les arguments apportés pour défendre une telle idée, à l'heure de la loi 22, sont qu'une école anglaise attirerait des anglophones à Saint-Hyacinthe et que des industries pouvant venir s'installer dans cette ville, il faudrait prévoir donner le service anglais aux anglophones de la direction....

Le Front commun proteste également contre le fait que leur commission scolaire paie $9,240 par année de frais de scolarité à la commission scolaire de l'Argile bleue, à Otterburn Park, pour 14 élèves "de langue anglaise" qui y fréquentent l'école Notre-Dame (anglaise).

Ces enfants de langue anglaise sont des Bégin, Lamarre, Richard, Dubé, Leblanc, Morin, etc. Par un seul n'est vraiment de langue maternelle anglaise. Les contribuables qui veulent sauver le caractère français de Saint-Hyacinthe refusent de payer pour cette anglicisation.

Le Front commun réclamait donc aussi hier soir, de la part de leurs commissaires, qu'ils décident de ne plus fournir de service de transport vers des écoles anglaises hors du territoire, "ainsi que toute autre forme d'aide à l'anglicisation".

Les commissaires de Saint-Hyacinthe avaient cru mettre fin aux protestations de la population en remettant à septembre 1975 la décision d'ouvrir des classes anglaises. Mais les protestataires veulent plus: l'engagement, par les commissaires, qu'ils n'en ouvriront jamais!

Les participants à la création du Front commun contre les écoles anglaises se disent prêts à mener une lutte d'envergure, chacun dans son milieu, pour faire prendre conscience à la populaion de ce qui a été qualifié de "provocation à l'endroit de la collectivité francophone".

Les protestataires ont décidé de tout tenter pour empêcher que la "ville la plus française d'Amérique" devienne comme Granby où les deux-tiers des élèves inscrits à l'école anglaise viennent de familles françaises. L'ouverture d'une école anglaise à St-Hyacinthe risquerait de créer une situation semblable.

a Rimouski
LE JOUR
est maintenant disponible par camelots.
composez
723-5616

PSST !!!
Peugeot 504 GL
Au prix spécial 1974
Radio, anti-rouille
6 roues 6 pneus
Michelin
(2 pneus neige inclus)
Hâtez-vous
avant augmentation
25 au gallon jaune
Biarritz
10825, Racette - 323-1900.

LAINE PAUL GRENIER ENRG.
COURS de TRICOT
et
COURS de MACRAME
Spécialité: laine du Québec
laines canadiennes et importées —
fil Phentex
canevas à petits points
service d'encadrement
5600 Est, Boul. Henri-Bourassa
Montréal H1G 2T3
Tél.: 325-4466
2301 Est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
Tél.: 388-9154

bozo les Culottes
ben correct avec ses jeans
Lois ● Alton ● Le Culottier ● H.I.S. ● Landlubber
● Jean Nicolas ● Wrangler ● U.F.O. ● Howick
10% pour etudiants
Coin Edouard-Montpetit & Côte-des-Neiges
733-5419

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert.
Tourisme: Bougainville

Administration
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Richard Bradette Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay
Graphiste - maquettiste: François Delaney

LE JOUR

Le congrès de l'Union des municipalités du Québec

Les prêts fédéraux aux municipalités ont davantage profité à l'Ontario

— Jeanne Sauvé

par Rose-Anne Giroux

D'après le ministre de l'Environnement Canada, madame Jeanne Sauvé, c'est l'Ontario qui a le plus profité jusqu'ici des programmes de prêts fédéraux mis sur pied pour aider les municipalités à construire des usines d'épuration des eaux usées.

En effet, c'est ce que madame Sauvé a reconnu, hier, lors d'une rencontre avec les journalistes qui a suivi son déjeûner-discours devant les congressistes de l'Union des municipalités du Québec, où elle a fait valoir qu'au chapitre de l'épuration des eaux usées, le gouvernement fédéral a consenti jusqu'ici des prêts s'élevant à $134 millions, "dont seulement environ 20% au Québec".

Dans les notes qu'elle avait remises aux journalistes, mais qu'elle n'a pas entièrement reprises devant son auditoire de représentants municipaux perdu dans le bruit des fourchettes et des couteaux, hélas pour les conférenciers!, madame Sauvé précisait que la répartition des argents disponibles la portait "à croire que la province (Québec) ne profite pas pleinement des occasions qui lui sont données".

Après avoir hésité, devant les journalistes, à commenter cette partie semi-publique de son discours, madame Sauvé a finalement reconnu que "dans la mesure où les autres provinces ne pouvaient pas user les fonds disponibles", c'est l'Ontario qui en a le plus profité; d'abord, parce que cette province était mieux préparée, ensuite parce que ses besoins étaient plus grands, vu, par exemple, la nécessité de s'attaquer à la pollution des Grands Lacs. Et puis, d'après le ministre de l'Environnement, il est normal de commencer la dépollution en amont.

D'un autre côté, invitée à préciser pourquoi l'industrie du Québec n'a fait des demandes que pour environ 14% du montant d'environ $44 millions qui a déjà été dépensé à l'échelle du pays, madame Sauvé a fait valoir que la province insiste beaucoup pour administrer elle-même certains programmes, ce qui, d'après elle, peut entrainer certains retards.

C'est sans compter avec la pauvreté chronique des municipalités du Québec qui n'arrivent pas à défrayer leur part des programmes financés ou subventionnés en tout ou en partie par le gouvernement fédéral, comme ce fut le cas des programmes de rénovations urbaines. Au chapitre des eaux usées, les municipalités peuvent toutefois s'attendre à de bonnes nouvelles, puisqu'au dire du ministre de l'Environnement fédéral, le ministre québécois des Affaires municipales et de l'Environnement, le docteur Victor C. Goldbloom, vient de trouver une formule sinon miracle, du moins remède.

Sans vouloir "scooper" son collègue, sans vouloir donner de détails, madame Sauvé a déclaré que le docteur Goldbloom lui a fait part, au début de la semaine, de l'intention du gouvernement Bourassa de contribuer aux travaux d'épuration des eaux, une charge qui revient totalement aux municipalités, à l'heure actuelle.

Comme le docteur Goldbloom doit prendre la parole, ce matin, devant les congressistes de l'UMQ, peut-être révélera-t-il cette primeur... qui est déjà en vigueur en Ontario!

Par ailleurs, madame Sauvé a souligné que son ministère a l'intention d'entreprendre une étude environnementale d'au-delà de $20 millions sur l'ensemble du golfe Saint-Laurent, une étude échelonnée sur 5 ans que le gouvernement fédéral se propose de poursuivre en collaboration avec les provinces et les universités.

Enfin, le ministre de l'Environnement a eu droit aux remerciements auxquels elle pouvait s'attendre de la part de représentants du peuple pour qui la présence d'une conférencière en robe "mettait une note de gaieté à la table officielle". Quand sa présence n'amenait pas des hommes aussi sérieux que le maire Lamontagne (Québec) à se demander si la nomination de madame Sauvé correspond à une politique insidieuse ou conciliante du gouvernement fédéral.

Sur ce sujet, le ministre n'a pas dit un mot.

D'autres démissions sont prévues

Au tour de Paul Lacoste et de Paul-Émile Robert de quitter le Parti civique

Après la démission de MM. Georges E. Marchand et Paul-Émile Robert, c'est maintenant au tour de M. Paul Lacoste de quitter le Parti civique du maire Jean Drapeau.

Avant-hier, M. Robert annonçait qu'il allait rejoindre "les rangs des indépendants" d'ici aux élections du mois de novembre, et qu'il allait être candidat dans le district d'Ahuntsic.

Pour sa part, M. Lacoste annonçait hier, par communiqué qu'il quittait la voie politique municipale parce que "quatre années d'expérience lui ont appris que pour se donner une connaissance convenable des dossiers et pour s'intéresser à son district il fallait une disponibilité qu'il n'a pas. Il affirme de plus que la politique active à l'intérieur se concilie très mal avec les fonctions qui sont les siennes, celles de vice-recteur de l'Université de Montréal.

Même s'il n'a pas encore décidé sous quelle bannière il allait poser sa candidature aux élections du 10 novembre prochain, M. Paul-Émile Robert estime pour le moment qu'il ne faudrait pas trop diviser l'opposition en présentant deux ou trois candidats contre celui du Parti civique.

Interrogé sur les possibilités de joindre les rangs du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Robert est demeuré évasif, affirmant qu'il se donne présentement un délai de réflexion. Il note cependant que le Rassemblement a déjà choisi ses trois candidats pour le district d'Ahuntsic.

Il consultera ses organisateurs et ses collaborateurs avant de prendre une décision finale.

Pour le moment, M. Robert a dit qu'il se joignait "au clan Marchand" pour constituer une opposition au Conseil de ville.

Heureux puis malheureux

Après avoir remis officiellement sa démission au maire, M. Robert a donné une entrevue aux journalistes, pour expliquer que sa décision a été mûrement réfléchie et constitue la suite logique de son attitude au conseil depuis au moins trois ans. Il a notamment déclaré: "Autant j'ai été heureux pendant dix ans de collaborer avec l'administration Drapeau-Saulnier, autant la façon dont on administre Montréal depuis trois ans me rend malheureux."

Il y a trois ans, il avait voté contre l'augmentation de la taxe d'eau. Il y a deux ans, contre l'augmentation de la taxe foncière. Et en 1974, contre le projet de construire le Village olympique sur l'emplacement du parc Viau, ainsi que sur la question des contrats sans soumissions publiques.

Une chance qu'il y a le maire Paul O. Trépanier

(par R.-A. G.) — Un congrès de l'Union des municipalités du Québec, ce n'est pas drôle, du moins dans les manifestations officielles, où les élus font preuve de toutes les qualités propres à leur espèce d'administrateurs: discrétion, prudence dans les déclarations, réserve chiffrée, et quoi encore?

Mais les congressistes de l'UMQ et les journalistes qui sont réunis depuis hier, dans un hôtel de la métropole, peuvent compter sur au moins un maire pour les tirer de leur léthargie, comme les citoyens du quartier numéro 2 à Granby ont déjà eu l'occasion de s'en rendre compte, quand leur "architecte de maire" s'est mis à défendre la réhabilitation des détenus à l'intérieur de leur pâté de maisons résidentiel.

Et oui!, n'en déplaise aux partisans volontaires ou involontaires de l'anonymat, le maire Paul O. Trépanier s'est encore mis en vedette, hier, en y allant, d'abord, de quelques critiques sur l'organisation du congrès; ensuite et surtout en diffusant deux rapports: l'un sur la nécessité de forcer le gouvernement Bourassa à instaurer sa fameuse loi-cadre d'urbanisme, tout en procédant sans délai aux regroupements municipaux prévus; l'autre, sur les moyens mis en oeuvre en Ontario pour procéder à une réforme fiscale à l'avantage des gouvernements locaux.

L'un des problèmes du maire Trépanier, c'est qu'il est persuadé que l'organisation du congrès ne favorise pas l'adoption de résolutions venant des municipalités. Effectivement, tout a été mis en oeuvre pour limiter le nombre des résolutions, de façon à ce que le conseil d'administration de l'UMQ ne se voit pas obligé de défendre une série de voeux pieux, sans lien, ni fin. Mais le maire Trépanier est persuadé que la résolution de Granby sur la loi-cadre d'urbanisme doit faire l'objet d'un consensus général. Surtout qu'à force d'attendre cette fameuse loi-cadre, un peu tout le monde, des représentants municipaux aux observateurs, en est venu à oublier que le ministère des Affaires municipales a déjà défendu le principe de son adoption en faisant valoir l'urgence de mettre fin à l'anarchie du développement qui prévaut au Québec en favorisant: la planification des infrastructures, des équipements et des services municipaux, de même que l'uniformisation des règles et des normes applicables en matière d'urbanisme sur tout le territoire.

Surtout, cette loi-cadre devait doter les municipalités de moyens d'intervention leur permettant effectivement de contrôler le développement de leur territoire.

Déjà, au printemps, certaines informations permettaient au JOUR d'écrire que le gouvernement se propose de retarder l'adoption de la loi-cadre, tant et aussi longtemps que le groupe de travail de l'ancien ministre des Affaires sociales sur l'urbanisation n'est pas déposé. Et comme l'a rappelé, hier matin, le président de ce groupe, monsieur Claude Castonguay, le mandat de son groupe expire à l'automne '75. Et puis, son travail n'a rien à voir avec le court terme, les problèmes quotidiens des municipalités. Son mandat, c'est de formuler les grandes orientations pour l'avenir.

Bref, le maire Paul O. Trépanier s'est efforcé de rappeler les congressistes à la certaine réalité, avant qu'ils ne s'habituent à l'idée que la loi-cadre est reléguée aux oubliettes du ministère du docteur Goldbloom. En insistant sur le partage fiscal déjà effectué en Ontario, il a cherché à démontré qu'ailleurs, les municipalités et la province ont déjà trouvé quelques moyens de remédier au problème chronique du sous-équipement des municipalités qui font face à des exigences croissantes. Mais le maire Trépanier n'est ni ministre, ni Drapeau de métropole, ni dirigeant de l'UMQ: son message peut-il servir?

au jour le jour

● **1h**
Assemblée des membres du syndicat du transport de Montréal (CSN), salle Le Plateau, 3700 rue Calixa-Lavallée.

● **12h**
Déjeûner du club Lions International, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Conférencier: M. Hajime Onada, président de Yamaichi International (Canada) Limited.

Devant la Commission de police du Québec

Les banlieues mettent à jour les "faiblesses" du rapport Daignault

par Pierre Bertrand

Le rapport Daignault pèche par ses audaces administratives imprécises, par ses objectifs confus et par une implication financière exhorbitante. Telles sont les coordonnées déssinées, hier, par 22 municipalités de l'île de Montréal, 2 associations de policiers et le syndicat des fonctionnaires municipaux à l'occasion de leur comparution préliminaire devant la Commission de police du Québec dont l'arbitrage a été sollicité par ces 25 organismes pour juger la valeur du rapport Daigneault.

Adopté le 17 juillet par le Conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal, le rapport Daignault, qualifié de "plan d'allocation des ressources humaines et physiques" de la police de la CUM, n'a pas pour autant reçu l'appui inconditionnel des villes de banlieue qu'il concerne néanmoins au premier chef.

Effectivement, 22 villes se sont prévalu du droit d'appel que leur confrère la loi constituant le service de police de la CUM et ont demandé à la Commission de police du Québec d'entendre leurs critiques et remarques relatives au rapport Daignault. Ces municipalités ont été suivie dans cette démarche par la Fraternité des policiers de Montréal, l'Association professionnelle des policiers d'état-major de la CUM et le Syndicat des fonctionnaires de la CUM.

Le mandat de la Commission de police consiste à tenir des séances publiques propres à favoriser l'audition de tous les appelants et de dégager un jugement de valeur sur le rapport Daignault. "Approuver avec ou sans modifications, de manière globale ou partielle", tel sera, selon la loi, la conclusion obligatoire de l'enquête de la commission.

La séance d'hier, toute préliminaire qu'elle était, visait à informer le président de la Commission, M. Roger Gosselin, des principaux éléments sur lesquels les municipalités entendaient fonder leur argumentation. Il s'agissait aussi de déterminer, d'un commun accord entre les procureurs représentant ces corporations publiques, la procédure que devra adopter la commission dans l'étude de cette affaire dont l'ampleur constitue à ce jour un précédent dans les cas soumis à la Commission de police.

La revanche

La structure administrative proposée par le plan Daignault a fait hier l'objet d'une critique unanime des municipalités de banlieue d'ailleurs représentées là-dessus par un seul procureur comme pour témoigner de leur volonté de faire accepter leut thèse. Le rapport, selon ce procureur, suggère la création d'une multitude de postes (directeur-adjoint, directeur des services administratifs, service des relations publiques) sans que la définition des tâches s'y rattachant soit d'une limpidité exemplaire.

Par ailleurs, les 22 villes soutiennent que les objectifs du nouveau plan transpirent difficilement à la lecture de ce rapport Daignault dont la "haute technicité" en déroute plus d'un "S'agit-il d'assurer la protection des citoyens ou la prévention des crimes" s'interrogent unanimement les maires de ces 22 villes. Le mémoire déposé hier par le Conseil de Ville St-Laurent posait même l'hypothèse selon laquelle le rapport Daignault avait davantage été conçu en fonction des priorités du service interne de la police de la CUM que des besoins réels de la population.

Et le coût

Évaluée à $43 millions, l'application du rapport Daignault intéresse évidemment les municipalités de l'île de Montréal qui ont à peine digéré l'intégration policière de 1972. Le procureur de Ville St-Laurent a notamment fait valoir qu'en 1972, le coût du service de la police dans cette ville était d'environ $1.5 million alors qu'aujourd'hui, avec les conséquences de l'intégration, la ville paie $6 millions pour un service qui comporte les mêmes effectifs policiers qu'en 1972.

Explications

Les plaidoiries d'hier connaitront leurs effets dès aujourd'hui alors que le président de la Commission de police se prononcera sur la procédure choisie pour "structurer" les futures audiences.

On prévoit que ces séances ne débuteront pas avant la mi-novembre en raison des délais demandés hier par les villes "contestataires" pour fin d'élaboration de leur mémoire.

La Commission de police aura aussi à décider aujourd'hui si et, le cas échéant, quand le directeur de la police de la CUM, M. René Daignault, sera appelé à témoigner devant elle pour expliciter les réformes contenues dans le rapport qui porte son nom. Hier les 22 municipalités contenaient mal leur avidité d'en savoir un peu plus pour étoffer le débat.

bref

Les ententes particulières de la FTQ déclarées illégales

(par Pierre Sormany) — Le juge Claude Vallerand vient de faire essuyer un nouvel échec à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et indirectement au ministre Cournoyer, en prononçant hier matin deux injonctions, à la requête de l'Association de la Construction de Montréal.

Cette association patronale, une des six impliquées dans le présent conflit de la construction, s'opposait à la réouverture du décret de la construction qui fait force de loi jusqu'en avril 1976, et s'en prenait particulièrement aux ententes partielles que la FTQ avait obtenu auprès de certains employeurs, au moyen d'intimidation, disait-elle.

Appelé à se prononcer sur ces "illégalités", le ministre du Travail, Jean Cournoyer, avait soutenu que toutes ces réouvertures particulières n'étaient pas nécessairement illégales, et que les moyens de pression utilisés par le syndicat (observation scrupuleuse des normes de sécurité par exemple) étaient souvent permis par la loi.

La décision rendu hier donne toutefois entièrement raison à l'ACM. Le juge Vallerand reconnait en effet que cette association est désignée par la loi comme le seul organisme autorisé à négocier au nom de ses membres, et que les ententes particulières, acceptées souvent par écrit par les membres de l'ACM, sont le fruit des pressions "illégales" du syndicat, et ne doivent donc pas être maintenues.

Les cols blancs de Montréal acceptent les offres de la ville

(par P.T.) — C'est dans une proportion de 64.6% que les fonctionnaires municipaux de Montréal et de la CUM ont suivi la directive de l'exécutif de leur syndicat et ont accepté hier soir les dernières offres salariales de la ville.

2,984 ont voté en faveur de l'acceptation des offres alors que 1,624 s'y opposaient.

La ville offrait une augmentation de salaire de 7.5% plus $135 pour la première année de convention, soit de décembre 73 à novembre 74. Pour la période allant de décembre 74 à novembre 75, la ville offrait 7.3% plus $300. Les cols blancs réclamaient pour leur part une hausse de 10.4% en plus de l'indexation des salaires.

Malgré tout ces dernières offres ont été acceptées et l'exécutif du syndicat se prépare déjà pour la prochaine convention collective. M. Des Trois-Maisons nous affirmait hier soir que malgré l'acceptation des offres monétaires, ils sentaient un très grand mécontentement des fonctionnaires municipaux à l'égard de l'administration Drapeau et qu'il croyait bien que ce mécontentement se manifesterait lors des élections municipales de novembre prochain.

LES SEULS VRAIS QUÉBÉCOIS

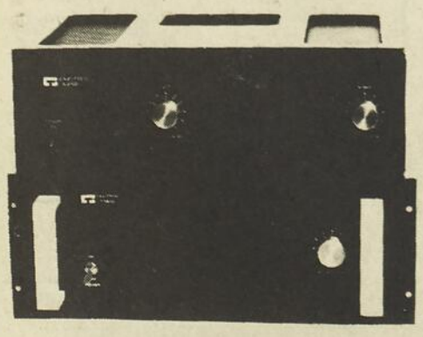

AMPLI MONO ET
STÉRÉO CAZ-TECH
175 M (175 Watts RMS)
A250 (250 Watts RMS)

Conçus et fabriqués au Québec par des Québécois (des Vrais)

SONOTRONIC ltée
472, Notre-Dame Repentigny 581-8050

COLLOQUE DU PARTI QUÉBÉCOIS
"pour une politique de l'environnement"
avec
René Lévesque, président du P.Q.
Marcel Léger député de Lafontaine

Jacques Parizeau
Didier Dufour
Conrad East
Raymond Afflek
Gérald Fortin
Aimé Desautels
Tony Le Sauteur
François Brière
Gérald Jones
François Dagenais
André Charbonneau
J.-C. Thibodeau
Jean Décarie
Jean Carrière
Claude Greffard

Lieu: Camp des Jeunesses Musicales
Mont Orford, Estrie
Vendredi 20 septembre, Samedi 21, dimanche 22.
Renseignements: 384-7110 Inscription: 3.00

Parti Québécois

Foyer olympic

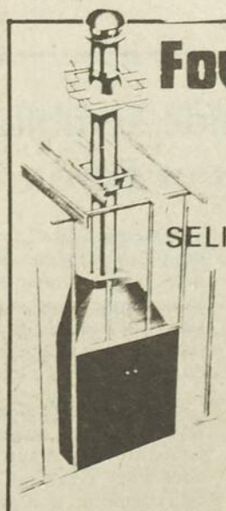

SELKIRK METALBESTOS

Ce foyer s'installe directement sur le plancher et ne requiert aucun isolement.

Le foyer est livré complètement assemblé, il ne reste qu'à installer la cheminée SELKIRK, il n'exige aucune structure de support additionnelle. Disponible en deux grandeurs : 32" et 40".

Notre salle d'exposition est ouverte de 8 h. a.m. à 5 h. p.m. du lundi au mercredi de 8 h. a.m. à 9 h. p.m. le jeudi et vendredi de 9 h. a.m. à midi le samedi.

calor

Québec-succursale 626-1440

8026 JARRY est, Ville d'Anjou
354-1155

éditorial

L'administration du mépris

Malgré les apparences, ce serait peut-être faire une erreur d'estimation que de considérer que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, sera inévitablement et massivement réélu aux très prochaines élections municipales. Plus qu'à ses réalisations, son succès en octobre 1970 fut dû à l'insécurité savamment entretenue, à la panique du moment, au chantage à la peur. Rien n'indique qu'il pourra rééditer cette performance. D'ailleurs, si ceux qui s'illusionnent si naïvement sur les bienfaits grandioses de son administration ne s'ouvrent pas les yeux et si ceux, d'autre part, qui sont lucides à ce sujet cèdent au défaitisme au moment où il est le plus urgent de combattre, et de gagner des points, renonçons donc tout de suite à la démocratie.

Quel en est le bilan à Montréal depuis 1970? Sans remonter à des évènements comme ceux qui entourèrent cette grève de "La Presse" au cours de laquelle, utilisant une loi d'exception dont il n'avait pas le droit de se servir, Drapeau fit joyeusement matraquer la population de "sa" bonne ville, il est presque inutile de répéter en quel mépris, à la mairie de Montréal, on tient le droit des journalistes et du public à l'information. C'est là le signe premier de tout régime totalitaire, comme l'est aussi ce baillon imposé au conseil du prince dont M. Marchand (suivi hier par M. Robert) a récemment témoigné en donnant les raisons de sa démission.

Mépris non moins certain d'un environnement si naturellement menacé en milieu urbain, de ces espaces verts indispensables à notre survie, de cet impératif de l'oxygénation nié par une politique mécanique et mégalomane de l'asphaltage. Il serait étonnant que, dûment informés des effets meurtriers de cette politique, les 25% de Montréalais qui ne prennent jamais de vacances et les 50% qui, pendant leurs vacances, ne quittent jamais la ville, continuent d'y souscrire avec admiration et allégresse.

Et bien sûr, pour qu'ils ne donnent pas aussi crédit au maire de cette politique, pour qu'ils n'y souscrivent pas béatement comme on applaudit à sa propre mort, il faudrait qu'ils en soient informés, alors même que l'information, c'est "Monsieur le maire" qui s'en charge! Sans parvenir toutefois, du moins on le suppose, à faire oublier au citoyen montréalais, heureux administré d'un si bon administrateur, qu'il est probablement le citoyen le plus taxé au monde. Parce que, pour se faire du crédit en détruisant le nôtre, pour projeter en tous lieux son image infaillible et fastueuse, sa création d'un monde qui n'est conçu que pour les riches, le maire a dépensé sans consulter et sans compter, traitant de pessimistes et de pusillanimes ceux qui redoutaient à bon droit que la ville ne se retrouve, au réveil, endetté pour des générations. C'est aujourd'hui chose faite.

Que sous le règne d'un maire aussi compétent, Montréal, métropole du Canada, ait été distancée, supplantée, complètement disqualifiée par Toronto, c'est également chose faite. Le fédéral s'en est réjoui, qui souhaitait fort, avec M. Pelletier, que Toronto soit la métropole économique du Canada et Montréal la culturelle. Vieille recette. Tout au long de l'histoire, on a dit aux Canadiens-français: faites des églises et des prières et laissez aux Anglais la vile tâche de faire des usines et de l'argent. Soyez pieux... et disparaissez.

Mais peut-être préfèrera-t-on porter au crédit de l'administration municipale ces grèves dans le transport qui n'en finissent plus parce qu'à des hommes qui luttent pour un pouvoir d'achat chaque jour amenuisé par l'inflation, on répond qu'il y a la convention, signée et intouchable, qu'il y a la Loi et qu'elle n'a point pour but de se soucier de la misère humaine, qu'il y a les injonctions et les poursuites judiciaires pour briser les récalcitrants. Attitude odieusement rigide et qui a été critiquée, dans l'ordre, par le ministre du Travail affirmant qu'il était aveugle de nier le bien-fondé des demandes d'indexation, par le rapport Saulnier qui a dit la même chose, enfin par le juge Deschênes qui a déclaré aussi qu'il était inadmissible, quand il faudrait négocier, de se contenter d'écraser les travailleurs par l'amende et par la prison.

L'administration Drapeau, c'est l'arbitraire, les folles taxations, la faillite prochaine, l'autocratie, la mégalomanie imposées à une population qui a plus besoin de justice sociale ou du simple droit à la vie que des futiles tours d'une ruineuse politique de grandeur. Contre cette administration, on peut trouver des adversaires compétents et déterminés. L'espoir de la mairie, c'est que ces adversaires, avant même que la bataille ne soit livrée, ne la considèrent déjà comme perdue. Ce ne serait pas qu'une défaite de la démocratie. Ce serait aussi une fausse estimation au moment où la forteresse Drapeau commence à présenter bien des fissures.

Alain Pontaut

vous avez la parole

Gayanerekowa et Ganienkeh

Des Indiens Mohawk retournent à leur patrie et à leur loi

Des Indiens Mohawk sont retournés à leur ancienne patrie dans les montagnes Adirondack, afin de reprendre possession de leur patrimoine national et de leur territoire. Des Indiens traditionnalistes appartenant à d'autres nations les soutiennent dans cette entreprise.

Le droit des Indiens traditionalistes d'Amérique du Nord à un territoire libre de toute influence culturelle extérieure est reconnu par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du mois de décembre 1948. On lit à l'article 15: — Chacun a droit à une nationalité. — Personne ne peut se voir privé arbitrairement de sa nationalité ou du droit d'en changer.

Les États-Unis et le Canada ont signé cette Déclaration en tant que membres des Nations-Unies. Toutefois, durant les années 1920 aux États-Unis et durant les années 1950 au Canada, des Indiens ont été privés de leur nationalité; et au cours des deux derniers siècles, des nations indiennes ont vu leur statut systématiquement nié.

Le droit des peuples d'Asie et d'Afrique à la souveraineté nationale a été reconnu. Il n'est que juste que l'on reconnaisse le même droit aux Indiens d'Amérique du Nord, qui ont conservé leur culture, leur langue, leur gouvernement et leurs traditions.

La pollution est d'abord un état d'esprit. Tout autour de nous n'est que pollution: l'air, l'eau, la terre, les ondes sonores. L'homme finira par se détruire lui-même si la pollution n'est pas maîtrisée. Nos eaux sont si impures qu'on ne peut les utiliser ni pour boire, ni pour se baigner, ni pour faire de la pêche. Notre planète est en train de mourir.

Nous sommes d'opinion que le mode de vie des Indiens traditionnalistes, qui vivent en harmonie avec la nature et ne détruisent pas l'environnement, mode de vie qui fut le nôtre pendant des dizaines de milliers d'années, pourrait servir d'exemple au reste du monde.

Nous retournons à la terre de nos ancêtres pour y vivre selon notre propre loi — Gayanerekowa, la grande loi de paix — et sur notre propre territoire — Ganienkeh, la terre de la pierre à feu.

Toute contribution de la part d'autres nations ou du grand public sera très appréciée. Faites parvenir vos dons à: La Confédération des six nations iroquoises, nation Mohawk, succursale de Caughnawaga, case postale 1, Caughnawaga, Qué.

Frank Jacobs sr
Caughnawaga

Les Américains ne se mêlent plus de leurs affaires, mais des nôtres

On a bien raison de dire que lorsque les États-Unis attrapent le rhume, aussitôt le Canada éternue. Ne trouvez-vous pas étrange l'attitude hésitante de nos dirigeants. Celle de monsieur Jean Drapeau au municipal, celle de monsieur Robert Bourassa au provincial et enfin, celle de notre premier ministre au fédéral, monsieur Pierre Trudeau, face au décisions qu'ils doivent prendre lorsqu'il s'agit de l'intérêt du pays. Ils semblent tous être les marionnettes dont les Américains tirent les ficelles à leur gré, pour mieux exploiter le "cheap labor" québécois. Ca parait que les Américains appuient nos ministres. Ce sont les Américains qui les font élire avec cette grosse majorité...

Vous vous souvenez qu'à la Conférence Constitutionnelle de Victoria en juin 1971, les Québécois avaient dit NON à l'ultimatum d'Ottawa par l'envoi de milliers de télégrammes à Victoria à notre premier ministre Robert Bourassa.

Quelques jours après, j'avais lu dans un journal que le New York Times critiquait cette décision prise par le peuple québécois, disant que le premier ministre Bourassa avait été élu majoritairement, qu'il devait prendre lui-même les décisions du sort des Québécois, mais non les Québécois eux-mêmes.

Donc, si les Américains investissent ici au Québec, ils ne sont tout de même pas nos maîtres pour nous dicter une ligne de conduite. J'ai toujours entendu dire que les Américains étaient devenus riches en se mêlant de leurs affaires. Ils semblent avoir changé de tactique depuis belle lurette, puisqu'aujourd'hui, ils provoquent des guerres partout (il faut bien que les munitions continuent à enrichir les multinationales, il leur faut de la chair à canon). Cela veut-il dire qu'ils deviendront le peuple le plus ruiné de la terre?

En tout cas, leur Watergate nous a ouvert les yeux. Ne désirons jamais passer aux mains des Américains. Occupons-nous de nos affaires, c'est plus prudent.

Stella Vallée
Longueuil

Une amitié profonde semblait lier MM. Lucques et Peron

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les prises de position en faveur de l'indépendance du Québec par le défunt président de l'Argentine, Juan Peron.

J'étais au courant de cette correspondance depuis longtemps, ayant humblement collaboré au journal "Québec Libre" dont le professeur Lucques était le directeur.

Une amitié profonde semblait lier monsieur Lucques au président argentin qui lui écrivait en moyenne une fois par mois.

À cause des fréquentes visites de la police, monsieur Lucques devait souvent changer de boite aux lettres pour son courrier international.

Je voudrais, par l'intermédiaire de votre journal, témoigner ma gratitude au professeur Lucques pour tout le travail qu'il a accompli pour nous Québécois, alors qu'il est d'origine étrangère.

"Québec Libre" fut sans doute un des plus dynamiques porte-paroles de notre cause; Lucques s'y dépensa sans compter, faisant face à des pressions continuelles de la police, assurant avec son salaire une bonne partie du financement du journal.

Si bon nombre d'immigrants passent chez les "Canadians", il faut reconnaitre que d'autres sont venus nous aider avec tous les risques que cela comporte, sans prétentions ni espoir de récompense.

Santiago (Jacques) Lucques est un de ceux-là et il a le droit d'être un Québécois à part entière.

Je suis sûr aussi qu'il n'a pas fini de nous surprendre.

Roger Goulet
Bois des Fillions

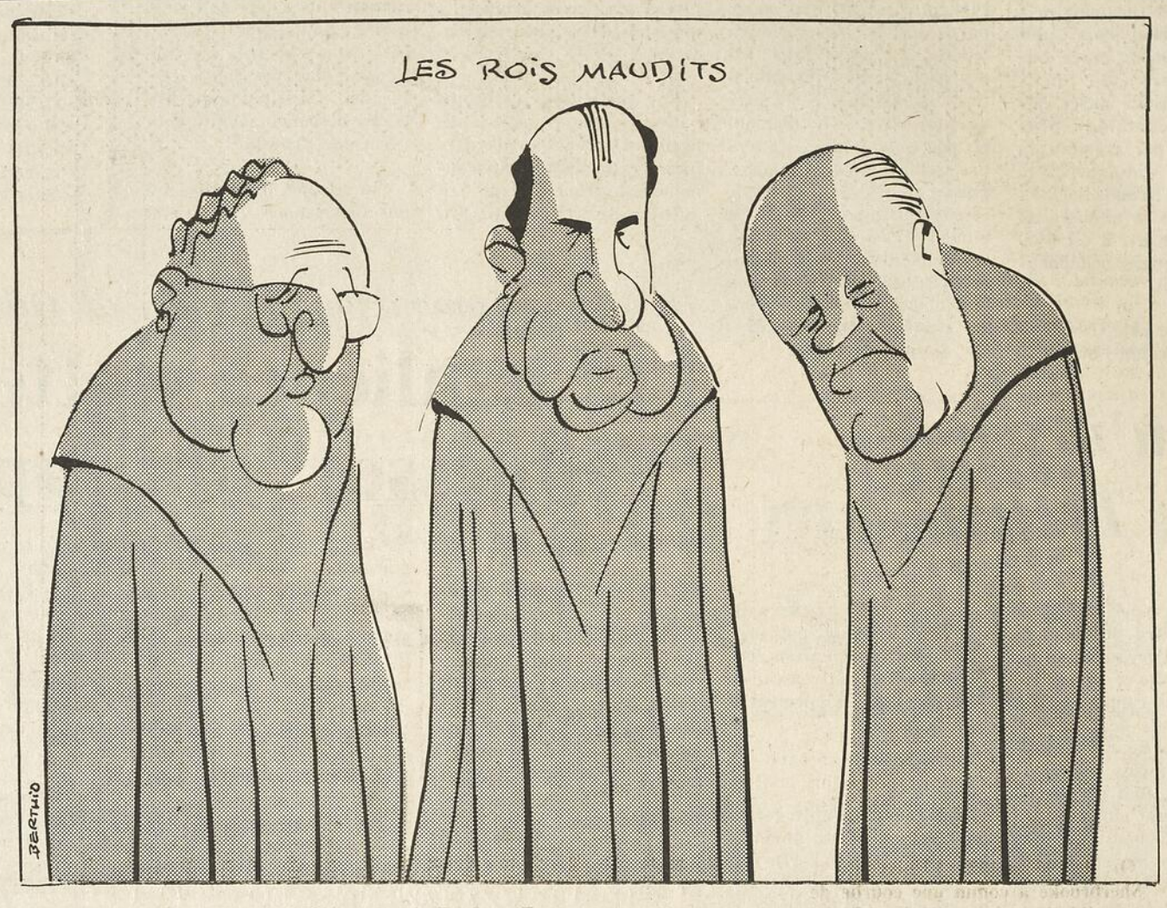

Avec quelques modifications

Il serait possible aux agriculteurs de s'identifier au quotidien LE JOUR

Je vous écris ma joie devant une page entière intitulée Agriculture dans notre édition du 6 dernier. Et mes impressions. L'agriculture est un sujet que tout le monde comprend et qui en passionne plusieurs. Il n'y a aucun quotidien auquel les agriculteurs peuvent s'identifier. Ça manque.

La formule du JOUR me semble accessible et la plus intéressante pour eux. Tous les jours, il y a deux ou trois articles dans votre journal qui touchent ce sujet, mais ils sont distribués dans des pages différentes. Il suffirait de les grouper pour que les agriculteurs puissent s'y identifier. Vous savez qu'ils ont de gros problèmes ces temps-ci. Ils sont donc très politisés, dans un sens.

Ce serait le temps de faire une campagne d'abonnement des cultivateurs qui s'abonneront sûrement s'ils peuvent se reconnaître dans ce quotidien et s'y exprimer. D'autant plus que vous avez besoin de liquide et que les cultivateurs sont souvent dans des régions où seule la poste peut les bien servir. Les cultivateurs n'annulent pas leur abonnement durant l'été. Rares sont les indépendantistes chez eux. LE JOUR ferait peut-être tourner le vent. Les manufacturiers de machinerie agricole ne font pas de publicité dans les quotidiens. Mais si vous abonnez plusieurs agriculteurs, vous l'aurez peut-être, cette publicité.

Il manque aussi un service de petites annonces agricoles qui pourrait occuper un petit coin de la page Agriculture pour les cultivateurs qui ont remplacé leur vieille machinerie et qui veulent la vendre. Des débutants agriculteurs cherchent cette vieille machinerie et ne savent pas où la trouver.

Vous pourriez demander à vos abonnés-poste et à ceux des villes qui ont pour la plupart de la parenté agricole de leur présenter LE JOUR et de leur demander de s'abonner. Ça vaut la peine d'essayer. Ces temps-ci, c'est le meilleur temps, alors que leur sang bouillonne et qu'ils se sentent seuls, que personne ne s'occupe d'eux. Il y a possibilité de doubler votre tirage et de sortir du cercle des indépendantistes. Bonne chance, et si vous le faites, je vous promets un minimum de dix abonnements cultivateurs.

Alain Chabot
Sainte-Foy

Au pays du français langue officielle!

Cette formule unilingue anglaise est la seule disponible dans nos écoles francophones pour la correction des examens objectifs.

Envoi de la Régionale des Bois-Francs
Victoriaville

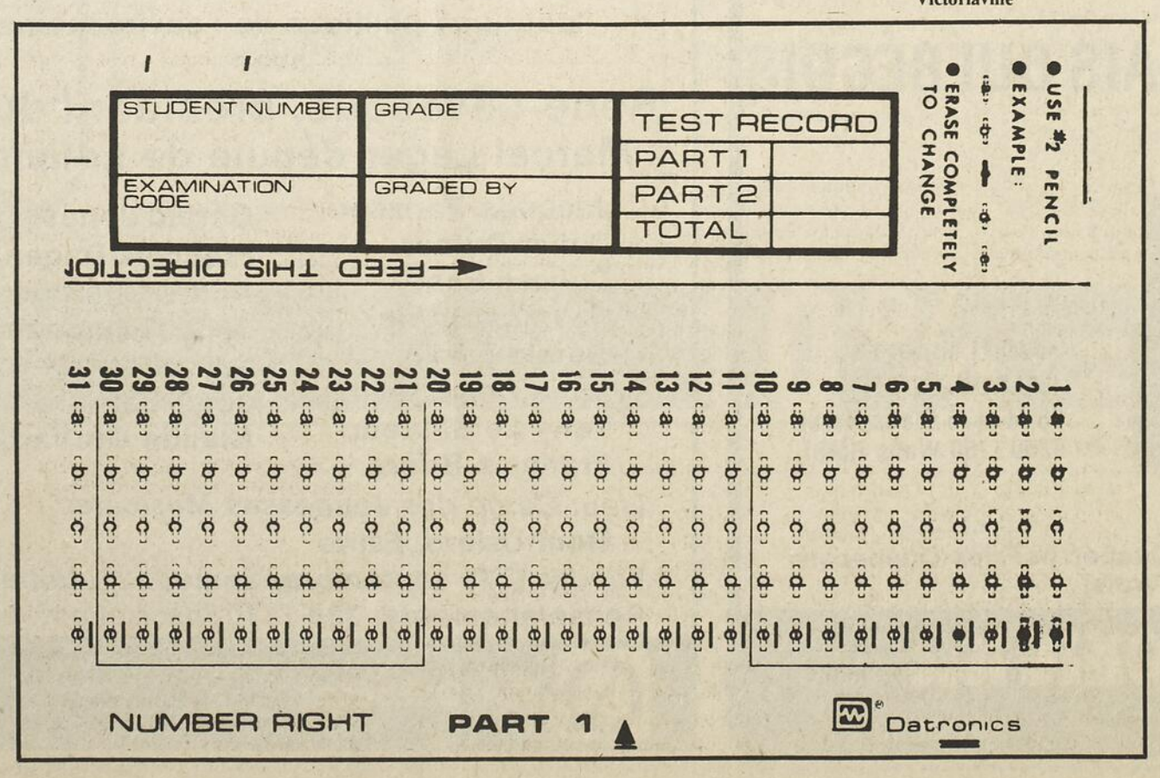

Une question d'éthique!

Suite à la publication de certains textes dans votre journal alléguant que La Tribune et ses journalistes auraient tenté de favoriser un parti politique et de servir les intérêts de compagnies privéees, et qui allaient même jusqu'à mettre en doute le jugement et la compétence des membres de l'équipe de rédaction de La Tribune, nous, journalistes de La Tribune, désirons apporter les précisions suivantes:

Dans la couverture d'événements concernant l'élection complémentaire dans Johnson, les journalistes qui y ont collaboré n'ont voulu en aucun cas favoriser sciemment un candidat quelconque. Ils ont simplement rapporté les faits tels qu'ils les percevaient.

Le contenu d'un texte a toujours été l'oeuvre de son signataire et n'a pu être dicté par qui que ce soit, et encore moins d'une source extérieure au journal.

Le désir des journalistes n'était que d'informer le public lecteur d'une façon intègre, sans aucune partisannerie. Ils ont rapporté ce qu'ils percevaient, pas ce qu'ils voulaient voir arriver. Penser autrement constituerait une erreur de jugement inconcevable sur le plan éthique.

Quant aux suggestions de reportages formulées par Le Jour, l'équipe de rédaction en prend note tout en exprimant le regret que l'effort de contribution du Jour manque réellement de nouveau. Les sujets suggérés sont déjà amplement couverts par des reportages dans La Tribune.

Nous vous serions gré de faire paraître la présente dans la chronique "Vous avez la parole".

André Préfontaine — **Pierrette Roy**
Christian Bellavance — **René Berthiaume**
Yvon Rousseau — **Jacques Lemoine**
Lise Ouellette — **Pierre St-Jacques**
Jean-Paul Ricard — **Léon Dion**
Mario Goupil — **Denis Messier**

N.D.L.R. Nous demeurons convaincus par exemple, que la manchette et l'article de La Tribune du 22 août dernier, intitulé "Boomerang sur le PQ", étaient ou foncièrement malhonnêtes ou relevaient d'une incompétence certaine. Quant à la couverture générale dans les Cantons de l'Est, le cas de l'Université de Sherbrooke est frappant: La Tribune n'a présenté à ses lecteurs aucun dossier de fonds pour expliquer le déficit de $8 millions accumulé depuis quatre ans.

Au fait, si La Tribune n'a pas les moyens financiers de produire des dossiers, nous l'autorisons à publier gratuitement dans ses pages le dossier financier sur l'université qu'on peut lire aujourd'hui en page 5.

Jacques Guay
Maurice Giroux

Merci de tout mon coeur pour la tournée

Je vous remercie et vous félicite pour votre journal, il me va comme un gant.

Je le lis tous les jours et si je ne m'abonne pas, c'est que je crains de ne pas l'avoir avant de partir pour mon travail. Le tour du Québec en 80 jours a été formidable, surtout pour moi qui n'ai pas voyagé. J'ai appris à mieux connaître le Québec et je pourrai mieux le servir.

Merci de tout mon coeur.

Lucien Coutu
Montréal

le fond des choses

Où va l'Université de Sherbrooke? (4)

Une formule injuste de financement qui ne reconnaît pas son statut particulier

Depuis l'année académique 1971-1972, le ministère de l'Éducation finance les universités du Québec selon la formule dite "historique" qui prend pour base de calcul la performance de chacune des universités au cours de l'avant-dernière année de son fonctionnement, l'intervalle d'une année étant nécessaire pour fermer les livres et opérer les calculs.

La formule "historique" ne devait être que provisoire, en attendant d'en trouver une meilleure, et visait à mettre fin à la foire d'empoigne que constituait chaque année entre les universités du Québec le partage du gateau financier alloué par Québec.

Mais à l'Université de Sherbrooke, la direction affirme, avec preuves à l'appui, que la formule "historique" a non seulement constitué un carcan pour le développement de l'université mais qu'elle a également entraîné indirectement le déficit de $8 millions qui s'est maintenant accumulé sur sa tête depuis 1970, soit la moitié du déficit réuni de $16 millions de toutes les universités.

Maurice Giroux

Malgré sa complexité, la formule historique pourrait se résumer ainsi:

1) En ce qui regarde la masse salariale que chaque université doit payer, le gouvernement attribue chaque année des montants d'argents proportionnels à la politique salariale pratiquée par le gouvernement lui-même à l'égard de ses employés. Par exemple, si Québec augmente cette année de 7.2 pour cent sa masse salariale, chaque université recevra 7.2 pour cent de plus pour payer ses professeurs et son personnel de soutien.

2) Pour les achats de matières premières (combustible, fournitures, etc), le gouvernement majore d'un pourcentage, arbitrairement fixé selon la hausse du coût de la vie, les sommes nécessaires à cette catégorie de dépenses. En 73-74 ce taux majoré fut de 3 pour cent.

3) La variation de la population étudiante constitue le coeur de la formule historique et se décompose en deux parties:

a) À même les crédits disponibles (après avoir retranché les deux catégories de dépenses mentionnées plus haut), on répartit la moitié de ces crédits *selon la population étudiante totale* sur chaque campus universitaire, en respectant toutefois une gradation descendante pour les campus de 0 à 4,000 étudiants, puis de 4,000 à 8,000 étudiants, etc. La valeur des subventions par tête d'étudiant diminue avec la grosseur des effectifs étudiants;

b) La deuxième moitié des crédits disponibles pour la population étudiante est répartie cette fois *selon le pourcentage d'augmentation de cette population* sur chaque campus universitaire, ceci afin de favoriser les plus petites universités et de palier chez elles le caractère très variable des populations étudiantes sur l'ensemble du budget.

Deux critiques fondamentales

L'Université de Sherbrooke passe rapidement sur un argument d'ordre général, à savoir que l'année 1969-70 qui a servi de première base de calcul pour la méthode historique n'était pas nécessairement une année "équitable" mais qu'on la présume comme telle.

Elle dirige principalement ses attaques sur deux aspects plus fondamentaux de la fameuse formule.

Premièrement, la formule historique présume que toutes les universités du Québec connaissent une évolution et qu'elles ont toutes atteint leur vitesse de croisière. En effet, puisque le seul facteur significatif de variation pour l'augmentation des subventions gouvernementales est le pourcentage d'augmentation de la population étudiante d'une année à l'autre, on ne reconnaît pas dans la formule le cas particulier d'une jeune université, qui n'a pas encore complété son développement de base.

Or, de 1966 à 1971, l'Université de Sherbrooke a connu une courbe de consolidation très accélérée. Afin de sortir de sa phase "artisanale", il a fallut se doter d'un personnel et d'une structure administrative, assurer le perfectionnement des professeurs, développer de nouvelles options, augmenter le personnel. Toutes ces dépenses, reliées à la phase de premier établissement de l'université, ne correspondent pas nécessairement à une augmentation parallèle de la population étudiante. À Sherbrooke, indépendamment de la population étudiante, la courbe des dépenses a été à la hausse, phénomène que la formule gouvernementale ne reconnaît pas.

En second lieu, la dite formule place sur un même pied d'égalité le nombre des étudiants engagés dans le premier cycle des études et ceux engagés dans le deuxième et même troisième cycle. La subvention par tête d'étudiant est la même pour les trois niveaux. Et cela même si l'étudiant de deuxième et de troisième cycle coûte plus cher que l'étudiant de premier cycle.

À Sherbrooke, autre situation particulière: le développement de la recherche a pris un essor considérable à partir de 1966, année où le budget de recherche s'établissait à $500,000, alors qu'il est de $4 millions cette année, soit plus de 20 pour cent du budget. Ce développement très accéléré a permis (et c'était nécessaire pour attirer à Sherbrooke étudiants et professeurs) le passage très rapide des étudiants du premier cycle vers le deuxième et le troisième cycle. Ce passage s'est fait plus rapidement que dans les autres universités.

Ce mouvement a eu pour conséquence de faire peser plus lourd dans le budget de l'Université de Sherbrooke le poids relatif des dépenses au niveau des deux derniers cycles. Le parallélisme, que l'on retrouve normalement dans une grosse université une fois atteint son plein développement, a été brisé à Sherbrooke de sorte que la population étudiante de premier cycle n'a pas été assez nombreuse pour soutenir les efforts déployés aux deux autres paliers.

Parlant de recherche, on peut ajouter une dernière considération importante: une étude réalisée à Sherbrooke démontre que les frais indirects de la recherche, portés au budget de fonctionnement de l'université, se sont élevés en 1972-73 à $2.5 millions. C'est donc dire que pour chaque dollar reçu de Québec en subvention de recherche, l'université doit débourser à même son budget de fonctionnement la somme de 68 cents. Or les subventions de Québec pour le fonctionnement des universités ne tiennent pas compte des frais indirects de la recherche, puisque seules sont prises en considération les dépenses d'enseignement à tous les niveaux.

ÉTUDIANTS RÉGULIERS À TEMPS COMPLET DEPUIS LA FONDATION

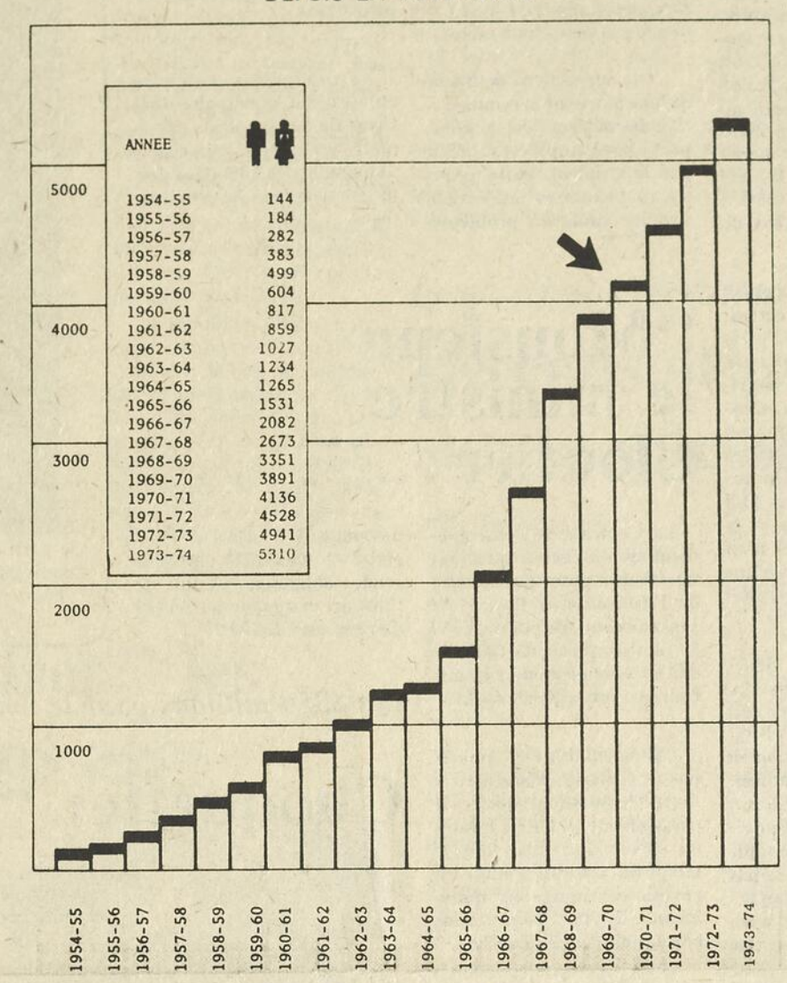

Le déficit de 1970-71

En 1970-1971, l'augmentation de la population étudiante ne fut que de 5 pour cent, au lieu du 20 pour cent prévu, ce qui a entraîné un déficit de $1.5 millions.

Outre les deux critiques fondamentales concernant la formule de financement, l'Université de Sherbrooke explique son déficit accumulé de $8 millions par les fluctuations considérables de la population étudiante universitaire depuis quatre ans.

Il faut noter d'abord que la stabilisation de la population étudiante de premier cycle a été générale à travers le Québec depuis trois ou quatre ans. À Sherbrooke, après avoir connu des taux d'augmentation annuels de 15 à 20 pour cent de 1966 à 1970, ce taux a oscillé de 3 à 8 pour cent au cours des quatre dernières années. La formule historique de financement ne pouvait pas plus mal tomber.

Ensuite, l'Université de Sherbrooke a encaissé un dur coup (et un déficit de $1.5 million) en 1970-71 parce que sa prévision d'augmentation de population étudiante de 20 pour cent s'est traduite en réalité par une augmentation de 5 pour cent. Cette année-là, l'Université du Québec à Trois-Rivières et à Chicoutimi ouvrait ses portes, détournant un nombre considérable d'étudiants qui autrement seraient allés à Sherbrooke.

Ou à l'Université Laval, puisque cette université enregistrait elle aussi cette année-là un important déficit dont elle vient à peine de se relever.

Finalement, l'ouverture des CEGEPS a détourné des universités, y compris de celle de Sherbrooke, un certain nombre d'étudiants.

Tous ces facteurs ont conduit à l'affaissement de la population étudiante de premier cycle à l'Université de Sherbrooke, au moment où la nouvelle formule de financement et le développement accéléré de l'Université commençaient à créer des ravages financiers.

Nous passons rapidement sur le chapitre de la faculté de Médecine de Sherbrooke, dont le caractère particulier a été reconnu par Québec et pour qui des correctifs temporaires ont été apportés d'ici à ce que des études d'un comité spécial, soumises au Conseil des Universités et remises au ministre François Cloutier, amènent une solution permanente au type d'enseignement médical pratiqué au Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke.

Pendant que l'Université de Sherbrooke se débat avec ses problèmes, une nouvelle formule de financement est à l'étude à Québec depuis plusieurs années. Mai cette nouvelle formule, à qui on prête déjà le mérite d'être plus souple que la formule actuelle, ne pourra pas être appliquée pour l'année académique 1975-1976.

Aussi, en attendant cette nouvelle formule qui devrait prévoir des composantes variables et distinguer entre les frais variables et les frais fixes, Sherbrooke doit se serrer la ceinture et couper ses budgets. Par ordre du Conseil du Trésor, la formule actuelle doit être respectée à tout prix, même si l'esprit de la formule à l'étude pourrait favoriser un relâchement de l'étau financier pour l'Université de Sherbrooke.

Celle-ci a été avertie par la Direction générale de l'enseignement supérieur de voir à équilibrer son budget pour l'année 1975-76, budget qui est actuellement en préparation et qui doit être déposé d'ici quelques semaines. Pour le présent budget, l'université avait été autorisée à dépasser son budget de $800,000 environ, après avoir effectué une première coupure de $800,000.

L'obligation de réduire à zéro le déficit pour l'exercice de l'an prochain signifie que l'application des directives du ministre de l'Éducation établit le coût de l'enseignement universitaire à Sherbrooke (à l'exclusion toutefois de la médecine)à un taux inférieur à celui des autres universités du Québec. En effet, ces directives ne sont possibles qu'en réduisant à un taux beaucoup moins élevé que dans les autres universités le coût de fonctionnement par tête d'étudiant.

La direction de l'université s'exerce donc, par les temps qui courent, à couper par ci et à couper par là les budgets des facultés et des services. On parle de placer en congé sans solde des groupes de professeurs, d'établir un système de rotation des cours, de sortir l'ordinateur du service de l'informatique, de couper les activités du Centre culturel, etc.

Un espoir brille à l'horizon: la rentrée scolaire de cette année a dépassé les prévisions: 6 pour cent d'augmentation (1,700 nouveaux) au lieu du 3.8 pour cent prévu. C'est favorable pour l'an prochain. En fait, s'il y avait 500 étudiants de plus cette année à l'Université de Sherbrooke, il n'y aurait pas de déficit. Si la formule "historique" ne change pas, c'est donc, 2,200 nouveaux étudiants qu'il faudrait l'an prochain pour éviter tout déficit. C'est un objectif osé.

Si l'Université de Sherbrooke veut continuer de se développer, si son rôle culturel doit s'accentuer, si les revendications syndicales s'avèrent justes, c'est donc à un véritable déblocage financier que Québec doit consentir. Si le gouvernement du Québec, rouge ou bleu, a permis la création, la construction et l'essor de l'Université de Sherbrooke, il doit se montrer logique avec lui-même et lui assurer un développement au moins normal. La mesquinerie de la formule actuelle de financement commence à devenir ridicule.

rené lévesque

Un Québec poids-plume

L'an 2001, c'est dans 27 ans. Que c'est loin, dira celui qui vit tout bonnement ce court terme qu'est l'existence individuelle et n'aperçoit ensuite que le déluge... Rarissimes sont ceux qui pensent en termes de collectivité, même ceux qui ont des enfants. Et pourtant, dans 27 ans et bien avant, ce sera au tour de ces descendants directs. Quelle sorte de Québec leur aura-t-on laissé?

Comme on est parti, une chose certaine et qu'il faut dire au sens littéral, c'est que ce Québec-là ne pèsera pas lourd dans le contexte canadien: en bref, il sera tombé de 28% à 22% du total, alors que l'Ontario aura grimpé de 35% à 40%. Voilà ce qui ressort des "Projections démographiques pour le Canada et les provinces", où Statistiques Canada trace une perspective jusqu'à la première année de recensement du 21ème siècle.

"Assez curieusement, m'écrit un correspondant que la question préoccupe, ce document a pratiquement été passé sous silence par les média d'information..." À part quelques analyses très partielles axées sur la natalité, c'est-à-dire le secteur dont les Québécois sont le plus conscients et au sujet duquel on les "culpabilise" le plus aisément.

Or la natalité, si vitale soit-elle, est loin d'être le seul plan sur lequel nous sommes en train de nous préparer nous-mêmes ce brillant avenir de poids-plume.

Il y a également les migrations. Autre secteur complexe où l'on ne s'attache couramment qu'au seul aspect qui saute aux yeux, soit l'immigration étrangère. En effet, non seulement le Québec reçoit-il largement moins de 20% des immigrants, ce qui réduit progressivement son importance dans l'ensemble canadien, mais encore ces maigres renforts sont-ils constitués désormais d'une solide majorité anglophone, ce qui tend à nous diminuer tranquillement mais sûrement ici même au Québec.

"Mais la situation, souligne mon correspondant, est pire si l'on regarde les migrations interprovinciales". Dans ce va-et-vient interne, le Québec est également et de plus en plus perdant, tandis que l'Ontario ne cesse de grandir à côté.

Or tout cela se tient. Et le commun dénominateur n'est autre que la réalité économique, prévisible aussi bien qu'actuelle. Pourquoi les immigrants n'iraient-ils pas surtout du côté de la croissance la plus dynamique, de même que les habitants (particulièrement les jeunes) des provinces ou régions qui avancent moins vite et sont plus exposées au chômage et à la stagnation? Et qui pourrait prétendre même que la dénatalité n'est pas sournoisement accentuée elle aussi par ce climat de "p'tit pain" et cet horizon peu inspirant?

D'où cette conclusion de pure évidence: s'il continue à s'amenuiser économiquement,surtout en regard de l'Ontario, le Québec est fatalement voué à sombrer au même rythme dans cette insignifiance démographique qu'on lui prédit déjà.

Pour changer la perspective, il faudrait une relance "radicale" de notre vitalité économique. Peut-on s'attendre à ce qu'elle vienne d'Ottawa ou... de Toronto, capitales où le poids relatif du Québec n'est pas précisément le souci numéro un? Ou encore d'un État provincial dont la vocation prioritaire est de nous maintenir jusqu'au point de non-retour dans le joyeux fatalisme du cocu content?

Pour les autruches

Tout ce qui précède concerne l'avenir d'un petit peuple de 6 millions, battu sans arrêt par d'énormes courants continentaux et dépourvu de presque tous les pouvoirs les plus élémentaires sur son évolution démographique. Affligé de surcroît de sa large part d'autruches incurables dont la réaction est infailliblement: "Bah! c'est de l'exagération. Dans le temps comme dans le temps, on pourra toujours y voir au besoin..."

Cette espèce-là, tout spécialement, devrait jeter un coup d'oeil sur la dernière livraison de "Time", dont l'article-vedette est consacré au problème analogue qu'on découvre également aux États-Unis. Là aussi, dans cette super-puissance souveraine de 212 millions d'habitants, on voit l'augmentation naturelle se rapprocher d'année en année du fameux "zéro de croissance". On commence à se préoccuper entre autres choses de l'impact que peut avoir l'immigration dans un tel contexte: "Arrivant au rythme d'environ 400,000 par année (surtout d'Amérique latine et d'Asie), écrit "Time", les immigrants constituent en ce moment quelque 20% de la croissance démographique. Mais si décès et naissances doivent un de ces jours arriver au même chiffre, alors c'est la croissance tout entière qui proviendra de l'immigration, **avec des conséquences d'un poids exorbitant sur la structure même de la population."**

Or, 400,000 aux USA, c'est à peine un cinquième de 1% et, déjà, l'on songe à s'en soucier. L'équivalent québécois serait un "déplacement" démographique de 12,000 personnes par an: depuis combien de temps, et jusqu'à quand, subissons-nous, les yeux fermés, une érosion terriblement plus grave?

vous avez la parole

Pas de "séparatisses" chez Dominion Stores

La loi 22 est vraiment très bien respectée! Jugez-en par vous-mêmes:

J'ai travaillé durant un mois au bureau chef pour le Québec des magasins Dominion. Dès les premiers jours, j'ai été étonné de voir le statut que la langue française avait au sein de cette entreprise: tout y est rédigé exclusivement en anglais, sauf en ce qui a trait aux relations avec le public et aux listes de prix de vente.

Entre autres, j'ai été sidéré de constater que les Canadiens-français (en particulier ceux qui occupaient de hauts postes) s'écrivaient entre eux et se transmettaient les moindres messages exclusivement dans la langue de Shakespeare.

Quelques jours avant mon départ (j'avais annoncé au préalable ma démission), j'avoue avoir été hardi en inscrivant moi-même au bas de quelques-unes de leurs lettres: "Pourquoi écrire cela en anglais?"

Or, lors de ma dernière journée de travail, je suis convoqué par mon supérieur immédiat qui, ayant eu connaissance de mes annotations, me fait remarquer que ces lettres sont écrites par le président de "Dominion Stores" pour la section province de Québec et les directeurs des magasins Dominion pour telle ou telle ville québécoise.

Une heure plus tard, je suis encore convoqué par un patron. Il a en mains les lettres sur lesquelles j'avais inscrit mon petit commentaire. Et il me dit ceci: "Es-tu séparatisse, toé?" Ce à quoi je réponds: "Pas nécessairement". Et il enchaine: "De toutes façons, ne cherche plus à te faire réembaucher chez Dominion Stores. On ne veut plus te voir ici. Tu viens de recevoir ton chèque de paie. T'es aussi bien de sacrer ton camp tout de suite. On ne veut pas de séparatisses icitte." Sur ce, je pars immédiatement.

Personnellement, je ne gagnais pas ma vie là. Ce n'était donc pas dramatique pour moi, loin de là.

Toute cette histoire pour faire connaître le sort réservé à ceux qui veulent faire respecter le moindrement la langue française, en vertu de la loi 22.

Cet incident a été une révélation pour moi: j'ai pu constater jusqu'à quel point certains "Canadiens-français de service" à la tête des principales compagnies "canadian" pouvaient être colonisés. Est-ce possible d'être si dépourvu de la moindre dignité humaine, de la moindre fierté nationale? De quels maux sont atteints ces gens: d'aliénation mentale aigüe?

Personnellement, je conclus de cet incident que certains chefs d'entreprise "canadian" francophones n'ont de français que l'ethnie.

Moi et mon entourage, nous nous abstenons maintenant d'acheter chez Dominion. Oui, Dominion Stores est vraiment canadien: c'est-à-dire "truly canadian".

Yves Archambault
Montréal

Les audiences de la Commission Cliche

La peur empêche certains entrepreneurs de témoigner

par Gisèle Tremblay

envoyée spécial du JOUR

QUÉBEC — La peur empêche les entrepreneurs de témoigner devant la commission Cliche, dont le président s'est demandé hier à Québec si, dans cette soumission à une sorte de "loi du silence", il n'y a pas finalement "collusion" avec la FTQ construction pour maintenir en place le système d'abus de pouvoir dont pourtant ils se plaignent.

Le juge Robert Cliche, qui dirige la commission d'enquête sur la construction, s'est en effet étonné que des 4,500 membres que compte l'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec (ASECQ), 12 seulement aient accepté de témoigner ultérieurement devant la commission, l'ASECQ présentait officiellement hier son mémoire, rendu public il y a quelques semaines, où elle décrit la domination des syndicats FTQ sur l'industrie de la construction.

"Vous portez des accusations sérieuses, a dit le juge Cliche aux porte-parole de l'ASECQ, et seulement les employeurs sont prêts à prendre leurs responsabilités! Les travailleurs ordinaires sont beaucoup plus loquaces et ont généralement beaucoup plus à perdre. On pourrait avoir 500, 1,000 travailleurs pour témoigner, si on voulait. Des gens simples, des gens ordinaires. Et vous autres, les extorqués, vous reculés? On peut se demander s'il n'y a pas collusion pour que le système persiste".

Contrairement au mémoire des administrateurs de la Baie James, dont ils avaient pris connaissance le matin même de l'audition, les commissaires avaient reçu celui de l'ASECQ, il y a plus d'un mois et le maîtrisaient admirablement. Cet avantage leur a permis de poser des questions directes, de mettre en contradiction divers passages du texte et généralement, de mener un interrogatoire serré de manière que les affirmations soient précisées et les accusations illustrées d'exemples concrets.

Le système de la peur

Au porte-parole de l'ASECQ qui n'avait pas répondu avec précision à une question directe et qui rappelait que les employeurs avaient dû réclamer l'aide de la police sur les chantiers en juin dernier, le juge Cliche a lancé: "Si les employeurs ont peur de parler, comment la Sûreté du Québec peut-elle enquêter? On ne peut pas à la fois garder son gâteau et le manger. Vous jouez sur deux tableaux. Vous dites: "Au secours, aidez-nous! mais nous autres, on ne vous aidera pas parce qu'on a peur".

La question directe à laquelle le porte-parole, M. Jean Lebon, n'a pu répondre reprenait une accusation du mémoire relative à "l'infiltration massive d'anciens membres de la FTQ au sein du personnel de la CIC" (Commission de l'industrie de la construction, organisme paritaire chargé de veiller au respect des lois de la construction). M. Lebon a été impuissant à citer un chiffre qui établirait la proportion de ces "infiltrés" dans l'ensemble du personnel.

Les auteurs du mémoire indiquaient déjà, dans l'introduction qu'ils n'allaient pas fournir des preuves légales d'incidents survenus sur les chantiers malgré le besoin qu'en a la commission, car ils laissent ce soin aux entrepreneurs eux-mêmes. Mais ils reconnaissent, plus loin, qu'un système "étanche" empêche les entrepreneurs de parler, de peur de représailles contre leurs chantiers, même de faillite personnelle, et les incite d'ailleurs à céder généralement aux pressions de la FTQ construction dont les bureaux de placement contrôlent la main-d'oeuvre et les délégués de chantier, la productivité. Un homme d'affaire hésite à "mordre la main qui le nourrit" (de main-d'oeuvre et donc de profits) et "If you cant beat them, join them" (à défaut de le vaincre, il faut s'allier au plus fort), dit le mémoire à ce propos.

C'est là reconnaître, en alléguant la nécessité, la "collusion" que soupçonne le juge Cliche et qui a inspiré aux commissaires plusieurs questions. Celle-ci par exemple: "N'avez-vous pas collaboré à la définition du délégué de chantier qui apparaît au décret?"

M. Lebon, dont le mémoire reproche aux délégués de chantier de s'arroger la gérance des projets de construction, a dû reconnaître qu'en effet, il représentait alors (1970) la Corporation des maîtres électriciens et avait recommandé aux membres de cette association d'adapter le texte sur le rôle du délégué syndical. "On n'a pas prévu les abus". Le juge Cliche a insisté: "En 1973 (nouvelle ronde de négociations), vous connaissiez les abus, vous vous en êtes ému mais votre émotion est restée secrète?" M. Lebon a invoqué les circonstances spéciales de cette négociation, menée en 48 heures.

Les contradictions

Malgré tout, l'ASECQ recommande le maintien des délégués de chantier, qui seraient cependant élus et dont le rôle se limiterait aux questions strictement syndicales. Elle recommande aussi le monopole syndical, comme c'est déjà le cas dans les usines où un vote majoritaire décide du syndicat unique qui représentera tout le monde. Ce monopole irait sans doute à la FTQ qui représente déjà de 60% à 70% des effectifs ouvriers de la construction.

Ce qui a fait dire au président de la CSN construction, M. Michel Bourdon: "C'est le mémoire le plus pitoyable que j'aie entendu: ils ont contribué à la formation d'un monstre (la FTQ construction) qui risque maintenant de les manger. Ils disent: délivrez-nous! mais ils sont prêts à lui livrer les travailleurs (par le monopole syndical qui n'en veulent pas.) Et ils ne parlent pas de monopole patronal (une seule association)".

À l'objection de M. Bourdon, l'ASECQ avait répondu par anticipation, en déposant hier un nouveau texte qui explicite sa recommandation en faveur du monopole syndical. L'important, précise ce texte, est "que l'on crée un seul interlocuteur syndical à la table de négociations"; il n'est pas dit pour autant que l'appartenance à la centrale qui aura le droit exclusif de négocier devrait être obligatoire pour les travailleurs qui auront voté contre le choix majoritaire. Ce n'est plus le monopole d'une centrale, mais le monopole d'une fonction: la représentation à la table de négociations.

Quant au monopole patronal, l'ASECQ réaffirme qu'elle a été créée cette année précisément pour regrouper les associations patronales et qu'à ce stade elle représente déjà deux anciennes associations autonomes, la Corporation des maîtres électriciens et la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie. Ces entrepreneurs sont souvent d'anciens électriciens et plombiers autrefois membres de la FTQ, ce qui accréditait auprès de plusieurs la thèse d'une collusion entre l'ASECQ et la FTQ construction.

Mais l'un des commissaires, maîtres Brian Mulroney, a proposé à la multiplicité de la représentation patronale une autre solution de rechange, inspirée de l'Association des employeurs maritimes, qui négocie obligatoirement pour toutes les compagnies impliquées dans les opérations portuaires, ce qui a réglé l'anarchie qui régnait autrefois dans les ports de l'Est du Canada. L'ASECQ ne dit pas non, mais hésite.

Cette suggestion, de même qu'une autre sur la rémunération des délégués de chantier, partie par l'employeur, partie par le syndicat, indique que les commissaires ont sérieusement étudié les problèmes avant les audiences publiques et songent déjà à des formules de remplacement.

Parmi les autres recommandations de l'ASECQ, il n'y a aucune législation "anti-casseurs", qui rendrait les dirigeants syndicaux légalement responsables des délits commis par les membres de leurs syndicats; une formule de contingentement de la main-d'oeuvre; la disparition de la CIC au profit d'une régie gouvernementale; la planification des contrats gouvernementaux.

La commission entendra aujourd'hui le mémoire de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), qui représente moins de 10% des effectifs ouvriers de la construction.

"Monsieur le ministre Cloutier ..."

La Centrale de l'enseignement du Québec a quelques questions à poser au ministre de l'Éducation à l'heure de son "discours de la rentrée". Le ministre François Cloutier doit en effet prononcer ce discours ce soir à Sherbrooke.

"Si le ministre n'apporte pas de réponse satisfaisante à toutes ces questions, déclare le président de la CEQ, faisons lui savoir clairement que le temps des comités d'étude est révolu et engageons nous-mêmes l'action à la base, dans chacun de nos milieux".

Les enseignants posent 14 questions au ministre dans les dix domaines suivants: la décentralisation, la démocratisation, le financement scolaire, la participation, l'évaluation du système scolaire, la qualité de l'éducation, l'éducation physique, les langues et l'histoire, le mythe de la polyvalence et l'enseignement privé.

Voici quelques-unes de ces questions: "Le MEQ est-il prêt à regrouper l'élémentaire et le secondaire sous une administration unique? — Le MEQ est-il prêt à reviser sa Loi 27 pour permettre la participation soutenue et revalorisée des parents au niveau de l'école et de la commission?

"Le ministre est-il enfin prêt à faire connaître un plan d'action précis pour la promotion de l'éducation physique et du sport scolaire dans les CEGEP et les commission scolaires? — Pourquoi le MEQ recommande-t-il au secondaire un horaire comportant un nombre égal de périodes pour le français et l'anglais? — Le MEQ entend-il rendre obligatoire l'étude de l'histoire nationale au secondaire et au CEGEP?"

Comme Duplessis... dans le temps

Bellemare célèbre ses "nouvelles épousailles"

par Claude Grégoire

QUÉBEC—Un peu à l'instar de Maurice Duplessis qui affirmait que le Québec était sa seule maîtresse, le nouveau député de Johnson, M. Maurice Bellemare, a dit célébrer ses "nouvelles épousailles avec la province", hier.

Le chef intérimaire de l'Union nationale a en effet été assermenté après une éclipse de quatre ans à l'Assemblée nationale.

Sans avertissement préalable, les membres de la tribune de la presse ont eu la surprise d'apprendre, hier matin que M. Bellemare attendait les journalistes à leur salon.

Une immense fleur à la boutonnière, Maurice II, comme l'a surnommé un correspondant parlementaire, a fait sa rentrée, profitant de l'occasion inespérée de la session spéciale convoquée par le premier ministre pour régler le conflit du transport en commun.

M. Bellemare a évidemment profité de l'occasion pour affirmer qu'il est tout à fait faux de prétendre qu'il y a eu collusion entre lui et les libéraux pour les élections de Johnson. "tout a été déclenché quand Desrochers a dit que j'étais un bon organisateur et un homme intègre..." d'expliquer le député qui a ensuite accusé le chef du P.Q. M. René Lévesque d'avoir lancé cette rumeur "parce qu'il était mal pris".

Ragaillardi par sa récente victoire, M. Bellemare ne laisse planer aucun doute à son intention de se présenter candidat à la chefferie de son partie l'année prochaine. D'ailleurs, en Chambre, il veut être traité "avec tous les égards que mérite un chef de parti". Selon lui, il est le seul chef, du côté de l'Opposition à bénéficier d'un tel mandat.

M. Bellemare a renouvelé le défi déjà lancé à René Lévesque de se présenter candidat à des élections complémentaires. "Moi, dans Johnson, je n'avais rien, le parti était fichu. Au cours des 87 réunions précédentes que j'avais fait à travers la province, j'ai rencontré beaucoup d'enthousiasme, mais très mitigé..."

Exploitant l'apparente crise qui règne au sein du Parti québécois, M. Bellemare a déclaré: "Chez nous, il y a un boss qui mène, je n'endure pas 50 colonels!"

Le chef de l'UN a d'autre part qualifié d'indécent d'avoir installé la statue de l'ancien premier ministre Paul Sauvé dans une salle de montre d'un garage de Montréal. Il a l'intention de faire en sorte que la sculpture soit transférée au Centre Paul Sauvé.

D'excellente humeur, M. Bellemare a considéré comme une drôle de coïndidence le fait qu'il effectue sa rentrée parlementaire en même temps que John Diefenbaker fête ses 42 ans de parlementarisme. "Je ne voudrais pas que vous fassiez le corrolaire entre le vieux lion de l'ouest et le vieux lion de l'Est!" a lancé le chef unioniste, dans un état de rire.

Insistant sur son élection dans Johnson, M. Bellemare s'est dit heureux de la "publicité" orchestrée par les journalistes à son endroit.

Selon lui, beaucoup de libéraux ont voté en faveur du PQ. Par contre, il s'est montré "agréablement surpris de l'entente de l'UN avec les créditistes et les présidentiels...".

Les $350 millions pour le maintien de la police québécoise

Choquette: "J'irai jusqu'au bout!"

par DONAT VALOIS

PARIS (PC)—Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a déclaré hier à Paris, qu'il ne cèderait pas devant le refus du gouvernement fédéral de payer au Québec une compensation pour la non utilisation des services de la Gendarmerie Royale du Canada et qu'en aucun cas, il ne négocierait les pouvoirs constitutionnels du Québec dans le domaine de la justice.

M. Choquette a dit, au cours d'une conférence de presse, que le refus du gouvernement Trudeau, signifié par son solliciteur général, M. Warren Allmand, serait étudié dès son retour au Québec, et qu'il ferait l'objet d'une réaction officielle.

"Mais en attendant, a dit le ministre, je peux faire les commentaires suivants:

"En résumé, la position du gouvernement fédéral est qu'un gouvernement provincial qui exerce ses responsabilités constitutionnelles dans le domaine de l'administration y perd au change et est défavorisé sur le plan financier de par les pratiques du gouvernement fédéral, qui donne ses services policiers à tarifs réduits aux provinces qui n'exercent pas leurs responsabilités constitutionnelles.

"Moi, je soumets que c'est un résultat absurde, insoutenable de la part des autorités fédérales et inacceptable au Québec. Pour ma part, j'ai l'intention d'aller jusqu'au bout dans cette affaire-là et de tout faire en sorte pour que ce problème se règle d'une façon satisfaisante dans l'intérêt des Québécois et conformément à la constitution.

"Je n'admets pas que le fédéral, par des pratiques financières, par la location de services de police, circonvienne les dispositions précises de la constitution, qui stipule que l'administration de la justice et la police sont des matières de convenance provinciale.

Pas moyen de savoir où sont les emplois disponibles

La Commission d'assurance chômage intensifie sa politique du silence. Après avoir donné ordre à ses employés de ne pas informer les prestataires sur leurs droits, après les avoirs enjoints de laisser les chômeurs dans l'ignorance de la nature de ce qu'elle appelle le "délai raisonnable" (période durant laquelle il est permis de se chercher un emploi équivalent à celui qu'on a perdu) voilà maintenant que la commission refuse de rendre public les rapports du service consultatif du marché du travail.

Ce service relève de la C.A.C. et ses rapports sont les seules informations qui peuvent instruire les chômeurs sur le genre et nombre d'emplois vacants dans leurs régions. Si on excepte les relevés statistiques canadiens qui sont à peu près inutilisables par les gens qui se cherchent quotidiennement un emploi.

L'information que possède la C.A.C. pourrait orienter les chômeurs vers les secteurs de l'industrie où il y a pénurie de travailleurs. S'ils étaient mis au courant, les prestataires éviteraient de chercher du travail dans les secteurs où les chances d'embauche sont nulles ou à peu près nulles.

Le mouvement action-chômage de la CSN dénonce l'attitude de la Commission. Elle la comprend cependant.

Je désire recevoir MAINTENANT à partir du mois de.....
Je choisis un abonnement: ordinaire $ 9
étudiant $ 6
de soutien $15

J'inclus la somme de.....
Nom:.....
Adresse:.....
.....

MAINTENANT 2765 Côte Ste-Catherine Montréal H3T 1B5
739-2758

ÉTUDIANTS!
ENSEIGNANTS

Ça "presse!" Faites-vous un "devoir" de

Lire... Le Jour chaque matin

ABONNEMENT DE: (Abonnements postaux)

7 mois:	$33.00
8 mois:	37.00
9 mois:	41.00
10 mois:	45.00

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

Ci-inclus, $..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du.....
NOM:.....
ADRESSE.....
.....

Pour thérapie efficace et intensive
"PRIMAL SCREAM"
La Société de psychanalyse et de thérapie "Primal Scream" de Montréal
516 est, rue Sherbrooke
844-8651

PARAPSYCHOLOGIE
INTRODUCTION SCIENTIFIQUE
Répondant à l'immense intérêt de la société québécoise, pour les phénomenes paranormaux, l'I.N.A.S. mets à votre disposition un cours (soir) attrayant et de haut niveau.
LIEU:
Dawson college 1001 est rue Sherbrooke. Début du cour 26 sept.
COLLABORATION:
Institut canadien de recherche en parapsychologie.
PROFESSEUR:
Christian Gordon, L. Ph. de l'UQUAM.
DURÉE:
15 heures.
PARTICIPATION:
$34.00
Institut Nord-Américain pour l'avancement du savoir.
Inscription: 845-8009 — 288-7858.
Soyez les bienvenus!

SKI SKI
DIRECT SPORTS
1182 CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL
674-4637
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

BERLITZ®
C'EST MIEUX!
et ça fait 96 ans que ça dure venez savoir pourquoi. appelez
288 3111
2055 PEEL MONTREAL
387 2566
50 PLACE CREMAZIE MONTREAL
PERMIS NO. 749585/4 MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC

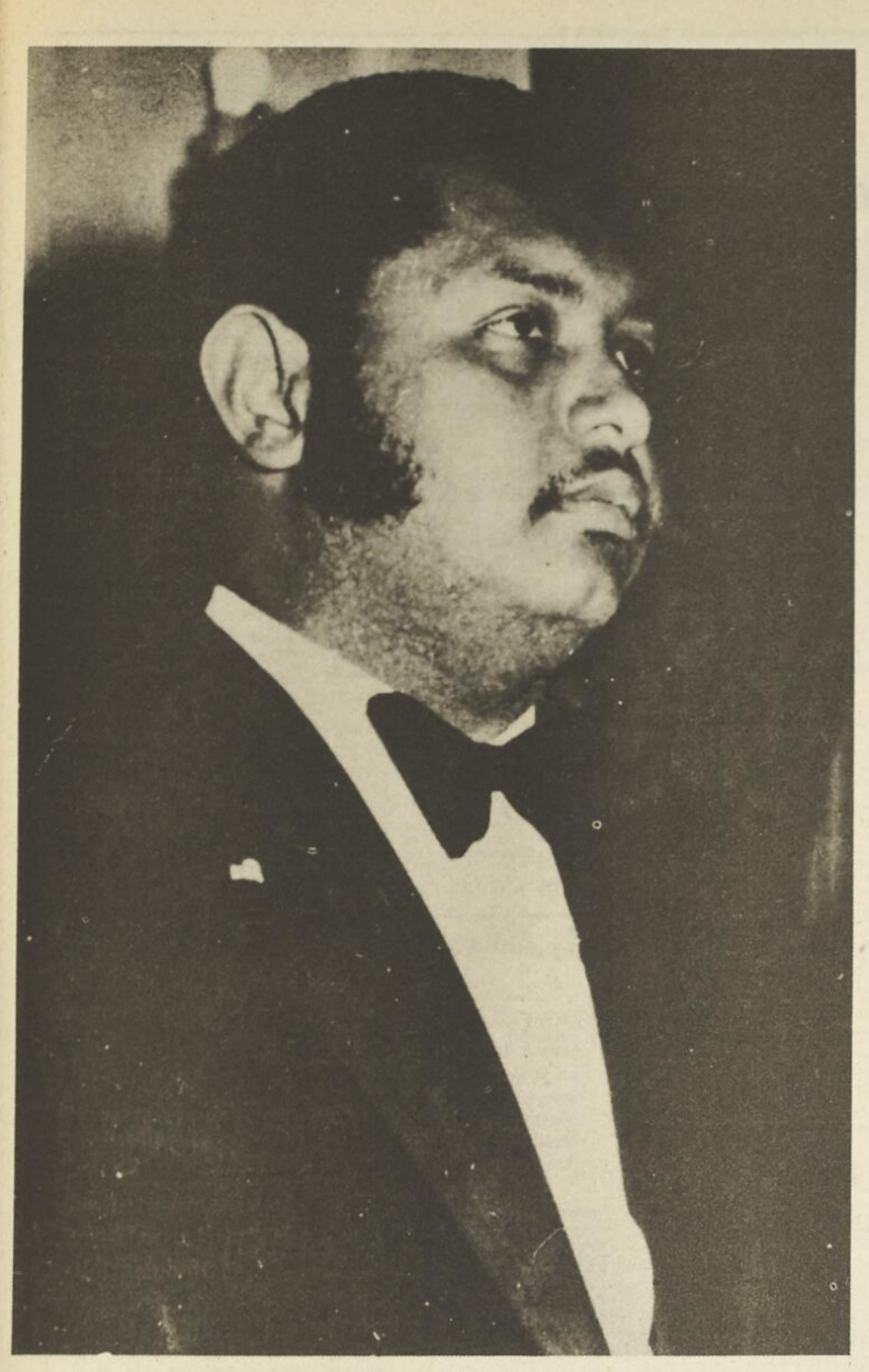

Jean-Claude Duvallier: les mêmes méthodes que "Papa Doc"

1,500 Haïtiens en résidence illégale au Québec

Andras est prêt à rencontrer Bienvenue

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Immigration, M. Robert Andras, sera heureux de rencontrer son homologue québécois au sujet des Haïtiens en difficulté, a déclaré, hier, à la Presse canadienne un porte-parole de ce ministère.

Environ 1,500 Haïtiens seraient en résidence illégale au Québec et feraient face à une déportation éventuelle et à des représailles dans leur pays d'origine.

Les changements apportés en novembre 1972 à la Loi sur l'immigration, par lesquels les visiteurs ne peuvent plus demander le statut d'immigrant pendant leur "visite", ont reçu une large publicité à l'étranger comme au Canada. "Quand les gens arrivent au Canada, leurs réponses démontrent qu'ils connaissent la loi et prennent délibérément des risques", a affirmé le porte-parole fédéral.

Le quotidien The Gazette note de son côté, qu'il n'y avait pas de bureau canadien de l'Immigration en Haïti avant décembre 1973, et cite le directeur de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, M. Paul Dejean, selon lequel les Haïtiens de Montréal "sont délibérément maintenus dans l'ignorance de la loi canadienne tandis que des agences touristiques et les pourvoyeurs de faux papiers exploitent tant qu'ils peuvent les fugitifs et ne les avertissent pas des risques qu'ils courent".

Réfugiés

Enfin, si le Canada adhère à la définition du statut de réfugié selon la Convention de Genève et a même inséré cette définition dans la Loi sur la Commission d'appel de l'immigration, il n'en demeure pas moins que les étrangers qui prétendent à ce statut doivent démontrer qu'ils satisfont aux critères.

"On ne peut prendre pour acquis sans conteste que 1,500 Haïtiens seraient en danger de mort s'ils retournaient dans leur pays. Il faut faire enquête", commente M. Gaudreau.

Depuis janvier 1972, 28 Haïtiens seulement ont demandé le statut de réfugié au Canada. La plupart des cas sont encore devant les diverses cours de justice concernées.

D'ailleurs, le ministère fédéral ne compte pas 1,500 dossiers en cours; il ne peut s'agir là que d'une évaluation de cas illégaux non recensés, selon le porte-parole.

Cas spécifique

Pour ce qui est du cas spécifique de M. Marc-Georges Sévère, dont fait état le quotidien montréalais, ce dernier aurait, selon M. Gaudreau, bénéficié de toute la protection de la loi.

M. Sévère, entré au Canada en se déclarant en vacances, a plus tard réclamé le statut de réfugié, ce qui lui donnait droit à une audience devant la Commission d'appel sur l'Immigration, dont le verdict d'expulsion a été porté en appel devant la Cour fédérale pour vice de forme. L'appel a été rejeté.

M. Sévère sera déporté en Haïti au cours des jours qui viennent. "Je serai tué", a tout simplement dit M. Sévère en entendant la décision du juge W. R. Jackett.

Les autorités haïtiennes, selon lui, n'attendent que son retour pour l'arrêter et le passer aux armes pour rébellion contre le régime Duvallier.

Pouvoir discrétionnaire

Un des témoins devant la Commission d'appel sur l'immigration, originaire du même village que M. Sévère, avait témoigné avoir entendu parler du fait que son compatriote faisait partie d'un groupe activement recherché par la police secrète.

Le ministre de l'Immigration a, dans une certaine mesure, un pouvoir discrétionnaire lui permettant de renverser les décisions administratives des tribunaux quasi-judiciaires sous son autorité.

Le jugement de la Cour fédérale d'appel, lui, ne porte pas sur le fond du litige c'est-à-dire le droit de M. Sévère d'être considéré comme réfugié, mais sur la forme du jugement de la Commission d'appel de l'immigration.

Le parti conservateur provincial

Le conseil provincial se penchera sur la question en fin de semaine

par Maurice Giroux

C'est en fin de semaine à Montréal que se réunira, pour la première fois depuis les dernières élections fédérales, le conseil provincial de l'Association progressiste-conservatrice du Québec.

L'un des principaux points à l'ordre du jour sera la création d'un parti conservateur provincial, tel que l'a proposé à maintes reprises depuis le 8 juillet dernier le député de Brome-Missisquoi, M. Heward Grafftey.

Lors d'une réunion de l'exécutif provincial tenu dans les Laurentides vers le début du mois d'août, il avait été décidé d'attendre le résultat de l'élection partielle dans Johnson avant de se pencher plus avant sur la question.

À ce moment-là, les probabilités étaient qu'advenant la défaite de Maurice Bellemare la voie serait libre pour créer un parti conservateur provincial.

Maintenant que c'est l'inverse qui est survenu, M. Grafftey aura fort à faire pour convaincre le conseil provincial d'amorcer une initiative dans ce sens.

M. Grafftey, qui est présentement en vacances aux États-Unis, sera de retour vendredi pour pouvoir assister au conseil provincial qui se tiendra toute la journée de samedi dans un hôtel de la métropole. Il n'a pu être rejoint pour préciser son attitude face à la victoire de M. Bellemare dans Johnson.

Par ailleurs, le conseil provincial fera sans doute le bilan des dernières élections fédérales, et des résultats obtenus au Québec. L'éternelle question des structures de l'Association reviendra sur le tapis, et plus particulièrement la nomination d'un nouveau secrétaire général. M. Yvon Sirois, qui occupait cette fonction auparavant, a quitté son poste au cours de la campagne électorale.

Le conseil provincial est composé des sept membres de l'exécutif élus lors du dernier congrès de Trois-Rivières, tenu au printemps, des quinze présidents régionaux, et des trois députés, MMM. Claude Wagner, Roch LaSalle et Heward Grafftey.

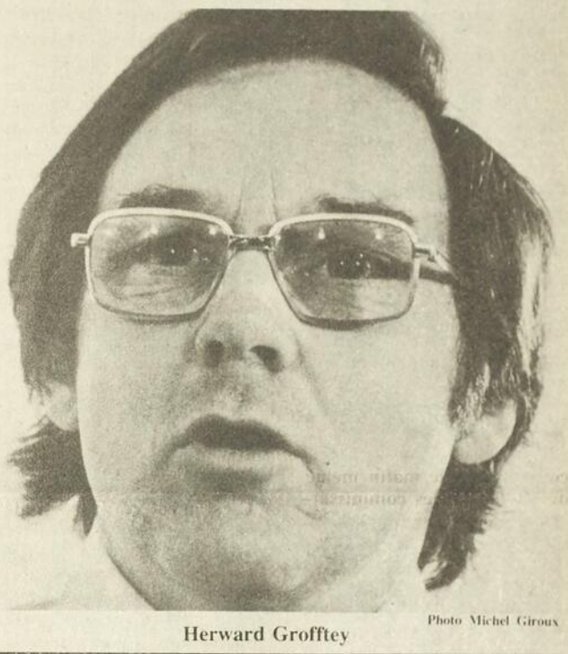

Herward Grofftey

Photo Michel Giroux

Lise Bacon veut "humaniser" les services dispensés aux gens âgés

QUÉBEC (PC) — Le ministère des Affaires sociales du Québec a lancé, hier, une campagne d'humanisation des services dispensés aux personnes du troisième âge et aux malades chroniques.

À l'occasion de cette campagne, Mme Lise Bacon, ministre d'État aux Affaires sociales, entreprendra en octobre une campagne dans toutes les régions du Québec.

Au cours d'une conférence de presse tenue conjointement par le ministre des Affaires sociales Claude Forget et Mme Bacon, le ministre a expliqué qu'il était important de faire porter les efforts de son ministère sur les personnes âgées parce que c'était à ce niveau que les besoins étaient le plus pressants, en termes d'humanisation des services.

Les Chevaliers de Colomb du Québec ont accepté de prendre en charge l'organisation des loisirs des personnes du troisième âge, d'un bout à l'autre de la province.

M. Rodrigue Biron, député d'État des Chevaliers de Colomb, qui assistait à la conférence de presse, a expliqué que l'action serait menée au niveau de chacun des 262 conseils des Chevaliers de Colomb du Québec.

Recommandations

La tournée de Mme Bacon fait suite aux recommandations de la direction générale de l'agrément des établissements du ministère des Affaires sociales, qui a effectué au début de l'année une vérification de la qualité des soins et des services dispensés aux personnes âgées dans les centres d'accueil et les centres hospitaliers du Québec.

Au cours de cette tournée, a expliqué M. Biron, les Chevaliers de Colomb vont prendre note des besoins des personnes âgées dans le domaine des loisirs et ils verront ensuite quelles actions ils devront entreprendre pour y répondre.

Cette action des Chevaliers de Colomb, entièrement basée sur la collaboration bénévole des membres, fait partie du grand programme lancé il y a quelques années par l'organisation sous le thème de "Joie de vivre".

La tournée permettra au ministère de communiquer aux bénéficiaires et à ceux qui travaillent auprès d'eux les résultats de l'analyse des données recueillies par la direction générale de l'agrément, et de faire le point sur les améliorations à apporter dans certains secteurs.

Photo Antoine Desilets

Mesures

M. Forget a profité de l'occasion pour souligner les mesures prises par son ministère pour humaniser ses services envers les personnes âgées.

Il a rappelé que dès le 1er janvier prochain, les personnes âgées qui reçoivent le supplément de revenu mensuel garanti pourront bénéficier de la gratuité des services et des médicaments fournis par les pharmaciens sur ordonnance. Le nombre des personnes admises à ce programme d'assistance-médicaments s'élèvera à 300,000.

La construction des 29 centres d'accueil, annoncée en juin 1973, débutera dès la fin du mois et permettra l'addition de 2,525 nouveaux lits.

Au cours de la prochaine année, plusieurs centres de jour seront créés dans les centres d'accueil pour personnes âgées. Il existe déjà quelques-uns de ces centres où les personnes du troisième âge, vivant seules à la maison, peuvent se rendre durant le jour. Elles peuvent participer à des activités de groupe avec les pensionnaires et bénéficier des mêmes services de qualité qu'eux.

en bref

Câblodiffusion: Pelletier ne commente pas la décision du Québec

OTTAWA (PC) Le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, s'est refusé hier à tout commentaire sur la récente ordonnance de la régie des services publics du Québec en matière de câblodistribution, tant qu'il n'aura pas pris connaissance du dossier.

Par ailleurs, le Conseil de la Radio-Télévision canadienne CRTC émettait un communiqué comprenant la formulation des critères relatifs à l'étude des demandes d'augmentation de tarifs des entreprises de télévision par câble, où il affirme notamment détenir en vertu de la loi "le mandat de réglementer et de surveiller tous les aspects du système de la radiodiffusion canadienne".

"Ainsi, comme le stipule la loi sur la radiodiffusion, les systèmes de télévision par câble font partie intégrante du système unique de radiodiffusion canadienne", affirme la CRTC comme prélude à la définition de ses critères.

En plus d'accorder un permis de câblodistribution à un demandeur n'ayant soumis aucune demande au CRTC, l'ordonnance de la régie québécoise réduit pratiquement de moitié le territoire concédé précédemment en exclusivité à un câblodistributeur par le CRTC.

La régie québécoise a ainsi accordé les secteurs de Rimouski et de Mont-Joli à M. Raymond D'Auteuil à même le territoire précédemment concédé à M. François Dionne, qui est ainsi réduit à Matane et à la Matapédia.

Le prix des vêtements devrait diminuer

OTTAWA (PC) — Les prix de vente des vêtements et chaussures devraient être réduits incessamment en conséquence de la suppression de la taxe de vente de 12 pour cent, le 16 juillet dernier.

À la suite d'entretiens avec les grandes associations de fabricants, d'importateurs et de détaillants, le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a souligné que les porte-parole de l'industrie s'étaient entendus pour affirmer que les répercussions de la détaxe sur les prix à la consommation se feraient sentir à l'automne.

Sabotage chez Québec-Téléphone

MONTMAGNY (PC) — Le Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour retrouver les auteurs d'un acte de vandalisme qui a privé de service quelque 20,000 abonnés de la compagnie Québec-Téléphone, mercredi, dans la région de Montmagny.

Un porte-parole de l'entreprise, à Rimouski, a déclaré qu'un câble "stratégique" avait été sectionné, mardi soir, coupant le service dans une partie des comtés de Bellechasse et Montmagny-L'Islet.

Des équipes d'urgence formées de cadres ont été dépêchées sur les lieux. Le service devait être rétabli progressivement pour une partie des abonnés dans le courant de la journée mais le porte-parole n'a pu prédire quand les réparations seraient entièrement complétées.

D'autres bris moins importants ont aussi été signalés dans la région de Saint-Jean-Port-Joli, de même qu'à Saint-Alexis, dans le comté de Matapédia.

Les 1,500 téléphonistes, techniciens et employés de bureau de Québec-Téléphone, représentés par la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, poursuivent une grève illégale déclenchée il y a maintenant un mois.

Les deux parties n'ont pu s'entendre sur une formule d'indexation des salaires. Les syndiqués protestent en outre contre les suspensions imposées à 23 téléphonistes qui auraient participé à des ralentissements de travail.

Six villes enregistrent un taux d'inflation de 1% en août

OTTAWA (PC) — Six villes canadiennes, dont Québec, ont enregistré un taux d'inflation atteignant un pour cent ou plus au cours du mois d'août, révèle mercredi un bulletin publié par Statistiques Canada.

Les villes de Vancouver et de Thunder Bay 1.3 p.c., Québec 1.2 p.c., Saint-Jean, N.-B., Toronto et Saskatoon-Regina 1.0 p.c., sont d'ailleurs suivies de près par Montréal, Ottawa et Edmonton-Calgary, où les prix ont augmenté de 0.8 pour cent au cours du mois dernier.

Par contre, les villes de Winnipeg, Saint-Jean, T.-N., et Halifax, ont été relativement épargnées, avec des taux d'augmentation des prix de 0.7, 0.5 et 0.2 pour cent respectivement.

LIT CAPITAINE
de 39" x 72"
fini Erable
Prix faut voir pour croire
A.P. Télévision
392 boul. Ste-Foy
Longueuil
670-9250

PAUL-EMILE FAUCHER
NOTAIRE
225 Hymus, Pointe-Claire
697-8722

ÉCOLE DE CONDUITE
Charley
669 4440
MONTREAL ET LAVAL

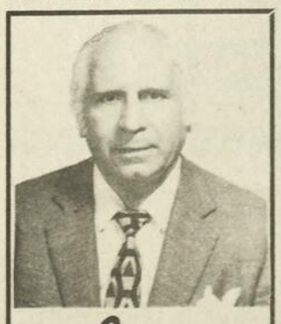

Jos Troiano
Le promoteur de la mode européenne au Québec est de retour parmi nous, pour habiller avec élégance sa nombreuse clientèle.
6970 ST-HUBERT
MONTRÉAL H2S 2M9
TÉL. 271-1715

SPÉCIAUX
DU 19 AU 26 SEPTEMBRE
Patins "All Canadian"
pour hommes, garçons et filles toutes pointures
à partir de $7.95
choix complet d'équipement de hockey.

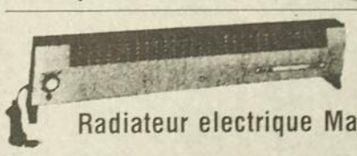

Radiateur electrique Mark Hot
1,500 watts
Modèle No 50A
Ord. $39.95
Spéc. $29.95
1,000 watts
Modèle No 34A
Ord. $34.95
Spéc. $24.95

Siege moule
avec pentures en plastique. Solidement moulé d'Estalon durable
Re. $6.25
spéc. $3.89

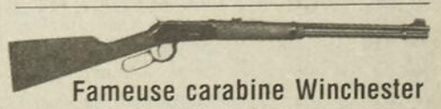

Fameuse carabine Winchester
Nous avons plusieurs autres modèles ainsi que les munitions nécessaires.
GRAND SPÉCIAL $98.95
QUINCAILLERIE Lambert
6524, PLAZA SAINT-HUBERT, 274-3521
PRÈS DE LA SORTIE DU METRO BEAUBIEN
SUCCURSALE: 5200, AV. GATINEAU, Côte-des-Neiges — 731-6833

les placements

toronto

Baisse de l'industriel

TORONTO (PC) — L'indice industriel de la Bourse de Toronto a fermé à la baisse mercredi pour la première fois depuis quatre séances. Mais le recul est minime. L'indice enregistrait un moment une baisse de près de deux points et, par la suite, il a repris presque tout le terrain qu'il avait perdu.

Le virement a été faible.

L'indice industriel recule de .54 et tombe à 160.04, l'indice de l'or, de 3.30 et tombe à 327.95, alors que celui des métaux de base monte de .82 et atteint 64.81 et celui des pétroles de l'Ouest, de .73 et atteint 133.27.

Onze des parties constituantes de l'indice industriel régressent et cinq progressent. Les mines industrielles et les services publics y sont les plus grands perdants et les banques et l'industrie manufacturière sont au nombre des gagnants.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	200	285	285	285	−10
Aby Gln w	500	70	70	70	
Abitibi	3575	$9¼	9⅛	9¼	
Abitbi 7½p	100	$37	37	37	− ¼
Acme Gas	1000	7	7	7	+ 1
Acres Ltd	z50	$6⅛	6⅛	6⅛	
Afton Min	600	355	350	350	−20
Agnico E	4550	$6¼	5¾	6	+ ⅜
Agra Ind	500	485	475	485	+20
Ahed M	500	48	48	48	+ 5
Akaitcho	2000	130	130	130	+ 8
Albany	17800	24	20	24	
Alt East G	2950	410	400	400	
Alta Gas A	4596	$10½	10¼	10⅜	+ ⅛
Alta G C p	z120	$58	58	58	
Alta G D p	31	$115	115	115	
Alcan	4482	$26⅞	26¼	26⅞	
Alcan pr	z10	$22¾	22¾	22¾	
Algo Cent	655	$10⅛	10	10	− ½
Algoma St	2268	$23⅜	23¼	23¼	− ¼
Allarco Dv	400	$6¾	6¾	6¾	
Alum 4½ p	z40	$32¼	32¼	32¼	
Am Larder	1500	30	30	30	
A Quasar P	400	$7½	7½	7½	+ 1
Andres W	3425	$7¼	6¾	6¾	− ¼
Anglo-ccn	667	$18⅞	18⅜	18½	
Ang CT 4½	z10	$20¾	20¾	20¾	
Anthes C p	z50	$65	65	65	
Aquitaine	1550	$16½	16¼	16½	+ ¼
Argus	300	$15	15	15	
Asamera	4600	$6⅝	6¼	6⅝	+ ⅛
Asbestos	900	$15¾	15½	15½	+ ½
Ashland C	2000	$6	6	6	− ¼
Asoc Porc	2800	100	90	90	−10
Atco A	235	$10	10	10	− ⅜
Bad Boy	530	300	300	300	
Ballndery	2000	58	58	58	
Banist	22300	460	440	440	−30
Bankeno	3900	190	185	185	
Bank B C	z8	$15¾	15½	15½	
Bk Mtl	19173	$12¼	11⅞	12¼	
Bank N S	5255	$33½	33	33½	+ ¼
B Cdn Nat	250	$14½	14¼	14½	+ ⅝
Bary Expl	1500	45	45	45	− 3
Baton B	3975	410	400	410	+35
Bay Mils p	300	$10½	10½	10½	
Becker B p	1100	250	250	250	
Bell Canad	6690	$42¾	42½	42¾	− ⅛
Bell A pr	z5	$42¼	42	42⅛	
Bell B pr	600	$42¾	42½	42¾	+ ¼
Bell C pr	400	$25	25	25	
Beth Cop A	500	$10	10	10	
Bl Hawk	1000	34	34	34	− 4
Black P A	600	290	290	290	
Blkwod A	600	375	375	375	+15
Block Bros	1020	270	265	270	− 5
Bombrder	550	200	200	200	− 5
Bovis Cor	8300	110	101	110	
Bow-m pr	200	$39⅛	39	39	
Bow Valy	4190	$13	12¼	13	+ ½
BP Can	3271	$10¾	10½	10⅝	
Bralor Res	1000	111	110	110	− 1
Bramalea	3740	299	286	295	+ 5
Brameda	2296	36	34	34	+ 1
Brscn A	14024	$11⅞	11⅝	11⅞	
Brenda M	3760	430	405	405	−35
Brdg Tank	600	425	425	425	−25
Bright A	635	$9	8⅜	8⅞	+ ⅜
Brinco	39874	$8	7⅞	8	+ ⅛
Br Am Bnk	z50	$13¼	13¼	13¼	
BC Forest	1750	$10½	10¼	10½	+ ½
BC Sugar A	5025	$17⅞	17¼	17¼	
B Phone	300	$48	48	48	− ½
BCPh 5¾ p	z50	$56	56	56	
BCPh 6 pr	z10	$59½	59½	59½	
BCP4 6.80	200	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
BCP 7.04 p	200	$17½	17½	17½	+ ½
Brck A	115	$13¼	13¼	13¼	
Brunswk	3550	395	385	395	
Budd A w	315	210	210	210	+10
Bulora Cor	1500	110	102	110	+ 7
Burns Fds	500	$8¾	8¾	8¾	− ¼
Bushnell	225	$8¾	8¾	8¾	− ¾
C					
CAE Ind	100	$7	7	7	+ ½
Cal Pow	z25	$17⅞	17⅞	17⅞	
Cal P 5 p	z25	$46¾	46¾	46¾	
Calmor I B	1000	46	46	46	− 6
Calvrt Dle	2000	115	110	115	+10
Cam Mine	1000	14	14	14	
Camfl	15770	$10⅜	9⅝	10¼	
Cam Chib	2100	370	350	360	−10
Camp RL	3050	$27⅜	25½	26	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Costain R	600	$6	6	6	+ ¼
Craigmt	2000	405	400	400	− 5
Crain R L	200	$9	8¾	9	+ ¼
Crestbrk	150	282	282	282	− 3
Crwn Life	500	$36¼	36¼	36¼	+ ¾
Crush Intl	1300	$5¼	5⅛	5¼	− ½
Cuvier M	3000	97	95	95	+ 5
D to G					
Dale R pr	300	$6¾	6¾	6¾	
Dalex pr	z30	$92	92	92	
D Ara	11000	14	14	14	+ 1
Decca R	1000	230	230	230	+15
D Eldona	1000	28	28	28	− 2
Denison	863	$36¼	36¼	36¼	+ ½
Dicknsn	8150	$6½	5½	6¼	+ ½
Discovry	2300	113	110	113	+ 2
Distl Seag	9549	$27	26⅝	26⅞	− ⅛
Doman I	1500	400	400	400	
Dome	6105	$40¼	38	38½	− 1
Dome Pete	z60	$21	20⅞	21	
D Bridge	z50	$33	33	33	
D Citrus	100	420	420	420	+20
D Explor	1000	22½	22	22½	−2½
Dofasco	4475	$23½	22⅝	23¼	− ¼
Dofasco p	190	$60	60	60	
Dom Lime	100	$6½	6½	6½	−1¼
Dom Store	525	$13⅞	13¾	13¾	− ¼
D Textie	1500	$8¼	8	8¼	− ⅜
D Textile p	20	$101	101	101	
Domtar	650	$21	20¾	20⅞	− ⅜
Domtar pr	200	$12¼	12¼	12¼	
Douglas L	100	250	250	250	
DRG Ltd A	400	$6	5⅞	6	+ ½
Dr Mc C A	z25	$15	15	15	
Du Pont	778	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Dylex L A	520	425	425	425	
Dynasty	1300	$7¼	7	7	
Estn Can r	1220	2	2	2	
Estn Prov	400	280	270	280	+ 5
E Mal	20943	315	280	300	
East Sull	720	205	200	205	+ 7
Ego Mines	2900	50	48	50	+ 2
Electro A	275	450	450	450	−10
Elks Stors	200	$8	8	8	
Extndcar	100	395	395	395	+15
Falcon C	7740	$8⅝	8¼	8½	+ ¾
Falcon	2495	$31¼	30⅝	31	− ½
Fed Ind Ltd	1100	480	475	475	
Fields S	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Finning T	1500	$7	7	7	
F City Fin	100	390	390	390	−60
F Mar	13500	39	38	39	+ 2
Foodcrp L	2400	115	112	115	
Foodex S	1100	225	215	215	+15
Francana	z50	$9	9	9	
Frnca r	3390	2	1	1	− ½
Fraser A	300	$20	19¾	20	+ ¼
Frobex	7000	15	15	15	
Fruehauf	z40	$7½	7½	7½	
Gaz 5.40 p	z10	$54	54	54	
Gen Distrb	200	$6	6	6	+ ½
GMC	1214	$37	37	37	− ¼
Genstar L	1175	$14⅛	14	14⅛	
Gnstar L w	600	350	350	350	−25
Gnt Masct	4000	75	72	72	+ 1
Giant Yk	2050	$8¼	8	8¼	
Gibraltar	3220	$6⅜	6	6¼	
Glendale	5300	225	200	215	−15
Goldray	6350	35	32	32	− 3
Graft G	6500	$17	17	17	− ½
Granduc	550	155	155	155	
Granisle	1300	$10	10	10	+ ⅜
GL Nickl	z550	93	93	93	
GL Paper	425	$16	15¾	16	+ ½
GL Pap w	500	240	230	230	+10
Gt W Life	510	$46¼	46	46¼	− ¼
Gt West S	800	315	315	311	
Greyhnd	400	$13¾	13¾	13¾	
Guar Trst	1725	$5⅛	5	5	
Guard Cap	600	300	300	300	+20
Gulf Can	8180	$22½	22⅛	22½	− ⅛
Gulfstrem	4446	28	28	28	
H to L					
Hambro C	300	195	190	195	
H Group	500	325	320	325	
Hnd C pr	200	400	400	400	−50
Hardee	z100	93	93	93	
Hard Crp A	550	415	410	410	−10
Harlequin	200	$9	9	9	+ ½
Harris J S	1100	395	385	395	+ 5
Hawker S	1788	450	450	450	
Hawker pr	z70	$57	55	56½	

Joutel	z100	36½	36½	36½	
Kaiser Re	925	320	320	320	+ 5
Kaiser w	7500	132	120	125	− 7
Kam Kotia	500	43½	43½	43½	−6½
Kaps Tran	8400	215	182	205	+10
Keen Ind	500	335	335	335	−15
Kelsey H	z50	$7	7	7	
Kenting	240	450	450	450	+20
Kerr A A	2570	$9¾	9½	9½	− ⅛
KOFFLER	¾⅝??	½??	⅜ − ⅝	½	
Koffler A p	100	$7	7	7	+ ⅛
Koffler w	z200	65	65	65	
Labatt A	330	$15⅞	15⅝	15⅞	
Labatt A p	200	$15⅞	15⅞	15⅞	− ¼
LOnt Cem	650	246	240	240	
L Osu	3000	3½	3½	3½	− ½
L Shore	741	350	350	350	+30
Laura Sec	z46	$7¾	7¼	7¾	
Laurasia	1000	45	45	45	− 2
Lau Fin	109	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜
Lau F 2.00	z20	$17¼	17¼	17¼	
Leigh Inst	1200	190	190	190	
Leons Frn	100	$7	7	7	+ ⅛
Liberian	2050	$10	10	10	
LL Lac	700	170	160	160	−20
Livingsto	z60	$6⅞	6⅞	6⅞	
Living pr	z6	$36	36	36	
Lob Co A	200	$5½	5½	5½	
Lob Co B	730	$5½	5½	5½	
Lob Co pr	275	$21½	21½	21½	
Lob Ltd Ap	z50	$13½	13½	13½	
Lob Ltd Bp	200	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅝
Lob Inc	100	300	300	300	
Lochiel	7300	115	101	112	+12
Loeb M	600	275	270	270	− 5
Lost River	2000	200	200	200	
Lytton M	2100	112	111	112	− 3
M to O					
Mclan H A	327	$6	6	6	+ ¼
M Cable	113	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
MB Ltd	2508	$24	23¾	23¾	− ½
Madeline	2800	395	380	380	−15
Madsn	12800	76	71	75	− 3
Magna Int	500	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Magnason	900	160	152	160	
Magnetcs	1200	28	28	28	− 4
Majst Wil	1500	240	240	240	+10
Man Bar	2000	80	75	80	+ 5
M Lf Gard	100	$23½	23½	23½	
TSE A8		vsvryrltcyn			16
M Lf Mills	400	$19¾	19½	19¾	− ¼
M L Mills p	25	$100	100	100	
Maplex M	100	200	200	200	−10
Maritime	z44	$15⅛	15⅛	15⅛	
Martin	3500	22	22	22	+ 1
Mass Fer	4605	$13	12⅝	13	+ ⅛
Matchan	4000	10½	10½	10½	
Mattgmi	1200	$13	12⅞	13	+ ⅛
Mc Intyre	1350	$22	21¼	21¼	+ ¼
MDS Helth	100	150	150	150	
Mentor	1000	115	115	115	− 3
MEPC	1000	$5¾	5¾	5¾	− ¼
MEPC w	1550	165	165	165	− 5
Mercantil	1995	$11⅝	11¼	11⅝	+ ⅛
Merland E	500	105	105	105	+ 5
Met Stores	z1	$8¼	8¼	8¼	
Met Trust	z76	$15	11¾	15	
MICC	100	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ½
Microsyst	810	315	305	310	− 5
Micrsys w	400	140	140	140	− 5
Midcon	10500	70	64	64	− 2
Milt Group	1000	175	175	175	
Mindamr	6500	43	41	41	− 4
Moffat A	z50	$5	5	5	
Molson A	755	$16	15¾	15¾	
Molson B	z50	$15¾	15¾	15¾	
Monarc W	1500	125	100	100	−25
Monenco	100	$7	7	7	− ½
Mtl Trust	z50	$9¾	9¾	9¾	
Moore	20594	$41¾	41	41¼	− ½
Mt Wcight	1000	13	13	13	+ 1
MTS Inter	z400	29	29	29	
Multi-Mi	3000	41	41	41	− 1
Murphy	1175	$5	5	5	
NaChrs I	4300	$5	490	495	+10
Nat Drug	500	400	400	400	+15
Nat Sea A	100	$8½	8½	8½	
N B Cook	300	180	180	180	−10
NBU Mine	300	300	290	290	−15
Neonex	180	130	125	130	
New Ath	500	16	16	16	
N Cal	11000	16½	15	15	− 2
N Kel	11500	23	20	22	+ 4
N Que Ragl	1150	280	270	280	−10
N Yok Oil	3500	40	40	40	
Nick Rim	5000	7	7	7	
Nor Acme	500	10	10	10	− ½
Noranda A	8155	$30¾	29¾	30¾	+ ¼
Norlex	See list below.				
NC Oils	700	290	280	290	+25
Nor Ctl G	258	$9	9	9	− ¼
Nor Ctl B p	100	$17	17	17	
Nor Ct 150 p	400	$16½	16¼	16½	
Nor Ctl w	1075	165	155	155	
Nor Elect	300	$20½	20½	20½	+ ¼
Northgat	3500	405	390	405	+ 5
Northld	3500	11	10	10	− 1
Nowsco W	100	$5	5	5	+50
Nlma	18200	62	50	52	+ 2
Nufort Res	z333	15	15	15	
Numac	6650	$8⅛	7½	8⅛	+ ¼
Nu-Wst A	1800	$5	5	5	
Okwd	10950	79	68	79	+ 7
Obrien	2500	35	33	33	− 1
Ocdentl Pt	2405	$7⅝	7½	7⅝	
Ontario Tr	z59	265	265	265	
Orchan	1)00	360	350	360	
Orlando R	100	$9½	9½	9½	
Oshawa A	100	475	475	475	+10
Overlnd pr	z3	$30½	30½	30½	
P to S					
Pac Coper	2500	55	55	55	
Pac Pete	1356	$14¾	14½	14¾	− ¼
Page Pet	550	100	100	100	
Pamour	7290	$9¾	8⅝	9⅛	− ⅛
Pancana I	500	86	86	86	+ 6
PanCdn P	200	$7⅝	7⅝	7⅝	− ⅜
Pan Centr	3550	100	95	100	+10
PangoGld	4500	105	105	105	−20
Pan Ocean	8445	$7¾	7¼	7¾	+ ¼
Patino N V	300	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Pe Ben O	350	240	230	230	−15
Peerless	400	380	380	380	−10
Pembin A	1100	180	180	180	
Pembin B	100	185	185	185	
Pennant	100	100	100	100	+ 8
P Jewl A	200	420	420	420	+20
P Jewl pr	z19	$95	95	95	
Petrofina	z60	$17	15⅞	15⅞	
Petrol	1000	115	115	115	− 5
Peyto Oils	6250	265	235	265	+10
Phillips Cb	250	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Pick Crow	1000	38	37	37	− 1
Pine Point	375	$28	27¾	28	+ ½
Pinnacle P	7750	17	17	17	− 1
Place G	9000	20	20	20	
Placer	1125	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅛
Pow Corp	300	$8¾	8¾	8¾	− ¼
Prado Exp	20	135	130	130	+ 5
Preston	320	$10	9⅞	10	
Price Co	1400	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Pure Silv	1200	137	135	137	
Pursides	1200	100	100	100	− 5
Q Brdcast	300	325	320	325	+25
Qasar et	700	170	170	17	+10
Q Sturg	52830	385	350	355	−45
Quenswer	1000	170	170	170	
Ram	2000	175	175	175	
Ranger	6110	$14¾	13¼	14¾	+1¼
Rnk Org A	470	270	270	270	−10
Rayrock	z300	98	98	98	
Readers D	100	$8½	8½	8½	+ ½
Realty B w	500	72	72	72	− 8
Rdpath A	985	$16⅞	16	16¾	−1⅛
Reed Oslr A	725	$6¾	6¾	6¾	
Reeves	z150	58	58	58	
Reichhold	z50	$20¾	20¾	20¾	
Reich wt	300	$11	11	11	+ ⅛
Reitman A	300	$6¼	6¼	6¼	
Rembrant	200	$6¼	6	6¼	+ ¼
Repub Res	2000	28	25	25	− 5
Res Servic	200	170	165	165	
Revn P	12395	77	70	73	− 8
Rio Algom	812	$23¼	22½	22½	− ½
R Little	235	215	215	215	+ 5
Rothman	z50	$8½	8½	8½	
Rothm 2p	200	$11½	11½	11½	− ⅛
Rothmn w	400	120	110	120	+15
Royal Bnk	7675	$28	26¼	8	+ ¼
Royal Tr A	755	$19¼	19	19	
Russel A	2630	$14⅛	13¾	14	
Ryanr	11500	5	5	5	
StL Corp p	100	$63	63	63	− 1
Saellite	2000	5	5	5	+ 1
Sayvette	500	200	200	200	
Schneid b p	100	$7½	7½	7½	
Scot York	z50	175	175	175	
Scot Lasal	1575	110	105	110	
Scot Paper	600	$19¾	19¾	19¾	− ¼
Scotts	600	470	455	455	−15
Scurry Rn	134	$20	20	20	
Seaway pr	100	450	450	450	−30
Seco Cem	1100	$7	6⅝	7	+ ⅛
Shaw Pipe	100	390	390	390	−35
Shell Can	4322	$11⅞	11⅜	11½	− ¼
Sheperd P	600	175	170	175	−25
Sherr	11863	$7⅛	6¾	6¾	− ⅜
Siebens	300	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Sigma	1475	$27⅝	27¼	27¼	− ¾
Silmq	11500	20	20	0	
Silverwd A	159	$9	9	9	− ½
Silverwd B	z24	$10⅛	10⅛	10⅛	
Simps	16700	$6⅜	5⅞	6	− ¼
Simpson S	965	$8¼	8	8¼	− ⅛
Sklar M	300	275	275	275	+15
Sklar W	800	105	100	105	− 5
Skye Res	4600	260	220	260	−10
Slater Stl	245	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Slat W Can	2100	385	370	370	−10
Sogepet	3700	120	110	110	− 5

Southm A	3800	$22½	22	22	
Spar Aero	4100	210	200	208	+ 7
Spooner	6000	20	19	19	
St Brodcst	160	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅛
Stand Ind	z50	$6½	6½	6½	
Stelco A	3600	$25¾	25⅜	25⅜	
Steep R	1900	116	112	112	− 6
Steinbg A	100	$16⅛	16⅛	16⅛	− ⅜
Steintron	200	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Sud Cont	5000	56	55	56	+ 2
Sullivan	2075	205	200	200	− 6
Sundale O	8400	440	380	410	− 5
Systems D	225	325	325	325	−10
T to Z					
Teck Cor A	1910	295	290	295	+ 5
Teck Cor B	1333	280	261	280	+15
Tele Cap A	200	$5	5	5	− 1
Teledyne	1000	380	375	375	
Texaco	720	$32½	32½	32½	− ½
Texasglf	4368	$22⅞	22¼	22⅞	+ ⅛
Texore	4500	13	12	13	
Tex-Sol	2000	15	15	15	+ 1
Thoms N T	107	180	180	180	−20
Thom L	1000	24	24	24	
Thom N A	1500	$9¾	9½	9⅝	+ ⅛
Tone Craft	200	350	350	350	
Tor Dm Bk	3056	$32¼	31¾	32¼	
Tor Star B	3950	$10	9½	10	
Total Pet	4614	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Total P A p	200	$12½	12½	12½	+ ⅛
Traders A	750	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Trader 66 w	300	235	225	225	+ 5
Trnsair	1500	150	150	150	+10
TrCan PL	5455	$8¾	8⅝	8⅝	− ¼
TrCan A pr	z10	$47¼	47¼	47¼	
TrCan B pr	z100	$27½	27½	27½	
TrCan C pr	475	$31⅝	31⅝	31⅝	+ ⅛
TrCan PL w	1500	70	65	70	+12
Tr Can Res	8500	60	53	60	+ 3
Trans Mt	1710	$12	11½	11⅞	
Travlway	200	$5	5	5	
Tribag	2500	29	27	27	
Trimac	z75	265	265	265	
Trizec Crp	100	$17¼	17¼	17¼	− ¼
Trizec w	5000	44	40	40	+ 2
Turbo R	4000	61	61	61	
Unican S	1000	165	165	165	
Unicorp F	700	125	125	125	
Un Ac Iv	2005	$40	40	40	−4½
Un Carbid	164	$17½	17½	17½	− ¾
Un Gas	1000	$8	7¾	8	+ ¼
U Mining	1000	30	30	30	
Union oil	100	$7¼	7¼	7¼	− ¼
U Asbesto	2500	245	238	238	− 2
U Cn Shar	144	$6½	6½	6½	− 1
U Can	14260	$8⅜	7⅜	8¼	+ ⅞

U Keno	600	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
U Siscoe	9100	300;	290	300	
Un Tire	700	220	205	205	−15
Un Trust	100	450	450	450	
Un Tr r	z1300	1	1	1	
UWbn 6¼p	z15	$38¼	38¼	38¼	
UnWstnOG	1500	102	102	102	
Unir Gas	800	175	170	175	+10
U Sections	40	300	280	280	+10
Upp Can	2700	130	120	122	+ 7
Vencap	500	75	75	75	
Venpower	z250	39	39	39	
Versatile	500	430	425	430	−10
Versati A	1700	435	425	425	−20
Vic G Tr	100	$19	19	19	− ¾
Villcentre	100	260	260	260	+ 5
Voyagr P	1400	325	310	315	
Vulcan Ind	100	380	380	380	−10
Wainoco O	100	200	200	200	
Wajax A	120	$9½	9½	9½	+ ⅛
Walk GW A	3835	$36⅝	36¼	36½	− ¼
Weco Dev	1600	105	100	105	+ 5
Weldwod	10	$7⅞	7⅞	7⅞	
Wstburne	175	$7	7	7	+ ⅛
Wcoast Pt	3550	270	250	270	+20
W Pet A p	270	$13½	13½	13½	+ ⅛
Westcost	940	$16½	16¼	16¼	
Wcost 8½ p	275	$49⅛	49	49	
Wcoast w	5920	150	140	148	− 7
W Dec	10200	395	370	380	−10
West Mine	800	204	203	203	+ 1
Westfair	z90	$21	20	20	
Westfield	1900	54	50	54	+ 3
Westnhse	300	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Weston	550	$22¼	22⅛	22⅛	− ⅛
Wstn 6pr	z60	$60	60	60	
Whithorse	100	250	250	250	
White Pas	100	$6½;	6½	6½	+ ⅛
Whonok A	993	385	375	375	−10
Win El	10000	6½	6½	6½	
Woodwd A	4300	$18½	18¼	18¼	+ ¼
Wr Harg	133	130	130	130	−15
Yk Bear	2200	225	225	225	
Yukon C	1200	72	72	72	− 3
Zellers	500	$6½	6½	6½	− ⅛
Zenmac	6000	6½	6	6	− ½
Trust Units					
BBC R un	300	$10	10	10	+ ½
BBC R wt	800	90	90	90	
BM-Rt un	1250	$9¼	9	9⅛	
BM-RT wt	1820	92	92	92	− 3
C Perm un	1250	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
Heitman u	885	$6¼	6¼	6¼	
Heitman w	5233	55	52	52	− 3
TD Rlt un	z88	$20¼	19⅞	19⅞	
TD Relt w	z38	150	150	150	

Indices de la Bourse de Toronto

	In.d	Aurif.	Mét.	Pét.
Fermeture	160.04	327.95	64.81	133.27
La veille	160.58	331.25	63.99	132.54
Sem. dern.	157.71	318.50	63.50	131.69
Mois. dern.	175.69	503.31	75.32	160.03
L'an dern.	216.12	263.20	102.27	243.06
Haut 1974	228.78	622.04	109.23	274.81
Bas 1974	151.43	284.96	62.06	125.27

Campau A	800	475	445	475	+35
Can Cem L	850	$9½	8⅞	9	− ⅜
C Geother	1620	50	46	50	+ 5
C Nor West	4000	250	225	250	+20
Can Perm	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
CS Pete	14000	188	170	188	+ 9
C Tung	1200	395	390	395	+20
C Cablesy	700	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅜
C Cable w	8306	115	115	115	
Cdn Cel	3400	390	345	370	−10
C Ex Gas	9400	209	185	209	+ 4
CG Invest	450	$15	15	15	+ ½
C Homestd	6500	290	275	284	− 6
C Hydr	2264	420	400	415	
C Imp Bank	7236	$22¾	22	22⅝	− ⅛
CIGO	20990	455	425	450	−20
CIL	650	$19⅛	19	19⅛	
CLI Pete	2000	15	14	14	− 3
C Manoir	1200	310	300	300	−10
C Malart	5500	19	17½	19	+ 1
C Marconi	200	285	275	275	+ 5
C Memoial	1600	112	100	100	−25
C Merrill	101	234	234	234	+ 9
C Ocdental	5002	$6⅝	6⅝	6⅝	− ⅛
CP Inve	1575	$13	12⅞	12⅞	− ⅛
CP Inve pr	250	$25⅞	25½	25½	
CPIn w	90510	33	27	33	+ 3
CP Ltd	11560	$12¾	12⅜	12¾	+ ⅛
CPL A p	746	$8¾	8¾	8¾	− ⅛
CPL $3. pr	z9	$5½	5½	5½	
C Reserve	700	200	195	195	+ 5
Cdn Sup O	110	$28	28	28	+ 1
Cdn Tire	220	$30⅛	30	30⅛	−1¼
Cdn Tire A	1973	$32	31¼	32	+ ¼
C Uilties	520	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
C Util $1.25	z10	$14¾	14¾	14¾	
C Util w	500	120	120	120	+ 5
CWN G 4 pr	100	$8¼	8¼	8¼	
Canron	1100	$17	16½	16½	+ ¾
Caron 6 pr	z25	$82¾	82¾	82¾	
Capit Div	900	27	27	27	
Cara	20000	375	375	375	−15
Carl OK	1730	270	260	260	− 5
Carl OK A p	z70	$18	16½	16½	
Carl OK B p	z50	$20	20	20	
Carma D	1700	$7	7	7	
Cassiar	2200	425	425	425	−25
Cassidy L	800	380	370	370	−10
CC Yachts	300	240	240	240	− 5
Celanese	2400	450	430	440	−15
Ctl Fund A	275	$9¾	9¾	9¾	− ¼
Cent Pat	3500	80	75	75	− 6
CFCN	200	$6	6	6	+ ⅛
Charter Ol	500	405	400	405	+ 5
Chieftan D	1100	460	435	435	−15
Chrysler	2880	$12¾	12⅜	12⅝	− ¼
Coch Will	9400	100	92	92	− 8
Coch-Dun	100	$38	38	38	− 2
Cokfield	400	335	335	335	
Coin Lake	2000	14	14	14	
Coldstm	z31	150	150	190	
Coles Book	z55	$5⅛	5⅛	5⅛	
Cominco	1053	$25⅝	25½	25½	− ⅜
Com Cap	300	160	160	160	− 5
C Holiday I	510	415	400	410	− 5
CHIns A p	3000	$18¼	18	18	
Computel	150	345	345	345	− 5
Conduit A	100	350	350	350	
Conia	12400	112	95	95	−10
Conn Chm	200	335	335	335	+ 5
Con Bath	1030	$23	22¾	23	− 1
Con Bath p	750	$16⅛	16g1	16⅛	
Con Bath w	1700	40	39	40	
C Bath 68 w	700	$8	7¾	7¾	
Con Bldg	1600	205	205	205	+ 4
C Morisn	2300	108	103	103	− 5
Cons Pipe	1000	300	290	300	+15
Cons Prof	1000	41	41	41	
C Rambler	7000	245	240	240	− 5
Cons Gas	3509	$13⅝	13⅛	13⅝	
Control F	100	125	125	125	
Conwest	700	295	285	295	+15
Corby vt	620	$15⅝	15¼	15⅝	
Corby B	z70	$14	14	14	
Cornat Ind	1700	375	370	375	− 5
Coseka R	2900	150	140	148	− 3

Hayes D A	108	$5	5	5	
Holinger A	1835	$23⅛	23	23	+ ⅜
Homco A	100	275	275	275	
Home A	2150	$19¾	19	19¾	+ ¾
Home B	125	$18	18	18	
H Bramor	300	315	300	315	+15
Houston O	4800	120	110	120	+ 6
Hud Bay A	6858	$16½	15¾	16⅜	+ ⅛
H Bay Co	1325	$11½	11⅜	11⅜	− ¼
HB Oil Gas	320	$21½	21½	21½	− ½
Huron Eri	102	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Husky Oil	1860	$14¾	14⅝	14⅝	− ⅛
Hydrd	11200	43	40	43	+ 2
IAC	2310	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
IAC 4½ p	100	$49½	49½	49½	−1½
Imasco A	1228	$20	19¾	20	
IOil A	10430	$26	25⅝	26	
Indal Can	100	$9	9	9	
Inland Gas	200	$7¼	7¼	7¼	
Inter-City	1000	380	380	380	+ 5
Intrmetco	1000	410	400	400	−10
IBM	255	$162	155	162	−2½
IMC	100	$40	40	40	+1⅞
Int Mogul	700	350	350	350	
Inco A	13651	$24⅛	23¾	24⅛	− ¼
Int Obaska	6000	16½	16	16	+ ½
Int Div	500	205	205	205	+ 5
Intpr Pipe	8625	$12⅛	11¾	12⅛	+ ⅛
Int Pipe w	8750	168	155	155	−10
Inter Tech	500	11	11	11	
Inv Grp A	200	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅛
Inv Grp 5 p	z75	$11⅝	11⅝	11⅝	
Iron Bay T	100	450	450	450	+10
Irwin T A	200	180	180	180	
Island Tel	100	$8	8	8	− ⅞
Iso	1000	90	90	90	− 5
ITL Ind	1500	110	110	110	
ITL Ind pr	100	$11	11	11	
IU Intl	9115	$10⅞	10⅝	10⅝	
IWC Com	1000	113	113	113	
IWC C r	4400	½	½	½	
Jannock	3450	475	470	475	+15
Jannock D	1050	465	460	465	+ 5
Jannock A	z30	$9⅞	9½	9⅞	
Jelex	See list below.				
Jorex Ltd	1500	27	27	27	

montréal

Activité faible

MONTRÉAL (PC) — Les prix ont fléchi et l'activité a été faible mercredi à la Bourse de Montréal.

Le virement se situe à 599,400 actions, contre 854,600 actions la veille.

Les banques reculent de 1.00 et tombent à 211.73, les industrielles, de .85 et tombent à 167.83, l'indice composé baisse de .82 et bombe à 162.76, les papiers reculent de .81 et tombent à 100.15 et les services publics, de .58 et tombent à 188.37.

Au comportement des valeurs, on note 102 gains, 78 pertes et 40 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abitibi	1200	$9¼	9	9¼	− ⅛
Alta East g	200	400	400	400	−75
Alcan	1838	$26⅞	26¼	26⅞	+ ⅛
Algoma St	687	$23½	23¼	23¼	− ½
Anglo−Cn	500	$18¾	18¾	18¾	+ ⅜
Aquitaine	3900	$16½	16¼	16½	+ ¼
Argus C pr	100	$9	9	9	− ⅜
Asbestos	100	$15½	15½	15½	−1⅝
Astral	1100	100	100	100	
Banister	5904	450	450	450	−5
Bank Mtl	7315	$12¼	11¾	12⅛	− ⅛
Bank NS	2028	$33½	33	33¼	− ¼
Banq CN	1385	$14¼	13⅞	14¼	+ ⅜
Bq Deprg	160	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Bq Pv Can	205	$11¾	11¾	11¾	− ¼
Bell Canad	2504	$42⅝	42½	42⅝	− ⅛
BM RT u	49100	$9	9	9	
Bombrder	2125	200	195	200	
BP Can	100	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ¼
Brcan a	4836	$11⅞	11⅝	11⅞	
BC Phone	135	$48	48	48	−1¾
Brinco	54353	$8	7⅞	7⅞	
Calgary P	125	$17½	17½	17½	− ¾
C Cel	900	370	350	365	+10
C Hydro	1300	415	400	415	−5
C Imp Bank	738	$22½	22¼	22¼	− ¼
CJV	20400	$8⅜	7⅞	8⅛	+ ⅛
CP Inv	100	$12⅞	12⅞	12⅞	− ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
CP Inve w	2650	30	26	30	−2
Cdn Tire A	1500	$31½	31	31½	+ ½
CPLtd	11200	$12¾	12⅜	12¾	
CP A p	2500	$8¾	8¾	8¾	+ ½
Carl Ok	100	260	260	260	−5
Cent Dyn	700	50	50	50	
Chrysler	100	$12⅝	12⅝	12⅝	− ¼
Cominco	530	$25½	25½	25½	− ⅜
Con Bath	1940	$23¼	23	23	− ½
CopInd	500	200	200	200	+30
Cr Fonc	200	$75	74	74	−2
Crush Int	100	$5¼	5¼	5¼	− ⅛

Res Ser	2900	160	160	160	
Rio Algom	135	$23¼	23¼	23¼	−2⅞
Ronald Fd	1000	$16	16	16	− ½
Rothm B p	200	$11⅝	11⅝	11⅝	−2⅝
Royal Bank	1660	$27½	26½	27½	− ½
Ry Trt a	300	$19	19	19	− ¼
Russell	300	$14	14	14	
Scot Lasal	1001	110	110	110	+10
Shell Can	6130	$11⅝	11½	11½	− ½
Simpsons	100	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Stham a	200	$22	22	22	+1¼
Stelco a	1800	$25¾	25⅜	25¾	+ ¼
Steinbg A	100	$16¼	16¼	16¼	− ¼
Tele Met b	500	$5	5	5	
Tor Dm Bk	360	$31¾	31¾	31¾	+1
Tot Pet A	900	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Trd a	100	$9	9	9	
Tr Can PL	1658	$8¾	8⅝	8⅝	− ¼
Ultrmar	1000	325	325	325	+25
Unigesco a	500	115	115	115	
Un Carbid	322	$17⅜	17¼	17¼	− ¾
Unt Bank	1800	320	295	295	−25
Velcro	150	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅛
Villager	2300	75	75	75	+10
Walk a	120	$36⅜	36⅜	36⅜	− ½
Westcst	100	$16¼	16¼	16¼	
Zellers	501	$6½	6½	6½	+ ¼
czzvsvanvsvzcvsvan					
Junior Industrials					
Amb Db	500	115	115	115	+20
Belg Stand	12400	200	160	200	−5
Cine	700	75	75	75	+15
Cine W	500	10	10	10	
Crawfd Al	200	100	100	100	−15
Domco	300	325	325	325	
Isec	4700	210	200	210	
Lemtex	3000	48	36	48	+13
Morl Lat	1000	80	80	80	+20
SparCap	3000	20	15	20	−2
Val Mr A	500	100	100	100	
Mines and Oils					
Abitib Asb	500	158	158	158	
Acroll Ltd	2500	28	23	28	+3
Ajax Min	4000	7	7	7	+1
Augmito	500	20	20	20	−5
Bateman	5000	5	5	5	− ½
Bayard	1000	9	9	9	+2
Beaver	2500	39	37	37	+1
Bth co a	24000	$9¾	9¾	9¾	− ⅝
Bison Pet	13300	375	365	375	
Cadillac Ex	1000	75	75	75	−5
Cdn Mag	7000	14	14	14	+6
Cartier	1100	8	8	8	−2

Indices de la Bourse de Montréal

	Ind.	S. Pub.	Banq	Comb.	Pap.
Fermeture	167.83	118.37	211.73	162.76	100.15
La veille	168.68	118.95	212.73	163.58	100.96
Sem. dern.	168.76	115.52	200.59	161.77	771.53
Mois dern.	200.80	128.23	234.95	190.21	122.53
Haut 1974	255.23	151.81	293.88	238.67	144.80
Bas 1974	161.79	111.05	197.19	155.71	95.35

Distl Seag	3279	$27	26½	26⅞	− ⅛
Dome Pete	500	$20⅞	20⅞	20⅞	− ⅛
Dofasco	1500	$23⅜	23	23⅜	− ¼
Dom Store	900	$13⅞	13⅞	13⅞	− ⅛
Domtar	465	$20⅞	20⅞	20⅞	− ⅛
Ea Svgs	500	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
Fal Nck	310	$30¾	30⅝	30¾	+1¾
Fic Fund	200	$7	7	7	
Genstar L	100	$14	14	14	
Grafton	500	$17	17	17	−5¼
Gulf Can	4600	$22½	22	22¼	− ¼
Holl a	100	$23	23	23	−1
Home A	310	$19¾	19	19¾	
Huds Bay a	850	$16	15⅞	16	+ ¼
H Bay Co	200	$11⅜	11⅜	11⅜	− ⅛
IAC	549	$15	15	15	+ ½
Imp O a	3490	$26	25⅝	26	
Imasco A	100	$20	20	20	
IBM	12	$155	155	155	−5
Int Nick a	5238	$24¼	23⅞	24⅛	− ⅛
IU Int	2300	$10⅞	10⅝	10⅝	
Intpr Pipe	3500	$12	11⅞	12	
Janock	500	475	475	475	+50
Jnock d	2500	450	450	450	−10
MB Ltd	1050	$24	23¾	23¾	− ¼
Mass Fer	3745	$13	12⅝	12⅞	− ⅛
Melchers	475	315	315	315	−15
Mercantl	1500	$11½	11⅜	11½	− ⅛
Micc Inv	4900	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ½
Molson A	150	$15¾	15¾	15¾	− ⅛
Molson B	500	$15½	15½	15½	+ ½
Monenco	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+1⅛
Moore	2325	$41¾	41	41	− ⅞
NB Tel	228	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Nfld LP	100	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Noran a	510	$30¾	30¾	30¾	+ ½
Nor Ctl G	100	$9	9	9	
Pac Pete	500	$14¾	14¾	14¾	− ½
Pan Ocean	3500	$7¾	7¼	7¾	+ ⅛
Pow Corp	510	$8¾	8¾	8¾	− ¼
Price Com	400	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Qebcor	100	$9	9	9	
QSP Ltd	500	$11	10⅜	11	+ ⅝

Chibex	8982	95	90	90	−5
Com N	500	50	50	50	−2
Con Dev	500	27	27	27	
C Mogadr	1000	11	11	11	−4
Cop Man	1000	5	5	5	
Dome Pete	200	$40¼	40¼	40¼	−1⅛
Falcon Cop	1000	$8½	8½	8½	+ ½
Falinger	5400	20	20	20	+5
Fannex	2500	31	31	31	−4
Fort N	500	$7⅞	7¾	7¾	− ¼
Gaspe Q	30800	115	115	115	
Gold Briar	1500	80	76	80	+5
Goldex	900	245	245	245	−5
Gr Coast	1100	50	41	41	−9
Int Rock	2500	23	23	23	−1
Invictus	2500	30	29	29	−2
Joubi	1500	16	16	16	+1
Kiena	1200	225	210	217	−3
Kingswd	6000	2	2	2	−1
Ligneris	6500	35	32	35	−3
Lynx CEx	1000	40	40	40	
Mcdn m	1000	54	54	54	−2
Mal Hygd	910	425	425	425	+20
Massval	9050	29	26	29	+5
Maybrun	1000	10	10	10	− ½
Menorah	55458	26	1	26	+6
Mija Mines	2000	6	6	6	
Nw Hosco	1000	32	32	32	
N Insco	3000	48	48	48	−2
NA Asb	10000	28	26	27	+2
NQN Min	500	12	12	12	+1
Phoenix	100	200	200	200	+10
Probe Mn	1000	42	42	42	
Rawhide	500	10	10	10	
Roy Agas	6700	77	76	77	−3
Shield Dv	500	60	60	60	
Sil Stack	600	53	53	53	
Somed	5000	98	93	98	−2
S Dufault	4000	6	6	6	−1
Timrod	1000	16	16	16	−1
Twent C	9040	170	155	155	−20
W Q Mn	1000	18	18	18	+1
Wh Star	28000	29	25	29	+4

new-york

Marché indécis

NEW YORK (AFP-AP) — Le marché a été fort indécis mercredi à Wall Street, où, après deux séances consécutives de bonnes reprises les cours ont terminé avec une avance de trois points environ, obtenue à l'issue d'une séance assez calme.

La journée avait débuté sur une baisse de près de dix points de l'indice des industrielles. Les cours ont par la suite refait le terrain perdu, tandis que le nombre des valeurs en baisse restait légèrement supérieur à celui des hausses. Les investisseurs, après avoir montré un net optimisme en une prochaine baisse des taux d'intérêt, ont été déroutés par des informations selon lesquelles la Réserve fédérale ne serait pas encore prête à dresser le crédit de façon significative.

L'indice Dow Jones a un gain de 3.13 et clôture à 651.91. Au comportement des valeurs, on note 632 gains, 693 pertes et 438 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
ACF In	7 119	31¼	29¾	30⅝	+ ⅝
Addrsso	103 236	4¼	4	4⅛	− ⅛
Alcan Al	7 43	27¼	26⅝	27⅛	.....
Alleg Cp	8 27	6⅝	6⅜	6½	.....
Allis Ch	4 51	7¼	6⅞	7	.....
Alcoa	9 123	42⅛	41¼	41½	− ½
Ambac	4 17	6½	6¼	6½	+ ⅛
Am Hes	3 99	18¼	17⅛	18¼	+ ⅝
Am Airl	.. 364	6⅝	6⅛	6⅝	+ ½
A Brnd	6 80	28⅝	28⅛	28¼	− ⅝
Am Can	6 49	24¼	23⅝	24	.....
A Cyan	7 174	10½	18⅛	18½	+ ¼
A Home	23 542	31⅝	30⅝	31¼	− ¼
Am Mot	4 362	5⅛	5	5⅛	+ ⅛
ASmlt R	3 98	17⅜	16⅞	17¼	+ ⅛
Am Stand	4 73	8⅞	8⅜	8⅞	− ⅛
Am TT	8 831	41¼	40¼	41¼	.....
Ampx Cp	3 80	3⅜	3	3¼	+ ⅛
Anacon	4 71	16⅞	16⅝	16⅝	− ¾
Armco St	4 50	20	19⅜	19⅜	− ⅝
Armst Ck	7 68	16¼	14¾	15¼	− ¾
ASA Ltd	.. 525	71½	66¼	67⅜	− ⅜
Atl Rich	12 360	78½	77¼	78½	− ⅝
Avco Cp	4 54	3⅝	3½	3½	.....
Avnet Inc	2 87	5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Avon Pd	9 440	21⅜	20⅜	21	− ⅜
Babck W	7 98	15	13¼	15	+1⅜
Bath Ind	3 82	7⅛	6⅝	7⅛	+ ¾
Beckmn	9 14	19⅛	18¾	19⅛	+ ⅛
Beech A	5 22	8	7¾	7¾	+ ⅛
Bel How	3 43	11¼	10½	11	.....
Benfl Cp	4 83	12½	11¾	12½	+ ⅛
Beth Stl	5 145	27⅜	26⅞	27¼	.....
Boeing	6 129	17	16¼	16⅞	+ ⅜
Boise Cas	3 167	11¾	11⅛	11⅝	+ ¼
Borden	6 55	16⅜	16	16⅜	− ¼
Borg War	4 23	15⅞	15⅝	15¾	− ⅛
Bos Ed	6 96	14⅞	14¼	14⅜	− ¼
Brist My	11 107	38¼	37	37¾	+ ½
Brunswk	4 216	8¾	8⅜	8½	− ½
Bucy Er	13 18	24¾	23⅞	24¾	+ ⅝
Burl Ind	5 49	18	17¾	17⅞	− ⅛
Burrghs	23 376	74¾	71¾	74¾	+1½
Callah M	8 33	8	7⅝	8	+ ⅜
Cmp RL	18 351	27⅝	25¼	26¼	+ ⅛
Camp Sp	9 47	23¾	23¼	23½	− ⅜
Cdn Pac	7 49	12¾	12½	12¾	− ⅛
CrlngOk	.. 12	2¾	2⅝	2⅝	.....
Cater Tr	12 286	45¼	43¾	43⅞	−1¾
CBS	9 357	31	29⅝	30¼	−1
Celanese	5 116	28¼	27⅝	28¼	+ ¼
Cenco Inc	22 71	4	3⅞	3⅞	.....
Chessi	5 28	39¾	39¼	39½	.....
ChrsCrft	.. 11	1⅞	1⅞	1⅞	+ ⅛
Chryslr	8 293	13	12⅝	13	+ ¼
CIT Fin	6 54	25½	25	25⅜	− ⅛
Cities Sv	5 80	35⅛	34⅜	34⅝	− ½
Clark Eq	6 8	25¼	25	25¼	.....
Clark Oil	2 28	10⅞	10½	10⅝	− ¼
Clorox Co	9 233	8	7¾	7⅞	.....
Coca Col	18 253	68	65¼	67½	+ ¼
Comsat	6 23	24¼	23⅝	23¾	− ⅝
Con Edis	3 265	6⅞	6½	6⅝	.....
Cont Can	5 66	20⅝	20⅛	20¼	− ⅜
Cont Cp	6 332	26	25¼	25⅞	.....
Cont Dat	5 433	15⅜	14½	15⅜	.....
Copp Rng	2 119	16¼	15¾	16¼	+ ⅛
Copw Cp	3 3	18⅝	18½	18⅝	.....
CPC Int	7 82	25⅜	24⅝	24⅞	− ⅛
Crane Co	4 102	28½	27⅜	28¼	+ ¼
Crw Zell	5 98	23	22½	22⅞	− ⅜
Curtis Wr	8 661	9½	8⅛	9⅛	− ¼
Dart Ind	4 227	11¾	11½	11⅝	− ⅛
Deere Co	6 62	31⅝	30⅜	31½	+ ¼
Denn Mf	4 8	13½	13½	13½	.....
Dexter C	7 7	11⅞	11⅝	11⅝	− ⅜
Digital Eq	20 453	75	72⅛	75	−4½
Disney W	16 737	25¼	23½	25¼	− ¼
Dr Peppr	15 145	9¼	8½	8⅝	− ⅜
Dome M	12 420	41	38½	38½	−1½
Dow Ch	13 433	55⅞	54⅝	55⅞	− ⅛
duPont	10 177	118	114	118	+3⅛
Eas Kod	18 1047	73⅛	70⅜	73⅛	− ¾
Eaton	5 67	22⅞	22⅜	22¾	.....
EG G	9 44	7⅞	7⅝	7¾	− ¼
EIP NG	4 100	10	9½	10	+ ½
Eltra Cp	4 10	18½	18⅛	18⅛	− ⅝
Esmark	4 22	23	22⅜	23	+ ¼
Ethyl Cp	3 121	19¾619		19	−1
ExCellO I	5 34	11⅜	11	11¼	.....
Exxon	5 288	66¼	64⅞	65⅞	+ ¼
Fairch	3 576	22½	20	22½	+2
Fireston	6 174	14	13⅜	13⅜	− ¾
FMC Cp	4 39	11⅞	11¾	11¾	− ¼
Ford M	8 196	39⅜	38¼	39¼	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Inger Rd	11 65	59¼	57½	59¼	+1¼
Interlk	3 10	22⅝	22¼	22⅝	+ ¼
IBM	14 758	166½	158	166½	+4⅝
Int FlaF	32 337	27½	26¼	27½	+ ⅜
Int Harv	4 121	19	18⅛	19	+ ¾
Int Mng	4 59	9	8½	8¾	+ ⅛
Int Nickl	6 101	24½	24⅛	24½	.....
Int Pap	9 398	42¾	41¼	41⅞	−1⅛
Int TT	4 368	16¼	15⅝	16⅛	− ⅛
Itek Cp	14 78	5⅞	5½	5⅞	+ ⅛
John Man	5 93	14⅝	14⅜	14½	− ⅛
Kayser R	6 2	10	10	10	.....
Kellogg	14 44	12¾	12	12¾	+ ⅜
Kraftco	9 38	28⅞	28	28⅞	.....
Krsge SS	19 823	23⅝	22⅝	23½	+ ½
Kroehlr	4 10	10	10	10	.....
Lib McN	4 9	4⅛	4	4⅛	+ ⅛
Litton	.. 113	4⅜	4¼	4⅜	.....
Lockhd Air	3 65	3¾	3⅝	3⅝	.....
Loew Cp	3 107	13¼	12¼	12⅞	− ⅜
Mad SG	.. 11	6¾	6¾	6¾	.....
Magnvx	51 118	9¼	9¼	9¼	.....
Mallory	4 4	11¾	11⅝	11⅝	− ¼
Marathn	.. 40	6	5⅝	6	+ ⅜
Marath O	5 60	30⅜	29½	30⅜	+ ¼
Marcor I	4 116	15½	15	15⅜	+ ⅛
Marlen	14 132	34⅜	34	34	− ⅛
Marq Cem	4 69	8¼	8	8	.....
Mars Fd	6 413	15⅛	14¼	14¼	− ⅞
Martn M	5 106	14¼	14	14	.....
Masco Cp	14 37	27¼	26	27¼	+ ⅞
Mass Fer	4 8	13	12¾	13	+ ⅛
McDonld	20 712	29⅞	28⅝	29⅞	+ ⅝
McDn D	3 335	9½	9⅛	9¼	− ⅜
McGr H	5 28	6	5⅞	6	.....
McIntyre	4 z200	21½	21	21	.....
McKee	4 8	11⅝	11¼	11¼	− ⅛
Merck	22 623	56½	54⅛	56	+ ⅝
Merrl Lyn	9 246	7¾	7¼	7⅝	− ⅛
MGM 1.75e	4 53	12¼	11⅝	11⅝	− ⅝
Midl Ros	3 24	9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛
Minn MM	19 351	53⅜	51⅞	53	+ ½
Mobil O	3 265	35⅜	34⅝	35¼	+ ¼
Mohas	5 16	12¾	12⅜	12½	+ ¼
Mnsant	5 141	51⅞	50⅜	51⅜	+ ¼
Motorola	13 206	39¼	37⅜	39¼	− ¾
Nat Distil	5 37	13	12⅝	13	+ ⅜
Nat Gyp	6 85	9⅞	9½	9¾	.....
NCR Cp	6 296	20¾	19½	20¾	+ ⅞
NL Ind	4 121	12	11⅞	11⅞	− ⅛
Norflk W	5 41	52¼	51⅛	52¼	+ ⅛
Northrop	7 75	26⅜	25⅝	25⅞	− ¼
Nor Sim	5 110	8⅞	8½	8¾	− ⅛
Occ Pet	2 278	7¾	7½	7¾	+ ⅛
Out Mar	9 26	15	14½	15	+ ⅛
Pac Petrl	8 35	15⅜	15	15⅜	+ ⅜
Pan Air	.. 1119	2⅛	2	2⅛	− ⅛
Penn Cen	.. 85	1⅝	1½	1½	.....
Pepsi Co	11 113	40⅞	39¼	40	− ¾
Perk Elm	18 145	18¼	17¼	18	− ⅝
Pfizer	13 139	26	24¼	26	+1
Phelp D	4 60	29¾	29⅛	29⅛	− ¼
Phil Mor	14 358	41	39⅞	40⅞	+ ⅛
Pitney B	.. 165	9⅜	8¾	9	+ ⅛
Polaroid	13 1206	18⅛	16⅞	17¾	− ½
Prct Gm	20 295	77⅜	74⅝	77⅜	+ ⅜
Pullman	7 64	41½	40⅛	41½	+ ⅝
Ralston P	13 72	34¼	33¼	33½	−1¼
Raym Int	5 24	6⅜	6⅛	6¼	− ¼
RCA	5 483	11¼	10¾	11¼	+ ⅛
Relian El	5 26	12¾	12¼	12⅝	− ⅛
Relia Grp	6 70	8	7⅞	7⅞	− ⅛
Rep Stl	3 84	21⅞	21½	21½	.....
Rich Mrl	8 36	15⅝	15	15⅛	+ ¼
Rosario	10 201	23½	21⅝	22¼	− ½
Royl D	2 126	26½	25⅞	26¼	+ ⅞
Sanders	.. 248	2½	2	2½	+ ½
SFe In	8 56	17¼	15½	17	+1
Scher Pl	24 251	50½	49	50¼	− ½
Scott Pap	6 387	11⅝	11⅛	11⅛	− ½
Sears R	13 337	55½	54⅜	55½	.....
Sedco Inc	9 88	20	18⅜	19½	− ¾
Shell Oil	6 68	36⅞	36⅛	36⅞	+ ⅛
Singer	3 262	16⅛	15⅝	15⅝	− ⅝
Smith AO	4 8	8¾	8½	8½	.....
Sou Pac	6 89	26⅜	25½	26⅜	+ ⅛
Sparton	3 3	4¼	4¼	4¼	.....
Sperry R	8 110	25⅞	24¾	25⅞	+ ½
St Brand	12 18	43	42⅞	42⅞	− ⅜
StOil Cal	4 473	23⅞	23½	23⅝	− ⅛
StOil Ind	7 198	74⅜	73⅛	73¼	−1⅝
Steven J	3 131	11⅜	11	11⅛	.....
Stud Wor	3 10	21¼	21	21¼	+ ⅛
Sun Oil	4 39	35⅜	34¾	34¾	− ⅝
Sunsh M	10 84	9⅛	8⅝	9⅛	+ ⅜

Indices Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Industrielles	643.54	654.57	635.09	651.91	+3.13
Transport	132.58	133.70	130.22	132.58	−0.04
Serv. Pub.	59.21	60.26	58.41	59.59	+0.29
Combiné	196.37	199.32	193.55	198.10	+0.70

Fruehf	4 53	17⅞	17½	17¾	.....
Gard Den	13 86	19¾	19⅝	19¾	.....
Gen Dyn	4 41	14⅜	13⅝	14⅜	+ ⅜
Gen Elec	11 820	35⅜	33	35⅜	+1½
Gn Food	7 134	17¼	16⅞	17	.....
Gen Inst	3 201	6⅛	5⅝	6	+ ⅛
Gen Mills	11 19	35¼	34½	35¼	+ ½
Gen Mot	9 662	39⅜	37¼	39⅜	+1¾
Gen Port	12 23	5½	5¼	5⅜	− ⅛
GTel El	6 277	18¼	17⅞	18	− ⅛
Gen Tire	3 41	12¼	12	12¼	+ ¼
Ga Pac	8 152	25¾	24¼	25¾	+ ¾
Goodyr	5 195	14⅛	14	14⅛	− ⅛
Gould Inc	5 20	16⅞	16⅜	16⅞	+ ⅜
Gt APe	11 21	8¾	8½	8½	− ¼
Gren Giant	5 4	14⅝	14⅜	14⅝	+ ¼
Gulf Oil	3 422	17⅛	16⅞	17	.....
Hecla M	10 197	15	13¾	14	− ⅝
Heinz HJ	8 37	31	30¼	30½	− ¾
Hew Pck	23 x246	64	62⅛	64	.....
High Voltg	8 19	4⅜	4⅛	4⅛	.....
Homestk	16 961	40⅞	38⅜	39	− ½
Honywl	6 116	30⅜	29¼	30⅜	+ ¼
Houdail a	4 17	7⅞	7⅜	7⅝	− ¼
Househ F	10 80	10⅞	10⅛	10½	.....
Hunt Ch	11 18	12⅞	12½	12½	− ⅜

Taft Brd	5 51	13⅜	12⅛	13⅜	+ ⅜
Techniclr	3 59	4½	4¼	4¼	− ⅛
Teldyn	4 125	10¼	9¾	10	− ¼
Tenneco	5 221	18⅛	17⅞	18⅛	.....
Texaco	3 945	22⅜	22	22¼	+ ⅛
Tex Glf	6 57	23⅛	22⅝	23⅛	+ ⅛
Tex Inst	16 588	65¾	62⅝	65⅝	+1¼
Textron	.10 5 106	12⅝	12	12⅜	− ¼
Thiokol	5 46	13⅞	13½	13¾	− ⅛
Time In	6 10	33½	32½	33½	+1¼
Timkn	5 25	25⅞	25¼	25½	− ⅜
Tran Un	9 34	27¾	26¾	27¾	+1¾
Tranwy I	5 52	13¼	12¾	13	− ¼
T2en Ce	7 22	5¼	5	5	− ¼
Un Carb	6 199	37¼	36	37	+ ⅜
Unit Air	4 23	25⅜	25	25⅜	+ ⅛
Unit Cp	.. 33	5⅝	5¼	5½	− ¼
US Gyps	5 54	15	14½	15	− ⅛
US Steel	5 229	42¼	41	42	.....
Varian A	5 61	6½	6¼	6⅜	− ¼
Walk HA	10 4	36⅞	36⅝	36⅞	− ⅛
Warn Lb	11 189	21⅝	21⅛	21⅝	.....
Weathrd	4 17	5	5	5	.....
Wolwth	4 102	11⅜	11	11¼	+ ⅛
Xerox Cp	19 601	77½	74¾	77	+1¼
Zenith R	6 130	14¼	13⅞	14¼	− ⅛

fonds mutuels

Acrofund	.90	.99
AGF Japan	4.88	5.36
AGF Special	1.68	− −
All-Cdn Compound	4.66	5.08
All-Cdn Dividend	4.80	5.22
All-Cdn Nrthn Energy	2.76	3.00
All-Cdn Revenue Growth	3.63	3.95
All-Cdn Venture	2.15	2.34
All-Cdn 4000	3.18	3.46
American Growth	3.44	3.78
Canada Cumulative	3.40	3.74
Canada Growth	4.08	4.48
Cdn Gas Energy	9.20	10.11
Cdn Investment	3.80	4.17
Cdn Security Growth	3.98	4.37
Cdn Trusteed	4.36	4.79
Canagex Fund	7.80	8.21
yCanagex Bond Fund	8.75	8.84
Canagex International	5.94	6.25
Canagex Mortgage	10.00	10.10
Corporate Investors	4.81	5.29
Corporate Investors Stock	3.69	3.96
Eaton Commonwealth	11.07	11.07
Eaton Growth	6.38	6.38
Eaton Income	4.30	4.30
Eaton International	4.37	4.37
Eaton Leverage	2.46	2.46
Eaton Venture	2.13	2.13
Eaton Viking	4.19	4.19
GIS Compound	6.91	− −
GIS Income	2.36	− −
Growth Equity	4.62	5.08
Guardian Enterprise	.72	.80
Guardian North American	2.60	2.86
Guardian Resources Energy	1.78	1.96
Guardian Security Income	9.40	10.34
Guardian World Equity	3.83	4.22
yInvsstors Growth	8.98	9.82
yInvestors International	3.96	4.32
yInvestors Japan Growth	5.96	6.51
yInvestors Mortgage	4.87	5.18
yInvestors Mutual	4.48	4.90
yInvestors Retirement	4.39	4.80
Mutual Accumulating	4.88	5.36
Mutual Income	4.03	− −
Natural Resources	3.40	3.74
Planned Resources	2.68	2.95
Pret et Revenu Americain	5.63	6.19
Pret et Revenu Canadien	5.36	6.19
Pret et Revenu Canadien	5.36	5.89
Pret et Revenu Retraite	4.84	5.31
Prevest Mutual	6.03	6.59
yProvident Mutual	5.68	6.21
yProvident Stock	4.21	4.60
Prudential Growth	4.75	5.19
Royfund Income	5.05	5.26
Royfund Limited	5.22	5.43
Sav Inv American	5.63	6.19
Sav Inv Canadian	5.36	5.89
Sav Inv Retirement	4.84	5.31
Taurus	2.32	2.55
United Accumulative	3.47	3.81
United Accumulative Ret	3.75	4.12
United American	.96	1.05
United Horizon	1.28	1.41
United Pension	2.25	2.49
United Security	4.47	4.91
United Venture	1.90	2.09
United Venture Retirement	3.13	3.44
Universal Savings Equity	6.44	7.09
Adanac	.95	− −
Andreae Equity	4.15	4.54
Associate Investors	4.73	4.78
Beaubran	3.70	4.02
Cambridge Growth	6.34	6.97
Cardinal	2.37	− −
Cdn Scudder	3.92	− −
Cdn South African Gold	6.51	6.88
Capital Growth	8.27	8.77
xChase Fund	4.58	5.01
yCollective Mutual	4.01	4.40
xCompetitive Capital	3.41	3.74
yDominion Compound	4.98	5.41
xDreyfus Inc.	7.46	8.18
Desjardins Canadian	5.41	5.85
Desjardins Hypotheque	4.24	− −
Desjardins International	4.92	5.32
Desjardins Obligations	4.36	4.49
Desjardins Quebec	3.39	3.66
Desjardins Spec	2.86	3.09
Dixon, Krogseth	4.19	4.27
Entarea Investment	4.56	4.56
Executive Fund Cda	5.59	− −
Executive Intl Inv	1.45	− −
xFidelity Trend	12.30	15.63
Great Pacific	3.57	3.90
Growth Oil and Gas	7.08	7.74
Guardian Growth Fund	6.35	− −
Harvard Growth Fund	3.64	3.64
Heritage	1.52	1.66
Industrial Equity	4.00	4.40
Industrial Growth	13.06	14.35
International Energy	1.87	2.05
International Growth	4.57	5.02
International Income	3.61	3.97
Keystone Cda	4.40	4.82
xKeystone Cust K-2	3.65	4.00
xKeystone Cust S-1	13.01	14.25
xKeystone Cust S-4	2.02	2.22
xKeystone Polaris	2.07	2.26
xLexington Research	9.65	10.55
xManhattan	2.15	2.35
Marlborough	3.49	3.84
Natrusco	11.83	12.43
NW Equity	3.51	3.86
NW Canadian	4.12	4.53
NW Growth	3.37	3.70
xOne William Street	10.53	10.53
xOppenheimer	4.45	4.86
Pacific Compound	5.52	− −
Pacific Dividend	3.95	− −
Pacific U.S.	2.49	− −
Pension Mutual	5.45	5.45
P H and N Fund	8.73	8.90
yP H and N Cdn	5.73	8.90
yP H and N Cdn	5.73	5.84
yP H and N Bond	10.25	10.35
yP H and N RRSP	8.80	8.98
P H and N Pooled	22.11	22.11
yPrincipal Growth	2.93	3.22
yPrinciap Venture	1.59	1.75
yScudder North America	3.08	− −
xTech	4.49	4.92
Templeton Growth	6.30	6.91
Timed Investment	5.82	− −
Trans Canada A	4.79	5.23
Trans Canada C	9.13	9.95
Trans Canada Special	3.81	3.97
Univest	5.23	5.75
Vanguard	3.77	4.13
Western Growth	4.38	4.66
Xanadu Fund	2.18	2.18

denrées

MONTRÉAL (PC) — Prix des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Arrivages courants, 92 points, 84; 93 points, 85; Commission canadienne de l'industrie laitière, 85.

Fromage: blanc, 88; coloré, 88.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lbs, 51 à 55; procédé non hydroscopique; No 1, 54; procédé par rouleau et vaporisation, 47 à 49.

Lait de beurre en poudre: procédé par rouleau et vaporisation, 48 à 48.5; pour nourrissage, 45 à 46.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, $13.35.

Lactosérum en poudre: pour nourrissage, procédé par rouleau, 7.5 à 9; pour nourrissage, procédé par vaporisation, 15.5; procédé par vaporisation non hydroscopique, 24 à 24.5.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A extra gros, 77.9; A gros, 75.3; A moyens, 70.4; A petits, 59.7.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A extra gros, 75; A gros, 73; A moyens, 68; A petits, 57; A peewee, 37.

Pommes de terre: Québec, blanches, No 1, $1.50 à $1.60 les 50 lbs; .85 à .95 les 25 lbs; .53 à .55 les 10 lbs; Nouveau-Brunswick, $1.90 à $2.00 les 50 lbs; $1.10 à $1.15 les 25 lbs. Il y avait 3 nouveaux arrivages.

MONTRÉAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Melba, $3.50 à $4.00 le boisseau; Lobo, $4.00 à $4.50 le boisseau; Wolf River, $3.50 à $4.00 le minot; McKintosh, $5.00 le minot; pommettes, $5.50 à $6.00.

Légumes

Aubergines: $3.00 à $3.50 le minot.

Betteraves: $1.00 pour 12 paquets; $2.25 à $2.50 pour 50 lbs.

Blé d'Inde: .35 à .40 la doz.

Brocoli: $3.50 pour 12 paquets.

Carottes: $1.00 pour 12 paquets; $2.50 pour 50 lbs; $3.00 à $3.50 pour 24 cellos de deux lbs ou 10 cellos de 5 lbs; mini-carottes, $4.00 pour 20 cellos de 12 onces.

Céleri: $3.75 à $4.25 le 24.

Choux: verts, $1.50 à $1.75 pour 16; rouges, $2.00 la doz.; Savoie $3.00 à $3.25 pour 12.

Choux de Bruxelles: $7.00 pour 16 pintes.

Choux chinois: $4.00 la doz.

Choux-fleurs: $4.00 à $4.25 la doz.

Chicorée-escarole: $1.75 à $2.00 pour 12.

monnaies

MONTRÉAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.4275
Allemagne (mark)	.3780
Australie (dollar)	1.4850
Autriche (schilling)	.0533
Belgique (franc)	.0256
Bermudes (dollar)	1.01
Brésil (cruzeiro)	.1432
Bulgarie (lev)	.9135
Chine (yuan)	.5125
Danemark (couronne)	.1640
Espagne (pesera)	.0175
États-Unis (dollar)	.9900
France (franc)	.2100
Hongrie (forint)	.0978
Inde (roupie)	.1250
Italie (lire)	.001545
Japon (yen)	.003385
Mexique (peso)	.0800
Norvège, (couronne)	.1830
Pays-Bas (florin)	.3705
Pologne (zloty)	.0495
Portugal (escudo)	.0391
Roumanie (leu)	.1645
Royaume-Uni (livre-sterling)	2.31
Suède (couronne)	.2255
Suisse (franc)	.3355
Tchécoslovaquie (couronne)	.1900
Union soviétique (rouble)	1.3021
Venezuela (bolivar)	.2321
Yougoslavie (dinar)	.0593

bestiaux

MONTRÉAL (PC)—Depuis le début de la semaine, on a reçu sur le marché aux bestiaux à Montréal moins de bêtes à cornes que pour le même nombre de jours la semaine dernière.

Il s'agit surtout de vaches laitières. Bouvillons et génisses sont de qualité ordinaire. L'activité est ordinaire et les prix sont les mêmes que la semaine dernière.

Arrivages jusqu'à 13 h. mercredi: 147 bêtes à cornes; 61 veaux.

Bouvillons, de qualité ordinaire, $23-$38.50.

Génisses, de qualité ordinaire, $25-$32.50.

Vaches, D1 to D2, $24.25-$26.75; D3, $21.25-$24; D4, $15-$21.

Taureaux, $23-$26.

On a reçu moins de veaux que la semaine dernière. Ceux qui sont destinés à l'abattoir en forment la majorité. Les transactions dans tout le secteur des veaux ne sont pas nombreuses.

Veaux, de bonne qualité, $50-$53.50; moyenne, $43.50-$49; ordinaire, $15-$43; pour la reproduction, $20-$46.

Agneaux du printemps, $41-$45.

bourse américaine

Al Art	5 2	1⅞	1¾	1⅞	.....
Asamera	6 138	6¾	6¼	6½	− ⅜
Brascan	2 31	12	11¾	12	.....
Camp Ch	3 28	3 11-16	3½	3 11-16	+1-16
Cdn Mar	7 5	2¾	2¾	2¾	+1-16
Creole P	4 16	13⅜	12¾	12¾	− ½
Cwn Cp	1 9	14⅞	14½	14½	.....
Dome P	8 22	21⅜	21	21⅜	− ⅛
Dynalec	8 10	2⅝	2½	2⅝	− ⅛
Filt Dyn	3 10	2⅛	2	2⅛	.....
Ford C	4 z20	63¾	63¾	63¾	.....
Fresnillo	3 38	20	18⅜	18⅜	− ⅝
Giant Y	10 117	8⅝	8⅛	8½	+ ⅛
Hartz Mt	10 8	9⅜	9⅜	9⅜	− ¼
Holingr	15 1	23	23	23	+ ¾
Imp OilA	11 98	26⅜	25⅞	26⅜	+ ¼
Jup Ind	2 13	2⅜	2¼	2¼	− ⅝
Lk Shore	6 94	3½	3¼	3¼	− ¼
Moly wt	.. 20	9½	8⅞	9½	+ ⅛
NY Time	5 34	8¼	8	8	− ¼
NCdn Oils	7 21	3	2¾	2⅞	+ ⅛
Prat Lmb	5 6	10⅛	9¾	9⅞	+ ⅛
Preston	3 6	10⅜	10	10	− ⅝
Rio Algm	5 5	23½	22½	22½	−1½
Scur Rain	28 3	20⅜	20	20	− ¼
Syntex	15 467	33½	31⅛	33½	+1⅜
Utah IdS	8 2	12½	12½	12½	.....
Wr Harg	.. 50	1½	1 5-16	1 7-16	.....

l'économie

Les pays pétroliers... comme les É.-U. de l'après-guerre

Vers un nouveau "plan Marshall"?

par Pierre Sormany

Les Banques commerciales ne pourront agir comme intermédiaires entre les pays, dans le réinvestissement des fonds cumulés par les pays pétroliers, grâce à la hausse de 400% en moins de deux ans des royautés sur l'or noir.

Il faudra donc en venir à des ententes entres les gouvernements, une sorte de "plan Marshall" où les pays exportateurs de pétrole agiraient, un peu à la manière des États-Unis d'après-guerre, comme bâtisseurs d'empires, guérisseurs d'économies locales.

Banques à bout de souffle

C'est du moins là l'opinion des banquiers qui se réunissaient au début de la semaine à Montréal. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, soutient en effet que les fonds provenant principalement du Moyen-Orient (appelés le plus souvent les "pétro-dollars") n'ont été jusqu'ici placés qu'à court terme, et que les banques commerciales ont pris de gros risques, en réinvestissant une bonne part de ces fonds dans des projets à long terme.

En outre, ceux qui ont le plus besoin de ces pétro-dollars, ce sont les pays dont la balance commerciale est déficitaire, justement parce qu'ils ont dû acheter ce pétrole cher. Or les prêts aux gouvernements sont le plus souvent des prêts à faible rendement. Rockefeller soutient donc que, si les banques ont pu recycler jusqu'ici quelque $12 milliards (sur un excédent de $60 milliards de la part des pays exportateurs), "nous sommes rendus à peu près au bout du rouleau...et il faudra désormais des ententes entre les gouvernements".

Earl McLaughlin, président de la Banque Royale du Canada, la plus grande institution bancaire au pays, a d'ailleurs soutenu la même thèse, en l'appuyant de deux arguments supplémentaires.

D'abord, rappelle-t-il, tous les pétro-dollars réintroduits jusqu'ici dans l'économie l'ont été par le canal privilégié de quelques grandes banques (les 25 plus importantes au monde, à peu près). "On est arrivé au point où ces banques doivent manipuler des sommes trop fortes pour leur propre grosseur...Il y a un déséquilibre majeur entre des dépôts de plusieurs milliards, et un capital-actions relativement plus restreint. Or, le climat financier n'est pas propice à l'émission d'actions, ou à la surcroissance des banques".

En second lieu, le premier banquier canadien souligne que le "réservoir national" des pays qui reçoivent les pétro-dollars est vite saturé. On comprend assez bien que les experts financiers des pays pétroliers préferent prêter à des banques faisant affaire dans des pays sûrs (Grande-Bretagne, Amérique du Nord, ou éventuellement le Japon), plutôt que d'investir dans le Bengla-Desh ou l'Italie. Or les banques ne sont pas "équipées" pour décider elles-mêmes de ces transferts de fonds, en direction des pays qui les réclament.

Une question de temps

La plupart des banquiers s'estiment toutefois optimistes quand à la conclusion d'ententes multinationales, permettant aux pays producteurs de pétrole de "soutenir" l'économie occidentale, tout en s'y établissant solidement.

Le plus dur toutefois, souligne David Rockefeller, c'est la période de transition. Les pays pétroliers ne sont pas encore prêts à investir directement dans des projets à long terme. D'ailleurs, l'afflux des pétro-dollars au niveau des banques n'a guère commencé qu'en avril ou mai dernier, et le mouvement est moins rapide que la croissance des réserves formidables de ces pays.

"Il faudra sans doute compter 3 ou 4 ans, avant que les pétro-dollars ne jouent leur véritable rôle de consolidation". Entre temps, le banquier soutient que les pays du bloc occidental devront s'entraider, pour éviter la crise. Il faut bien comprendre que si des sommes phénoménales s'accumulent dans les coffres des pays producteurs, c'est que des déficits équivalents surviennent dans la balance des paiements des pays consommateurs.

Congrès annuel de l'IATA à Montréal

Le client devra faire les frais de la mauvaise passe dans le transport aérien

(P.S) — C'est un exposé des plus pessimistes sur la situation présente de l'industrie du transport aérien qui a été présenté hier matin ax journalistes et aux délégués des 110 compagnies membres de l'IATA, réunis pour la 30e assemblée annuelle de cet organisme international.

Knut Hammarskjold, directeur général de cette Association internationale du Transport aérien, n'a pas voulu ménager ses paroles, et camouffler ce qu'il appelle "la pire crise de notre histoire", alors "qu'aucune industrie n'a été plus durement touchée par les pressions inflationnistes qui se sont exercées sur l'économie mondiale".

Et le directeur général tire certaines conclusions qui pourraient à ses yeux, éviter de trop nombreuses faillites au sein des transporteurs aériens. Parmi ces "leçons à retenir", figurent: l'abandon des tarifs à rabais; une meilleure planification avant d'acheter des nouveaux appareils; une intégration "latérale" de l'industrie aérienne qui pourrait ainsi s'immiscer plus directement dans le tourisme ou l'hôtellerie; une intégration "verticale" qui nous amènerait peut-être à voir un jour des transporteurs aériens devenir actionnaires de firmes pétrolières, etc...

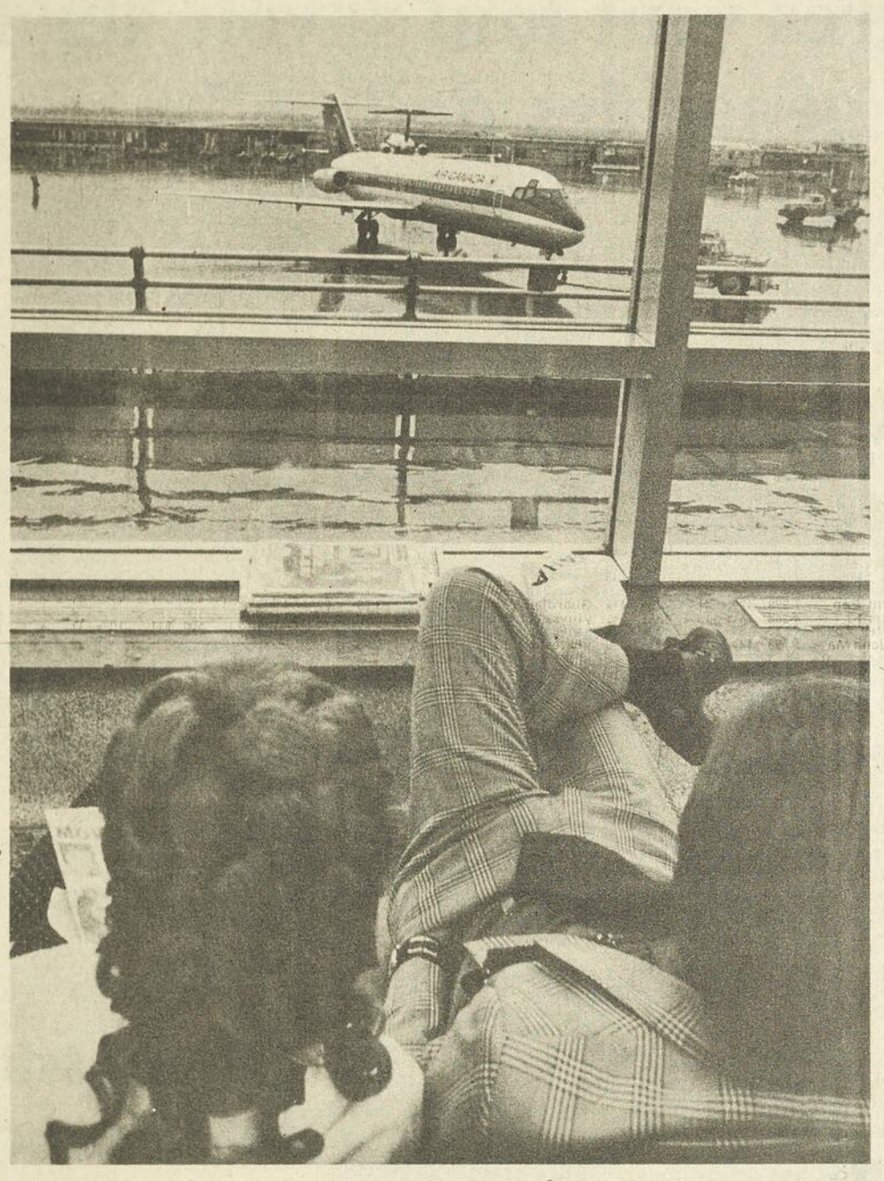

La mauvaise passe

Tout n'est pas encore perdu, certes. Plusieurs compagnies sont en difficultés. C'est le cas par exemple de Trans World Airlines et Pan American, qui songent à fusionner leurs opérations pour éviter la faillite, tout en réclamant de plus en plus une aide gouvernementale massive.

Même Air Canada, une firme généralement considérée comme très saine, pourrait bien connaître cette année un déficit de près de $10 millions.

Dès 1973, la rentabilité de l'ensemble des compagnies aériennes membres de l'IATA n'a été que marginale (de l'ordre de 2.3% des revenus d'exploitation), alors que, curieusement, les lignes les plus achalandées connaissaient les plus grandes difficultés. Les opérations de transport sur l'Atlantique-nord par exemple sont largement déficitaires depuis 1971.

Depuis le début de 1974, la situation s'est dégradée sur toutes les routes, et sans l'adoption de politiques commerciales plus réalistes, une bonne part des firmes de transport aérien devraient sans doute quitter la scène d'ici peu.

Pour 1973, les recettes totales des compagnies aériennes du monde ont augmenté de 13.5% ($26 milliards), alors que les coûts d'opération s'accroissaient de 14% environ. Le revenu net se trouvait donc réduit, à une époque où l'inflation avait pourtant grandement grugé la valeur de l'argent.

Et c'était avant la "flambée" des prix pétroliers. Depuis le début de l'année, les tarifs ont grimpé à un rythme jamais égalé auparavant (de 13% à 19% sur l'emsemble des routes), et une nouvelle augmentation de l'ordre de 15% doit entrer en vigueur au premier novembre. Pourtant, cette hausse vertigineuse n'a pas su rattrapper l'escalade des coûts, et l'on estime que du mois d'août 1973 à août 1974, l'ensemble du traffic aérien aura encaissé une perte de près d'un milliard.

Les solutions

Si la prochaine hausse des tarifs corrige quelque peu "l'erreur des tarifs à raais" (le tarif 22-45 jours, le plus intéressant présentement, sera haussé de 20%), le directeur général de l'IATA estime que les délégués réunis présentement à Montréal auront à recourir à des remèdes beaucoup plus dramatiques, afin de rétablir "une rentabilité normale, de l'ordre de 12% du capital investi".

À ses yeux, l'erreur des compagnies aériennes a été de "prendre pour critère, conformément aux thèses économiques couramment admises, l'accroissement inévitable du trafic et de la capacité". Or la crise de l'énergie et l'inflation ont contribué à donner un coup à l'industrie, non seulement au chapitre des frais d'exploitation, mais aussi en ralentissant nettement l'expension de la clientèle.

Dans ce contexte, les politiques de "tarifs réduits", qui visaient essentiellement à stimuler une clientèle de plus en plus nombreuse, devront être abandonnés. en effet, le directeur général affirme qu'on rencontre maintenant "un phénomène de croissance sans profit". Plus il y adesgens qui sont attirés par l'avion, plus les lignes doivent acquérir de gros avions, et plus cela leur coûte cher.

L'abandon de cette politique expansionniste "à tout prix", en plus de faire disparaître les rabais actuels (sauf peut-être pour ceux qui paieront à l'avance), risque d'amener les dirigeants des lignes aériennes à repenser leurs politiques d'acquisition de nouveaux appareils.

Le Canada aura-t-il sa part de pétro-dollars?

(Par P.S.) — S'il faut en croire David Rockefeller, la meilleure place pour investir les abondants dollars pétroliers dont les pays producteurs ne savent trop que faire, c'est encore dans la recherche pétrolière, ou dans de nouvelles sources d'énergie.

Les abondantes réserves pétrolières actuelles ne sont pas éternelles, et les pays producteurs seraient bien avisés de prévoir cet avenir pas si lointain où ils seront eux-mêmes dépendants, au moment où justement leur richesse aurait pu en faire de grands pays industrialisés.

Dans cette optique, il est fort probable que les pétro-dollars affluent vers le Canada, avant longtemps, alors que commenceront sur une grande échelle les travaux d'exploitation des sables bitumineux de l'Arthabasca, ou des réserves d'hydrocarbures de l'Artique.

D'autant plus que, comme l'ont souligné la grande majorité des banquiers qui se réunissaient lundi et mardi à Montréal, le climat économique canadien est parmi les plus sains actuellement, et c'est ce que cherchent les financiers du Moyen-Orient et des autres pays pétroliers.

À venir jusqu'à maintenant, seulement 20% des pétro-dollars ont été ainsi recyclés dans l'économie des pays consommateurs. Dans la majorité des cas, les investissements ont été dirigés dans le secteur immobilier. Les pays producteurs n'ont pas encore appris à utiliser leur puissance financière comme moyen de prendre en main l'économie mondiale, ou du moins d'y exercer un rôle majeur.

Toutefois, l'actuelle invasion tranquille des pétro-dollars par le biais de quelques grandes banques est terminée, ou à peu près. Dès maintenant, il faudra que les pays producteurs adoptent des stratégies d'investissements directs, par le biais d'accord entre pays.

. .Le Canada, qui n'a pas souffert de déficit dans sa balance commerciale, et qui pourrait malgré tout figurer parmi les premiers "bénéficiaires" de l'aide pétrolière apparait donc comme privilégié sur ce plan.

Les Caisses d'entraide économique prêteront aussi aux consommateurs

Le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley, annonce que la Loi des caisses d'entraide économique, sanctionnée le 9 avril dernier, entrera en vigueur le 1er octobre prochain, selon un arrêté en conseil qui vient d'être adopté à cet effet.

M. Tetley a rappelé que cette Loi prévoit certaines règles administratives et financières mieux adaptées aux méthodes d'opérations et aux activités des caisses d'entraide économique. Elle vise aussi à améliorer les garanties accordées au public épargnant.

Les caisses d'entraide économique ont pris naissance au Lac Saint-Jean en 1960 et, à partir de 1968, ont connu un développement très rapide. elles se sont donné comme mission le développement régional et elles se financent presque exclusivement par la souscription de capital social, soit comptant, soit par versements mensuels s'échelonnant sur une période de cinq ans. Ces souscriptions sont sollicitées par une équipe de recruteurs dont les services sont retenus par la caisse.

La politique de prêts de ces caisses consiste à consentir des prêts pour fins commerciales ou industrielles à plus ou moins long terme, et toujours dans la région où une caisse est en opération. Les caisses d'entraide économique se tournent maintenant vers les prêts à la consommation, ce qui aura pour but d'assurer des rentrées de fonds plus rapides.

Parmi les nouvelles mesures, le ministre a souligné, entre autres, celles qui permettent à un membre de résilier son contrat de souscription de parts sociales en lui accordant une période de réflexion de 30 jours, et qui édictent que tous les prêts hypothécaires de nature industrielle ou commerciale qui excèdent de 3% l'actif de la caisse doivent être approuvés par la Commission de crédit de la Fédération.

La Loi prévoit, en outre, que les membres de la Commission de crédit de la Fédération sont nommés par le Conseil d'administration, non par l'Assemblée générale, et peuvent être rémunérés; cette disposition a pour but de favoriser la nomination de personnes à plein temps et spécialisées dans le domaine des prêts industriels et commerciaux, l'un des objectifs principaux des caisses d'entraide économique.

Le Ministre a précisé que la date du 1er octobre avait été choisie de façon à permettre à la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec, qui tiendra son assemblée annuelle le 21 septembre, d'apporter à ses règlements certaines modifications, rendues nécessaires par l'adoption de la nouvelle Loi.

Assurance-dépôt

M. Tetley annonce aussi que les articles 3 et 4 de la Loi modifiant la Loi de l'assurance-dépôts, sanctionnée le 9 avril dernier, sont entrés en vigueur le 1er septembre dernier. Ces articles portent sur les pouvoirs de règlementation de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, concernant les caisses d'épargne et de crédit.

Ainsi, la Régie est autorisée à faire des règlements en ce qui a trait à la composition de l'actif et du passif des caisses d'épargne et de crédit et à la liquidité de leur actif. Ces règles peuvent s'appliquer à l'ensemble des caisses, ou seulement à celles qui sont affiliées à une même fédération ou aux caisses non-affiliées.

M. Tetley prévoit qu'il sera en mesure de recommander au Conseil des ministres la mise en vigueur des articles 1 et 2 sur l'assurabilité des parts sociales d'ici quelques mois. D'ici là, les sommes versées sur les parts sociales par les membres des caisses d'épargne et de crédit ne sont pas assurées.

A TOUS LES LECTEURS DU JOUR

"AIDEZ-NOUS A MIEUX VOUS SERVIR!"

Le Jour vous est-il facilement accessible?

Votre dépositaire favori le reçoit-il? Si oui, est-il en quantité suffisante?

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à:
Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent

NOM DU DÉPOSITAIRE: .....
.....
ADRESSE: .....
TÉL.:..... VILLE: .....
QUANTITÉ INSUFFISANTE ☐
NOUVEAU DÉPOSITAIRE ☐
REMARQUES: .....
.....
.....

SCRIBEC
45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486
SECRÉTARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION
PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10¢	la copie
4	9¢	
5-10	8¢	
11-16 copies du même original	7¢	
17-30	6¢	
31-49	5¢	
50-70	4¢	

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15

Les modèles 1975 sont arrivés...
100% transistorisé
ZENITH
CHROMACOLOR
Modèle 1974 en entrepôt Prix très spécial
20 pouces 25 pouces 26 pouces
Techniciens vendeurs à votre service
R.E. Dumoulin T.V. INC.
783, rue Mistral
angle 8250, Saint Hubert
388-4777-4636

MONNAIES DEMANDEES
1966 ET MOINS
10¢ ..... 17¢
25¢ ..... 42½¢
50¢ ..... 85¢
10¢ et 25¢ en argent 1967-1968 15%
DOLLAR ARGENT
1935-36-37-49 ..... $10.00
1938-46 ..... $15.00
1945-47 ..... $40.00
1948 ..... $200.00
1939-50-54-55-56-58 ..... $4.00
1951-52-57 ..... $3.00
1953-59 à 67 ..... $2.00
AMERICAIN 1964 ET MOINS
10¢ ..... 20¢
25¢ ..... 50¢
50¢ $1.00
DOLLAR ARGENT $4.00
ACHETONS
MONNAIE OR ET ARGENT
DE TOUS LES PAYS
BOUTIQUE D'ARGENT
7237 ST-HUBERT, MTL
276-2963
APRES 10 H 30 A.M.

SPÉCIALISTE
Meubles non peints
Matelas
Votre choix de grandeur et qualité
Tables - chaises Bibliothèques Cubes
Berçante Pupitres Commodes lampes etc. etc.
Sur mesure si désiré

Coin de Gaspé
207 Beaubien Est
276-9067
André D. Legault Meuble Ltée

Coin St-Antoine
790 Atwater
935-6716
Le Centre de Matelas, Atwater Inc.

le monde

Dans son allocution devant l'Assemblée générale de l'ONU

Ford met en garde les pays producteurs de pétrole

M. Ford, hier à son arrivée au siège de l'ONU à New York. Il est accompagné ici par le secrétaire général de l'ONU M. Kurt Waldheim.

Dans son premier discours devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, M. Gerald Ford a annoncé, hier, que les États-Unis allaient augmenter leur participation à la lutte mondiale contre la faim et a mis en garde les pays producteurs des matières premières contre l'utilisation de leurs ressources comme arme politique ou économique. Il a par ailleurs réitéré son appui total aux efforts du secrétaire d'État M. Henry Kissinger pour maintenir la paix dans le monde.

NATIONS-UNIES (AFP) — Le président Ford a adressé hier, une nette mise en garde aux pays producteurs de pétrole contre la tentation d'utiliser leurs ressources à des fins politiques ou d'imposer aux pays consommateurs "des fardeaux inacceptables au système monétaire et commercial international", constatent les observateurs après le discours prononcé par le chef de l'exécutif américain devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, à New York.

Gerald Ford, dont c'est la première allocution uniquement consacrée aux affaires mondiales, a souligné la nécessité d'éviter que les pays "abusent des besoins fondamentaux de l'homme au nom d'intérêts nationaux étroits ou d'intérêts de bloc."

Il a rappelé à ce propos que les États-Unis n'avaient pas cédé à "la tentation de faire de l'alimentation une arme politique", malgré l'embargo pétrolier et les récentes décisions sur les prix et la production du pétrole.

Sur ce thème, M. Ford a offert à l'ensemble de la communauté internationele "une stratégie planétaire pour l'alimentation et l'énergie", qui a-t-il dit, est nécessaire et urgente.

C'est en somme à la fois un appel à la raison, un avertissement et un marché que contient le discours du président américain.

D'une part, M. Ford a affirmé que le monde entier risquerait de "courir au désastre" si une collaboration mondiale dans les domaines du pétrole, de l'alimentation et de l'inflation n'était pas rapidement mise sur pied, d'autre part, il a clairement averti les pays producteurs qu'une restruction de la production et des hausses artificielles des prix mèneraient à une faillite commune. À ce propos, il a même souligné la nécessité pour tous les pays d'accroître leur production, afin de faire face à la croissance démographique.

En contrepartie, le président Ford, a proposé un accroissement sensible de l'aide américaine aux programmes alimentaires et agricoles nécessaires aux autres pays. Il s'est aussi engagé, au nom du peuple américain, à poursuivre les efforts pour l'établissement d'un "monde plus pacifique, plus stable, et plus ouvert à la coopération."

L'autre aspect du discours qui a particulièrement retenu l'attention des observateurs est le passage, improvisé, consacré à M. Henry Kissinger. Dans un vibrant hommage au secrétaire d'État, il lui a renouvelé son entière confiance et indiqué qu'il le maintiendrait à ses côtés aussi bien en qualité de secrétaire d'État que directeur du Conseil national américain de sécurité. M. Ford a ainsi tenu à mettre fin aux rumeurs qui circulaient ces derniers jours à Washington selon lesquelles M. Kissinger pourrait perdre son siège de conseiller privilégié du président.

Cette mise au point, qui n'était pas contenue dans le texte du discours de M. Ford distribué à la presse, s'adresse, estiment les observateurs, aussi bien à l'opinion publique intérieure américaines qu'aux futurs interlocuteurs du secrétaire d'État qui doit entreprendre une nouvelle série de négociations, notamment sur le Moyen-Orient.

Le discours du président Ford, qui a duré environ 25 minutes, a été accueilli avec le plus grand intérêt par les délégations et les observateurs, qui attendent désormais de M. Henry Kissinger qui parlera devant l'Assemblée la semaine prochaine — des éclaircissements plus détaillés sur la politique qu'entend suivre M. Ford en politique étrangère.

"Le pétrole nous appartiendra totalement" affirme le président du Vénézuéla

CARACAS (Prensa latina) Le président Carlos Andres Perez, a affirmé que le pétrole se trouvant aux mains des entreprises étrangères passera totalement au patrimoine du Vénézuela.

Le chef d'État vénézuélien a fait ces déclarations alors qu'il prenait congé de deux mille étudiants qui partaient à l'étranger se spécialiser dans différentes disciplines techniques dans le cadre d'un programme de bourses créé par le gouvernement.

"Le pétrole nous appartiendra totalement" a dit le président Perez aux boursiers du programme "Ayacucho".Il a également indiqué que le pays a besoin de 3,130 techniciens du pétrole dans les plus brefs délais. De même, il a annoncé: "l'industrie du fer passera totalement et intégralement sous le contrôle du gouvernement". À ce sujet, il a signalé que les besoins dans ce domaine s'élèvent à 1,100 techniciens et 150 ingénieurs et spécialistes de niveau supérieur.

Le chef de l'État vénézuélien a mentionné le temps que le pays a perdu pour le développement de son industrie pétrochimique, qui dispose des conditions nécessaires et il a précisé que son développement exige un grand nombre de spécialistes de haut niveau. L'industrie navale du Vénézuéla a-t-il dit n'est pas organisée et l'agriculture du pays est mal structurée et en stagnation.

"Pour en finir avec cette situation de l'agriculture, responsable de l'inflation en raison de la pénurie d'aliments, de nombreux techniciens et scientifiques sont nécessaires", a-t-il souligné.

Perez a mis l'accent sur l'importance du programme de bourses entrepris par le pays avec l'utilisation des nouvelles entrées provenant du pétrole.

Le Congrès veut tout savoir sur les activités générales de la CIA

WASHINGTON (Reuter)—À la suite des récentes accusations portées sur le rôle de la CIA dans le coup d'État militaire au Chili et des déclarations du président Ford, les commissions des Affaires étrangères des deux chambres du Congrès réclament maintenant des enquêtes approfondies sur les activités générales de la CIA.

M. William Fulbright, président de la commission sénatoriale et sénateur démocrate de l'Arkansas, a demandé qu'un rapport détaillé soit remis vers la fin de la semaine sur les activités de la CIA, et sur la véracité des dépositions antérieures de hautes personnalités du gouvernement sur les opérations de la CIA dans la lutte contre le gouvernement Allende.

M. Thomas Morgan a annoncé que la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants qu'il préside, enquêterait sur les activités des services de renseignement en général.

Selon les deux hommes, il s'agit de mieux contrôler ces activités.

D'ores et déjà, deux sénateurs républicains, MM. Howard Baker et Lowell Weicker, ont proposé de coordonner l'enquête des deux chambres et de constituer une commission commune du Congrès pour la surveillance de toutes les organisations de renseignements des États-Unis.

Rôle des USA

Lundi, le président Ford avait admis, lors de sa conférence de presse, que la CIA avait dépensé des millions de dollars pour appuyer les partis politiques et les média de communication hostiles au gouvernement d'Union populaire du président Salvador Allende.

L'irritation du Congrès avait cependant été éveillée par un rapport confidentiel du personnel administratif d'une sous-commission du Sénat, reproduit par le Washington Post et déclarant que l'ancien directeur de la CIA, M. Richard Helms—actuellement ambassadeur en Iran—avait menti à la commission sénatoriale lors des auditions sur la contribution du trust ITT-International Telephone and Telegraph Corporation-au putsch militaire de Santiago.

Kissinger

Le secrétaire d'État Henry Kissinger était également mis en cause dans le journal libéral, pour ses déclarations incomplètes devant la commission de M. Fulbright.

Selon le rapport cité par le Washington Post, M. Kissinger avait déclaré en fin septembre que si la CIA avait été "largement impliquée dans l'élection de 1964 au Chili, et dans une moindre mesure en 1970, elle s'était depuis tenue absolument à l'écart de tout coup d'État."

Mais, selon le rapport cité par le Washington Post, un mois seulement avant son témoignage, M. Kissinger avait présidé un Conseil national de sécurité, connu sous le nom de "Comité des Quarante", qui avait octroyé $1 million à la CIA pour "poursuivre la déstabilisation politique" du régime chilien. L'ancien ambassadeur américain au Chili, M. Edward Korry, et l'ancien secrétaire d'État adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Charles Meyer, sont également accusés de faux témoignages devant le Congrès.

M. Kissinger est mis en cause pour la deuxième fois en quatre mois pour des déclarations au Congrès. La première fois, il avait déclaré ne pas avoir ordonné les écoutes téléphoniques de certaines personnalités et avait menacé de démissionner, après avoir été critiqué par la presse. Il avait par la suite été "blanchi" par le Congrès. Cette fois-ci, les accusations ont une base plus solide et pourraient avoir des répercussions importantes, estime-t-on dans les milieux du Congrès.

Au Chili

À Santiago, les informations selon lesquelles Washington aurait soutenu les groupes hostiles à la gauche, dès 1970 et plus tard, ont soulevé un remous considérable. "Ceci est sérieux et peut nous frapper fortement", a déclaré un ancien vice-président du Parti démocrate-chrétien.

Selon les observateurs, les millions de dollars américains peuvent avoir été destinés aux chrétiens-démocrates, au Parti national et au mouvement d'extrême-droite "patria y Libertad".

Les grèves des camionneurs et d'autres grèves "de patrons", à la fin 1972 et dans les derniers mois de l'Unité populaire, auraient également été financées par les Américains.

L'escalade de la violence en Argentine

Un assassinat toutes les 19 heures

par Michel Iriart de l'agence France-Presse

BUENOS AIRES — L'escalade de la violence prend des proportions alarmantes en Argentine où une personne est tuée toutes les 19 heures selon des statistiques publiées mardi par "La Opinion" (pro gouvernemental)".

L'opinion publique a été secouée lundi par l'assassinat, probablement par des groupes spéciaux de la droite, de l'ancien gouverneur péroniste de gauche de Cordoba, M. Atilio Lopez et de son sous-secrétaire de l'Économie M. Juan Jose Varas.

Les corps des deux victimes ont été trouvés criblés de balles dans un champ à 70 km de la capitale. M. M. Lopez et Varas avaient été enlevés quelques heures plus tôt dans un modeste hôtel de Buenos Aires par des inconnus.

Simultanément, une soixantaine d'engins ont explosé lundi dans le grand Buenos Aires, tuant un artificier de la police et un passant atteint par les éclats d'une bombe placée devant la porte d'un commerce.

Mardi matin, après une nuit marquée par l'explosion d'une vingtaine de bombes qui ont provoqué des dégats dans plusieurs points de la ville, un médecin de la police a été assassiné d'une rafale de mitraillette à San Isidro, à 28 km au nord de la capitale.

Ces attentats qui font partie des règlements de comptes entre les courants orthodoxe et révolutionnaire du parti justicialiste au pouvoir, se produisent au moment où la présidente Maria Estela Peron fait face à de nombreux conflits sociaux qui affectent des secteurs aussi importants que ceux des industries de l'automobile, du sucre et de l'enseignement.

La production de voitures en Argentine — 300.000 véhicules par an — est menacée de paralysie totale par des grèves déclenchées par les ouvriers d' "Ika-Renault" qui fournit des pièces à la quasi-totalité des huit usines privées du pays.

À Tucuman, dans le nord de l'Argentine, les ouvriers de quinze des seize raffineries de sucre ont paralysé vendredi la production pour protester contre la mainmise du gouvernement sur leur syndicat. Rosario, la deuxième ville d'Argentine, à 400 km de Buenos Aires, est sans transports depuis quinze jours. Les 300.000 instituteurs des écoles publiques ont fait grève pendant 48 heures, leurs demandes de majorations salariales n'ayant pas été satisfaites par les autorités nationales.

D'autre part la situation dans les universités nationales est qualifiée de "chaotique" par des fonctionnaires du gouvernement, débordés par les affrontements, souvent sauvages, des étudiants enrolés dans les différents courants idéologiques.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 170

PAR GERMAIN

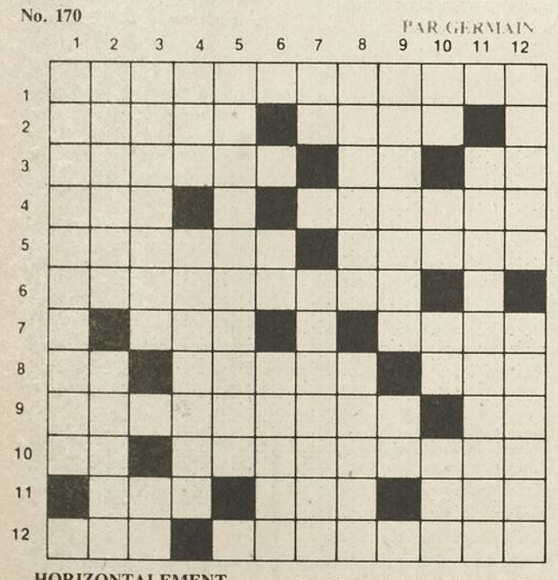

HORIZONTALEMENT

1—Ils roulent toujours trop vite pour les autres, jamais assez pour nous!
2—On devient bleu(e), vert(e) ou rouge quand on en a. — Ceux d'un frappé nous écoeurent toujours.
3—Peut facilement symboliser une corde... — D'un seul coup. (loc. prép.) — Dém.
4—Sacrate-muae vostrum campum! — Prix rétroactif.
5—Pas brillantes. — Sans importance si petits.
6—Confirmée, ratifiée.
7—Petite légumineuse, genre lentille. — Petit point orange situé sous la feuille d'une fougère et qui contient les cellules reproductrices ou spores.
8—Sembles. — Lettre grecque dont la prononciation n'est pas passée en français. — Supporte les sarments.
9—Condition d'environ 300 millions d'hommes. — Connu.
10—Pr. pers. — Encourager en donnant des coups de pied...
11—Fatigué. — Trois fois, mon père. — Article.
12—Monnaie orientale. — Sur les ondes.

VERTICALEMENT

1—Accalmie.
2—Un homme qui arrive à celui d'une femme ne l'impressionne pas outre mesure!... — Unique et véritable!
3—Fraise, gueule. — Une adolescente aime bien qu'on lui en donne un de trop.
4—Article. — Eminences, mamelons.
5—Anglicisme dont ont a drôlement besoin au Québec!
6—Conj. — Qui a perdu la tête, en parlant d'un arbre.
7—Mot de ti-bébé. — Dire qu'un meuble est en bois semblable, c'est commettre un pléonasme devenu presque obligatoire dans notre monde moderne!
8—Donne une certaine contenance et une odeur certaine à des soi-disant hommes d'affaires... — Aime fort, fort, fort!
9—Dire à quelqu'un qu'il est brillant avec une intonation qui laisse entendre le contraire, c'est en faire. (pl). — Prép.
10—Particule de docteurs. — Dém. — Langue des troubadours. — D'un verbe qui signifie qu'on a des bâtons dans les roues.
11—Actes, paroles ou raisonnements en apparence illogiques mais qui au fond s'expliquent toujours, surtout en politique...
12—Ce qu'une infirmière doit donner, en plus de la tendresse et de l'affection... — L'eau des villes est censée l'être!

Solution No. 169..

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	M	P	R	E	S	S	I	O	N	N	E
2	N	O	E	U	D	■	A	D	R	O	I	T
3	C	R	U	■	I	N	N	E	■	N	■	I
4	A	T	T	I	T	U	D	E	S	■	O	R
5	P	I	■	N	E	■	A	S	E	X	U	E
6	A	F	I	N	■	I	L	■	L	E	V	E
7	B	I	N	O	C	L	E	S	■	N	E	S
8	L	E	■	C	O	L	S	■	C	O	R	■
9	E	S	S	U	I	E	■	M	A	N	T	E
10	S	■	A	I	■	G	R	E	S	■	E	T
11	■	E	N	T	R	A	I	N	E	U	S	E
12	A	N	G	E	■	L	E	U	R	S	■	S

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

Dépêchez-vous!

La date limite pour faire une demande de PRET-BOURSE est le 30 septembre!

Le service des prêts et bourses aux étudiants du ministère de l'Éducation accorde chaque année une aide financière aux étudiants désireux d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures, et dont les ressources financières s'avèrent insuffisantes. Cette aide est attribuée aux étudiants sous forme d'un prêt garanti et d'une bourse en rapport avec les besoins de chacun.

Si vous avez demandé de l'aide en 1973-74, vous avez reçu un formulaire qui porte votre identification personnelle. Le traitement de votre demande sera plus rapide si vous complétez ce formulaire. Retournez-le dès maintenant.

Si vous n'avez pas encore votre formulaire, vous pouvez vous en procurer un immédiatement dans tous les collèges et toutes les universités du Québec ainsi que dans les bureaux régionaux du ministère de l'Éducation. Complétez-le et retournez-le dès maintenant.

QUÉBEC

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service des prêts et bourses aux étudiants
Édifice G, 22e étage, Québec G1A 1J6
Tél.: 643-3750

NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!

Si votre chevelure s'éclaicit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inévitable. Toutes les calvities ne sont pas hereditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et une carence en vitamines, peuvent entrainer la chute des cheveux.

Les cliniques THOMAS la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont specialisees avec succes dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coute rien de vous informer.

Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.

Thomas
Depuis 54 ans
Spécialiste capillaire

Sem. 10 a.m. à 7 p.m. Sam. 9 a.m. à 2 p.m.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637
Édifice Carré Dominion.
Tél.: 866-3041
5125, rue Du Trianon, suite 410
Centre Commercial Place Versailles
Tél.: 353-5410

LA PEUGEOT 504 GL.

UNE DES MEILLEURES VOITURES DE L'HEURE.

*Tout équipée à partir de $4995.

PEUGEOT 504 GL

G.G.Q. Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)

Téléphoto (AP)

Wilson confirme: élections le 10 octobre

M. Harold Wilson, Premier ministre britannique, a annoncé hier sa décision d'organiser des élections générales en Grande-Bretagne le jeudi 10 octobre. Ces élections seront les dixièmes depuis la Seconde Guerre Mondiale et les cinquièmes de ces dix dernières années. La crise économique que traverse la Grande-Bretagne ne laisse aucun doute sur ce que sera le thème de cette deuxième campagne électorale en un an: comment freiner l'inflation qui atteint 20 pour cent dans ce "deuxième homme malade" de l'Europe (après l'Italie).

bref monde

18e dévaluation de la monnaie chilienne en un an

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Le gouvernement militaire chilien a décidé une dévaluation de 6-0/0 de l'escudo, a indiqué mardi la Banque Centrale chilienne. Il s'agit de la dix-huitième dévaluation opérée en un an sur la monnaie nationale. La précédente avait eu lieu le 3 septembre.

Désarmement anticipé du "France"

PARIS (AFP) — La Compagnie Générale Transatlantique a annoncé hier après-midi à Paris qu'elle annulait tous les départs du paquebot "France" jusqu'au 25 octobre, date initialement prévue pour le désarmement du navire. Cette décision de la Transat équivaut, en fait, à un désarmement anticipé. La Compagnie justifie cette mesure dans un communiqué, en invoquant "l'impossibilité où elle se trouve de prévoir la date de la fin de l'occupation du paquebot "France" par son équipage", immobilisé depuis mercredi dernier dans le chenal conduisant au port du Havre. Le paquebot devait effectuer deux traversées transatlantiques et deux voyages d'adieu, avant son désarmement.

Miracle de la chirurgie chinoise

PÉKIN (Reuter) — Des chirurgiens chinois ont réussi à recoudre les deux bras d'une fillette de trois ans qui avaient été sectionnés l'an dernier à la hauteur de l'humérus par une machine auprès de laquelle elle jouait, rapporte mercredi le "Quotidien du peuple". L'enfant, fille d'un paysan nommé Chao Chun-Ling, a maintenant recouvré l'usage de ses membres, au point qu'elle peut ressentir dans ses mains des sensations de chaleur, de froid et de peine et qu'elle peut les utiliser pour tenir des biscuits ou du pain ou porter un panier pour aller glaner dans les champs de blé moissonnées.

Leningrad est envahie

MOSCOU (AFP) — Les moustiques ont envahi Leningrad, phénomène fort inhabituel à cette saison, annonce mercredi la Pravda. L'organe du Parti communiste soviétique précise que deux races distinctes de moustiques prospèrent dans l'ancienne capitale de l'empire russe: d'une part les "moustiques d'automne" que la précocité et la sécheresse du printemps dernier avaient empêché de naître au début de l'année, d'autre part les "moustiques d'été" nouvelle variété de moustiques qui se développe en milieu urbain. Alors que les premiers vivent dans les banlieues et sont voués à une rapide disparition, les seconds préfèrent le centre des villes et "peuvent vivre toute l'année en se réfugiant dans les caves et en se nourrissant d'eau sale qui ferait périr les espèces normales", ajoute le quotidien.

Parti d'extrême-droite interdit au Portugal

LISBONNE (Reuter) — Le gouvernement portugais a interdit hier le Parti nationaliste, formation d'extrême-droite, fermé ses bureaux à Porto et assigné à résidence son chef, M. Alberto Silva, ancien commandant de la Légion portugaise, organisation paramilitaire d'anciens combattants dissoute au lendemain du coup d'État du 25 avril. Le gouvernement précise, dans un communiqué, que des poursuites sont engagées contre le parti et accuse les nationalistes de vouloir renverser les institutions démocratiques du pays. Selon la presse portugaise, le parti avait envoyé la semaine dernière des tracts à d'anciens membres de la Légion à Opporto, les invitant à "reprendre la lutte interrompue le 25 avril".

Sélassié hospitalisé

ADDIS-ABÉBA (Reuter)—L'empereur Hailé Sélassié a été conduit à l'hôpital militaire d'Addis-Abéba, indique-ton de source digne de foi, hier. L'empereur, déposé jeudi dernier, donnait une impression de faiblesse lorsqu'il a été emmené mardi soir de son humble résidence au quartier général de la quatrième division à l'hôpital. Une importante escorte militaire encadrait sa voiture.

Pan Am se voit refuser $10 millions

WASHINGTON (AFP) — Le président Gerald Ford a décidé de refuser l'octroi d'une subvention mensuelle de $10 millions à la compagnie Pan American World Airways, qui fait face à des difficultés financières, a annoncé mercredi un porte-parole de la Maison-Blanche. Le porte-parole a précisé cependant qu'une série de mesures spécifiques visant à assainir la situation financière de la compagnie aérienne était envisagée. C'est le secrétaire au Transport Claude Brinegar qui a suggéré ce plan, mardi, lors d'une rencontre avec le chef de l'exécutif. Selon le porte-parole, M. Brinegar doit examiner une nouvelle fois dans la journée ce problème avec le président Gerald Ford.

Nixon démissionne du barreau

SAN FRANCISCO (AP, Reuter) — L'ancien président Richard Nixon a adressé officiellement, mardi, une lettre de démission du barreau de Californie à la Cour suprême de l'État. M. Nixon avait soumis sa démission à l'association mais celle-ci avait décidé la semaine dernière de ne pas l'accepter car M. Nixon n'y reconnaissait pas qu'il pourrait faire l'objet d'une action disciplinaire pour sa participation à l'étouffement de l'affaire Watergate.

Fonctionnaires fusillés sommairement

BOGOTA — Deux fonctionnaires gouvernementaux ont été fusillés mardi sur la place principale de Toribio à l'ouest de Bogota, par six hommes qui demandaient justice pour les habitants de la région, a-t-on appris dans la capitale colombienne. Les six hommes ont ensuite pris la fuite.

Grèce

Élections d'ici la fin de l'année

ATHÈNES (AFP) — Un décret constitutionnel règlementant le fonctionnement des partis politiques en Grèce doit être rendu public à la fin de cette semaine apprennait-on mardi de bonne source à Athènes.

La date des élections devait être fixée quelques jours plus tard. On s'attend qu'elles aient lieu avant la fin de l'année et probablement en novembre.

Les élections marqueront l'aboutissement du processus de retour à la démocratie parlementaire qui a débuté il y a deux mois et a permis la normalisation de la vie politique du pays et son assainissement, estime-t-on dans les mieux politiques d'Athènes.

La question du régime qui a été laissée en suspens avec la remise en vigueur de la constitution de 1952 (amputée de certains articles) pourrait néanmoins donner lieu à une consultation populaire avant ou après les élections, indique-t-on dans les milieux proches du gouvernement.

La consolidation d'un régime de démocratie parlementaire apparait comme une des conditions essentielles à un réglement équitable du problème de Chypre et elle représente pour cette raison l'espoir des Chypriotes-grecs.

Seule un régime grec stable souligne-t-on pour renouer le fil des négociations avec la Turquie, mais pour les Grecs une relance de la négociation implique des cessions de la part des Turcs.

Les dirigeants grecs ne semblent pas pressés de reprendre ces négociations avant l'Assemblée générale des Nations-Unies au cours de laquelle le dossier de Chypre sera largement discuté, même s'il n'est pas inscrit formellement est indispensable.

Elle entend également divertifier ses relations économiques notamment en direction du monde arabe et éventuellement de certains pays socialistes, notamment la Bulgarie.

On estime bien que malgré l'anti-américanisme existant en Grèce en raison de la politique du département d'État, les relations économiques de la Grèce avec les États-Unis seront maintenues.

Le drame de La Haye se termine à Damas

(AFP)—Les Japonais du commando de l'"Armée rouge" qui ont tenu le monde en haleine pendant plus de cent heures se sont rendus hier après-midi aux autorités syriennes. Celles-ci les ont aussitôt remis à une organisationpalestinienne.

Quinze heures après avoir quitté l'aéroport international de Schipol-Amsterdam pour une destination inconnue, le boeing 707 d'Air-France "Château de Chaumont" a demandé et obtenu l'autorisation de se poser à Damas. Aux premières heures de mercredi l'appareil avait fait une escale technique à Aden et après avoir fait le plein de kérosène s'était présenté dans l'espace aérien syrien.

À Damas, après une heure vingt de négociations serrées avec les autorités en présence de l'ambassadeur du Japon, M. Ninore Imai, ainsi que du directeur général de l'aviation civile syrienne, les trois hommes du commando et leur compatriote Yukata Furuya décidaient de quitter l'appareil pour se rendre. Les Syriens décidaient alors de les remettre à une organisation palestinienne tandis que le représentant de la compagnie Air France à Damas prenait possession du quadrimoteur "Château de Chaumont".

Ainsi s'achevait une odyssée qui, croyait-on au départ de La Haye les conduisait en Corée du Nord ou se trouvent d'autres membres de l'"Armée rouge" japonaise, responsables du détournement d'un boeing de la "Japan Airlines" en 1970.

À La Haye, au cours d'une conférence de presse le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Max Van der Stoel, a révélé que le commando japonais avait rendu les 300,000 dollars de rançon à l'équipage du boeing qui se prépare à regagner les Pays-Bas.

Il est probable estime-t-on à La Haye que les terroristes ont décidé de se séparer des 300,000 dollars de rançon qu'ils avaient exigés, parce que les billets étaient "marqués", ainsi que l'avait annoncé précédemment M. Joop Den Uyl, le premier ministre néerlandais. On a appris également toujours à La Haye que le commando japonais et Yukata Furuya n'étaient pas armés lorsqu'ils se sont rendus aux autorités syriennes.

À Paris, au cours de la journée d'hier le Premier ministre M. Jacques Chirac a reçu l'ambassadeur des Pays-Bas M. Jan de Ranitz avec lequel il s'est entretenu de l'affaire de La Haye et de son heureux dénouement.

Les relations sino-portugaises passent par le progrès de la décolonisation

Évoquer les "rapports" entre la Chine et le Portugal c'est nécessairement évoquer Macao: petite enclave lusithanienne ancrée sur le continent chinois. Depuis le 25 avril 1974, date de la "révolution tranquille" portugaise, Lisbonne pratique une politique d'ouverture tant à l'Ouest qu'à l'Est. Sa politique de décolonisation en Afrique occidentale et australe est suivie avec un grand intérêt par Pékin. Les principaux obstacles d'un rapprochement sino-portugais ont été désormais balayés par le "printemps de Lisbonne"...

par Michel Trichet de l'Agence France-Presse

LISBONNE — Le Portugal souhaite établir aussi rapidement que possible des relations diplomatiques avec la Chine occidentale conformément à la politique d'ouverture "tous azimuths", indépendante des blocs idéologiques qu'il a décidé de mener parallèlement à sa politique de décolonisation. M. Mario Soares, ministre portugais des Affaires étrangères, le rappellait il y a quelques jours avant de se rendre à New York pour participer à l'Assemblée générale des Nations-Unies.

Le ministre portugais des Affaires étrangères avait indiqué, au cours d'une conférence de presse, que des contacts indirects avaient pu être établis à l'initiative du gouvernement portugais avec la Chine, par l'intermédiaire de M. Julius Nyéréré, président de la République de Tanzanie. Ce pays, rappelle-t-on, arbitre l'équipe dirigeante du Frelimo (Front de libération du Mozambique). Selon M. Mario Soares, les Chinois ont fait la sourde oreille au début mais, disait-il, les déclarations faites à Pékin à la suite des accords conclus à Lusaka avec le Frelimo et considérées à Lisbonne comme élogieuses pour le Portugal, sont de bonne augure pour l'avenir des relations luso-chinoises. Il semble toujours que Pékin souhaite, tout comme d'ailleurs beaucoup de pays africains et arabes, surveiller encore quelque temps l'évolution du processus de décolonisation entrepris par le Portugal. Mais, d'ores et déjà, semble-t-il, l'état d'esprit est favorable.

Il n'est pas impossible que le ministre portugais des Affaires étrangères profite de sa présence à l'Assemblée générale de l'organisation des Nations-Unies pour prendre contact avec des diplomates chinois. Toutefois, rien n'a été officiellement annoncé à cet égard. Les seuls rendez-vous formellement pris par M. Mario Soares l'ont été avec ses homologues de l'Inde, pays avec lequel le Portugal n'a plus de relations depuis l'affaire de Goa, en 1961, et de l'Indonésie, pays intéressé à la solution du problème de la colonie portugaise de Timor.

Mais, lorsque l'on évoque la Chine par rapport au Portugal, les observateurs pensent toujours à Macao, minuscule enclave que les Portugais administrent depuis la seconde moitié du seizième siècle sur le continent chinois et qui est surtout célèbre pour ses salles de jeu et le trafic de devises et de stupéfiants qui peut s'y faire. Toutefois, le problème de Macao se pose en des termes totalement différents de ceux des autres colonies portugaises. Les observateurs notent que depuis le début du processus de décolonisation entrepris par Lisbonne, il n'a jamais été question de Macao sinon pour dire qu'il s'agit là d'un problème qui devra être réglé bilatéralement entre la République populaire de Chine et le Portugal.

La situation de Macao est en effet très particulière et la Chine, qui considère cette enclave comme partie intégrante de son territoire ne semble pas du tout vouloir précipiter une alternation du statu-quo existant qui lui permet de tirer profit de l'ouverture que cette vieille colonie portugaise lui offre vers l'extérieur. Il ne semble pas non plus que la Chine soit désireuse de voir le problème de Macao débattu publiquement. Les observateurs rappellent à cet égard que l'une des premières dispositions prises par la Chine populaire à son entrée à l'organisation des Nations-Unies a été de faire rayer Macao de la liste des territoires non-autonomes. Les observateurs relèvent également que ce territoire n'est pas mentionné dans le document sur la politique portugaise de décolonisation publié à l'issue de sa visite à Lisbonne, en août dernier, par M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations-Unies.

Pour le Portugal, il ne semble pas que Macao présente désormais le moindre problème. Ce territoire, qui ne compte que quelques milliers d'Européens, est plus chinois que portugais. La souveraineté de Lisbonne y est plus fictive que réelle alors que l'influence chinoise s'y exerce puissamment par l'intermédiaire notamment du président chinois de la Chambre de Commerce de Macao, en rapport très étroit avec Canton.

D'autre part, la présence militaire portugaise à Macao n'est que symbolique. Elle comptait récemment cinq cents hommes et il n'en reste plus depuis quelques jours que trois cent cinquante à la suite du retrait de cent cinquante soldats. Un communiqué publié mardi soir à Lisbonne explique que ce retrait a été décidé en fonction de "la nouvelle position politique du pays". Ce geste peut-être interprété comme une nouvelle invite à la Chine.

Un obstacle subsiste néanmoins sur la voie du rapprochement luso-chinois. C'est celui de l'existence de relations diplomatiques normales entre Lisbonne et Taipeh. Il ne semble pas toutefois qu'il soit insurmontable pour la diplomatie portugaise qui a déjà administré la preuve de son réalisme et de son pragmatisme.

En définitive il apparait comme certain que la normalisation des rapports entre le Portugal et la Chine de même qu'entre le Portugal et les pays africains et arabes les plus intransigeants sera essentiellement fonction des progrès enregistrés dans la décolonisation des territoires portugais d'outremer. Jusqu'à présent, l'épreuve de Guinée-Bissau et celle du Mozambique ont été à cet égard concluantes. Peut-être attend-on à Pékin qu'un premier pas décisif soit fait maintenant en Angola.

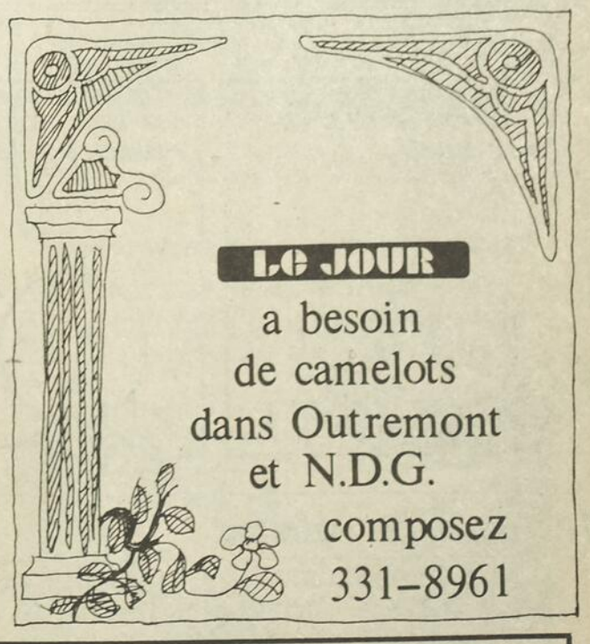

Tél. 522-4323
Estimation Gratuite
ABC Chesterfields
Ouvrage Garanti
Rembourrage général
Meubles sur commandes
2623 Charlemagne
Nord rue Ontario

Les Matelas du Manufacturier
Georges Couture prop. 670-9280
1690 Chemin Chambly
Longueuil (porte voisine de Silhouette)
Le seul magasin de la Rive-Sud au prix du manufacturier
Choix modèles Choix grandeurs
Nos prix sont trop bas pour être publiés

LA BOUTIQUE
LE FOYER DU MATELAS
7573 rue St-Hubert 276-5507
10192 boul. St-Michel 384-3044
Meubles non-peint
Plus grand choix au pays
Toutes grandeurs
Toutes marques
Prix d'escompte

SANSUI DUAL
STÉRÉO - TV - STÉRÉO
Le vrai-vrai, Prix du gros Système de son à partir de $149.95
T.V. couleur à partir de $339.95
T.V. 12" à partir de $99.95
T.V. 20" à partir de $159.95
ÉCHANGE - RÉPARATION - PLAN FINANCEMENT
Mtl Electronique Inc.
Roger Paquette prés.
721-1106 2335 Bélanger E.
ELECTROHOME - ELECTRO-VOICE
PIONEER AKAI

MAZDA NEUVE 1973 Modèles RX2 et RX3
TOUT ÉQUIPÉE AVEC MOTEUR ROTATIF
ÉCONOMIE FANTASTIQUE DE $1,500.
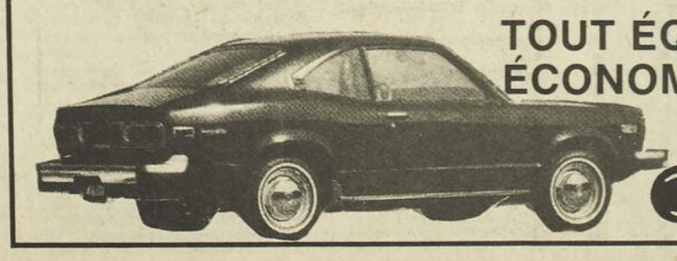
DELISLE AUTO (1970) LTÉE
2815 EST RUE SHERBROOKE MONTRÉAL TÉL.: 523-1122
BONI
GARANTIE 3 ANS OU 50,000 MILLES

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

IMMEUBLES 100
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums appartements à vendre
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre
159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

LOCATION 200
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer
237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétés demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
258 chalets à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepôts à louer
271 hôtels villégiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entreposage
280 terrains à louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
325 caméras
328 machinerie
330 matériaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoléum
343 terrazo - céramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements
350 T.V. stéréos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux à vendre
371 achèterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

SERVICES 400
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste.
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturière
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

FINANCE 500
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasions d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

AVIS DIVERS 600
602 activités sociales
605 voyages & Transport
608 ventes de charité
612 encans
620 chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux appels d'offres demandes de soumissions
634 décès
638 remerciements
640 messe

ÉDUCATION 700
701 école
706 école de conduite
709 école de métiers
712 école de danse
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

EMPLOIS 800
800 service de personnel
807 couples demandés
810 hommes demandés
820 femmes-filles demandées
830 hommes-femmes demandés
840 coiffeurs-coiffeuses demandé
845 emplois demandés

VEHICULES 900
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipement à neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'autos
955 réparations autos camions
958 pneus
962 pièces d'auto
970 équipement de garage
973 accessoires d'autos et camions
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage peinture
990 autos camions demandés
999 autos à vendre

101 propriétés à vendre

BORD DE L'EAU: Plage sabloneuse, arbres adultes, très grand terrain, parfait pour hydravion, 2 bungalows en offre. 1-60,000 avec garage double 2- $35,000. avec ruisseau EXCL. appeler Gérald Joncas, 382-5890 ou 728-0351.

IMM. WESTGATE COURTIERS

130 chalets à vendre

Lac Deux Montagnes site résidentiel, près de Montréal aussi lots, 331-1537.

150 terres à vendre

TERRE À VENDRE

Terre à vendre de 80 arpents, avec bâtiments (grange, étable, hangard) et grande maison, situées à 5 minutes de Joliette et 45 de Montréal. S'adresser à 1—756-2427. (Entre 5 et 10 heures p.m.)

214 logements à louer

Cartierville, 3½ propre, tranquille proximité train, piscine, sauna, laveuse, sécheuse, $130. 1er oct. 334-0175 288-9046.

202 appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1½, 2½, 3½ pièces. Modernes, équipé, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

carrières

L'UNIVERSITE DE MONCTON

recherche

BIBLIOTHÉCAIRE

FONCTIONS:
—En coordination avec la responsable du Service de la Référence, assurer un service de référence plus particulièrement dans le domaine scientifique, participer au programme d'initiation à la bibliothèque, collaborer au développement de la collection des ouvrages de référence et proposer l'élaboration de bibliographies spécialisées en Sciences.

EXIGENCES:
—Maîtrise en bibliothéconomie et une certaine expérience en référence
ou
Baccalauréat en bibliothéconomie et une expérience considérable dans le domaine de la référence;
—Maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais. (La préférence sera donnée au candidat ayant une expérience dans le domaine scientifique)

TRAITEMENT:
—Selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir sa demande écrite, accompagnée d'un curriculum vitae complet, à:

Service du personnel
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

229 chambres à louer

Chambre à jouer pour 1 ou 2 personnes avec usage de la cuisine, téléphone et télévision. Tranquilité, Bungalow dans Terrebonne Heights. 477-0840.

St-Léonard, 2 chambres, déjeuner, près autobus 324-2076.

258 chalets à louer

Chalet à louer à St-Sauveur, sous-sol 2 chambres, cuisine, chambre de bain Tél: 631-3766.

288 divers à louer

Location de sonorisation mobile. Le temps de vivre 677-4782.

302 ameublement

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double, Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

Divan 4 places vert bouteille et fauteuil orange brûlée, $150. pour les deux. ENTRE 9 et 14 heures: 271-3938 parès 14 heures, 331-8961 Paule Beaugrand-Champagne.

Armoires de cuisine modernes sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation 381-9485 588-3929.

310 articles de ménage

Aimerais acheter congélateur neuf ou usagé mais en bonne condition. 477-5829.

350 T.V. stéréos - radios

Téléviseur Fleetwood noir et blanc, stéréo, radio AM-FM. Lampe individuelles du stéréo et radio. Bonne condition. Tél: 255-5232.

369 animaux à vendre

20 Taures ouvertes de 18 mois (holdstein). Entre 700 et 800 livres chacune, faut vendre HenriVille: 299-2720. Montréal: 669-1818.

5 chiots épagneuls, $35. chacun. 274-0809.

2 jeunes chats siamois, un mâle, une femelle, $25.00 chaque 477-0840 ou 477-5829.

379 entrepreneurs

A VENDRE PHARMACIE FAMILIALE

Établie depuis 20 ans, près des centres médicaux et du Bien-être Social. 99 Avenue Grandlle, Valleyfield 373-4330.

413 entrepreneur

Revêtement de maison, Aluminium, fenêtres portes, bas prix 272-4605.

417 denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

425 service domestique

Femme ou couple demandés, 2 enfants entretien général, maison de campagne. soir 1-887-2410.

Recherche jeune femme pour garder ma fille de 14 mois chez moi. 5 jours par semaine. Communiquer après 6h. à 522-8490.

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathane nettoyage tapis, tél: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance, 737-8009.

440 service divers

AMASO

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1ès lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

AA-1 Lavage, murs vitres, tapis, plancher, sablage, varathan, peinture. Estimation gratuite. M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT

Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

625 divers

PRENDRAIS PASSAGERS MONTRÉAL - ST-HYACINTHE matin et soir (École de médecine vétérinaire). Tél. après 4.30 heures p.m. sur semaine à: 381-6983.

Brique, foyer, pierre ciment, cheminée, joints, menuiserie, générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurances incluses. Tél.: 642-4077.

Vous pouvez recommander une Québécoise droite et juste avec son adresse, au Comité de Formation Tribunal de la Femme Québécoise. C.P. 405 succursale N.D.G. Montréal

722 cours de piano

Cours de piano, matières théoriques, Marie Asselin B. Mus. 735-0833.

725 divers - cours

Cours de tapisserie marcramée et crochet co-op l'Etrainte, 130 est, St-Paul, Montréal 861-4487 525-9717.

810 hommes demandés

L'Agence d'Urbanisme Robert, Carlier, Lavoie Inc., recherche techniciens ayant 5 ans d'expérience minimum en dessin. Adresser Curriculum vitae, 837 Cherier, Montréal, H2L 1H6.

820 femmes-filles demandées

Secrétaire juridique, sténo dactylo, Brière Boivin, Paquette, Beaulac & Clément 842-9914.

SECRÉTAIRE DÉBROUILLARDE

Nous avons besoin de quelqu'un prêt à accepter beaucoup de responsabilités, de prendre son travail à coeur, d'apprendre rapidement à remplacer une secrétaire-clé qui doit partir à la fin du mois. Expérience générale mais non pas juridique requise. Salaire en conséquence. Application par écrit seulement à Mes Unterberg, Boyer et Giroux suite 700, 1980 ouest, Sherbrooke.

845 emplois demandés

COUTURIÈRE ferait réparation et confection 279-9389.

903 bateaux moteurs yachts

Bateau en fibre de verre, 15 pieds moteur 40 forces et remorque. $850. 435-1282.

958 pneus

4 pneus michelin XAS - 175-14 274-0809.

990 autos camions demandés

Nous payons jusqu'à $20. pour votre vieille voiture pour ferraille. Remorquage gratuit. 365-6835.

999 autos à vendre

DATSUN 1600 pl 510 1972, jaune or, 49,000 mi, prix $1,600. Tél.: 381-0745.

RENAULT 15, 1973, 2ième série, 21,000 milles anti-rouille, $2,500. faut voir. Jour: 738-8002. soir: 735-0554.

CITROEN 2 C.V. 1966 Bon état, $350. 653-0492.

FIAT 74 Modèle Stock. Prix coûtant pour liquidation 658-6623.

999 autos à vendre

MGB 70 convertible, radio Am-Fm, bonne condition $1,400. 622-9737. Après 4 heures.

Urgent cause départ, particulier, Rambler 1968 parfaite condition $350. Tél: après 7 heures 679-5532.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Prenez avis que M. Olivier Côté Q-500300, s'adressera à la Commission des Transports pour obtenir un permis additif pour le transport de toutes matières en vrac nécessaire dans la région numéro 10.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quatre jours de la première publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie,
Chouinard & associés
2, Place Québec, suite 836
Procureurs des requérants.

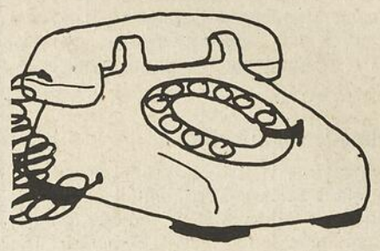

Les petites annonces c'est ginette tremblay 331-8961

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec
(4) CBOT (CBC), Ottawa
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC), Montréal
(6) CJPM (TVA), Chicoutimi
7 CHLT (TVA) Sherbrooke
8 CJSS (CTV), Cornwall
9 CBOFT (R-C) Hull
(9) CKSH (R-C), Sherbrooke
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA), Montréal
11 CBVT (R-C), Québec
(11) TCQ (câble), Québec
12 CFCF (CTV), Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV), Ottawa
(30) CFVO, Hull

9.00
4 Au bout du fil
(4) The Friendly Giant (enfant)
(6) Les bouts d'chou (enfant)
8 12 (13) Kareen's Yoga

9.15
(4) Ontario School
7 Le 5e quart d'heure
10 36-24-36 (éducation physique)

9.30
(6) Cinématin: "Le maître de forges", Fr. 1948. Mélodrame de F. Rivers avec Jean Chevrier, Hélène Perdrière et Jeanne Provost.
7 Filmatin: "Duel en Sicile", It. 1954. Mélodrame de C. Gallone avec Ettore Manni, May Bitt et Anthony Quinn.
8 (13) Pay Cards (jeu)
10 Pour vous mesdames
12 The Community (information)

9.45
2 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement

9.55
6 Standby Six and Religious Thoughts

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Minute Moumoute! (enfant)
(4) 5 6 Mon ami (enfant)
8 (13) It's Your Move (jeu)
12 Pay Cards (jeu)

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Fablio, le magicien (dessins animés)
5 6 Friendly Giant (enfant)

10.30
2 9 (9) 11 (12) Personnalité féminine
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 Mr. Dressup (enfant)
8 (13) Secrets from Kitchen (cuisine)
9 Cours scolaires de l'Ontario
12 McGowan & Co.
13 Rue Principale
(30) Dessins animés

10.45
(30) 36-24-36 (culture physique)

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
(4) 5 6 Sesame Street (éducation)
(6) Jinny (comédie)
7 10 (30) Personnalités (jeu)
8 (13) The A.M. Show
12 Definition (jeu)

11.30
2 9 11 Histoires sans paroles (comédie)
4 (6) Dessins animés
7 Sans détour
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue Principale
10 La famille Stone (comédie)
12 The Art of Cooking
(12) Le module du midi
(30) Les joyeux naufragés (comédie)

11.45
(6) A votre service

11.50
4 Actualité

12.00
2 9 11 Le monde en liberté (documentaire)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Luncheon Date (interview)
7 Informa 7
8 (13) Flintstones & Friends (dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes (dessins animés)
12 The Flintstones (dessins animés)
(30) Le saint (suspense)

12.15
(6) Nouvelles du midi

12.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (variétés)
(6) Rond-Point
7 10 Les tannants (variétés)
12 Matinee with George Balcan: "Gold Diggers of 1935", E.U. 1935. Comédie musicale de B. Berkeley avec Dick Powell, Adolphe Menjou et Gloria Stuart.

13.00
4 La fête (variétés)
(4) Four for the Road.
5 6 Boney (policier)
8 (13) Definition (jeu)
(30) Les tannants (variétés)

13.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
(4) Coronation Street (téléroman)
(6) Pour vous mesdames
7 1001 Femmes
8 (13) The Bold Ones (drame)
10 Au jour le jour (interview)

13.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui

14.00
4 Cinéma: "Le calvaire de Flora Winters", E.U. 1936. Mélodrame d'A. Santell avec Ann Harding, John Boles et Helen Vinson.
(4) Love American Style (comédie)
5 What on Earth (jeu)
6 Coronation Street (téléroman)
(30) Pour vous mesdames

14.30
2 9 (9) 11 (12) Cinéma: "Avec la peau des autres", Fr. 1966. Drame d'espionnage de J. Deray avec Lino Ventura, Jean Bouise et Jean Servais.
(4) 5 6 The Edge of Night (téléroman)
7 10 Ciné-jeudi: "Les amants du péché", It. 1954. Mélodrame de S. Grieco avec Luisa Rossi, Jacques Sernas et Elisa Cegani.
8 12 (13) Somerset (téléroman)
13 Conseil Express

15.00
(4) 5 6 Juliette & Friends
8 12 (13) Another World (téléroman)
13 Personnalité féminine

15.30
4 Patofville (enfant)
(4) 5 6 30 From Montreal (actualité)
(6) Adèle (comédie)
8 12 (13) What's The Good Word? (jeu)
13 Le monde en liberté (documentaire)
(30) Le cirque (enfant)

16.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
4 Allons au cirque
(4) 5 6 Family Court (drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (enfant)
8 12 (13) He knows she knows (jeu)
9NC Sesame Street (éducation)

16.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Grujot et Délicat (enfant)
(4) 5 6 Hi Diddle Day (enfant)
(6) Michel Vaillant (aventure)
7 Cineapero: "Les coups pour rien", Fr. 1971. Drame d'aventures de P. Lambert avec Pierre Brice, Roland Lesaffre et Yanti Somer.
8 (13) The Lucy Show (comédie)
10 Jinny (comédie)
12 The Flintstones (dessins animés)
(30) Cinéma

17.00
2 9 11 (12) Tarzan (aventure)
4 Patrouille du cosmos (science-fiction)
(4) 5 6 Zoo World (documentaire)
(6) Les tannants (variétés)
8 (13) Mannix (policier)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "Visa pour l'aventure", E.U. 1967. Comédie d'H.B. Leonard et J. Shelley avec Pamela Austin, Pat Boone et Terry-Thomas.
9NC Come alive
10 Les champions (aventure)
12 Truth or Consequence (jeu)

17.30
(4) 5 6 The Patridge Family (comédie)
9C Women slowpitch all star teams.
9NC Vas-y Josette t'es capable
12 It's Your Move (jeu)

5.55
4 Votre foyer madame (conseils)

SOIR

18.00
2 (12) Temporel (aventure)
4 7 10 (30) Parle, parle... jase, jase...
(4) Review
5 6 The City at Six (information)
(6) Studio Six (interview)
8 (13) Newsline
9 Tout à l'heure
9NC Plein air, chasse et pêche
11 Le joint (variétés)
12 Pulse (information)

18.30
2 11 Actualités 24
(4) This day (information)
5 Around the City with Bob (information)
(6) Parle, parle, jase jase...
8 (13) Top Dough (jeu)
9NC Éducation permanente
11 Répercussion
(12) Information première

18.40
(12) Actualités nationales

19.00
4 Panoramonde (information)
5 6 Expos
7 Adèle (comédie)
8 12 (13) The Funny Farm (variétés)
9 Le téléjournal
(9) Le 9 vous informe
9C 9NC Radio-Québec — Gustave (dessins animés)
10 Le 10 vous informe
(11) Partie de pêche
(12) Les Pierrafeu
13 Le 13 vous informe
(30) Le quotidien (information)

19.15
9C 9NC Radio-Québec — Les touche-a-tout: les armes à feu.

19.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les grands films: "L'homme perdu", E.U. 1969. Drame policier de R. A. Arthur avec Sidney Poitier, Joanna Shimkus et Al Freeman jr.
4 Monsieur Country, Claude Patry (variétés)
(4) 5 6 House of Pride (drame)
7 10 Vrai ou faux (jeu)
8 12 (13) Excuse my French (comédie)
9C 9NC Radio-Québec — Tarass Boulba. "Français de toutes les russies".
(11) Parle, parle, jase, jase
30 Si Québec m'était conté (jeu)

20.00
4 (4) 5 6 (6) 7 10 (30) Hockey: Du Maple Leaf Gardens de Toronto deuxième match de la série Canada/Russie.
8 12 (13) Kung Fu (aventure)

20.30
Economie "Où est-ce qu'on s'en va? — Le bon vieux temps".

21.00
8 12 (13) Police Surgeon (drame)
9C 9NC **Radio-Québec — La vie qu'on mène**

21.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Destination: monde (jeu)
8 12 (13) Maclear (actualité)

22.00
2 9 (9) 11 La flèche du temps (science)
8 12 (13) Nakia (drame)
9C Here and now
9NC France Panorama
(12) Vedettes en direct
13 Rue Principale

22.15
13 Loto-Perfecta

22.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Téléjournal
4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
(4) 5 6 Encounter (interview)
9C Atelier de télévision de la jeune chambre de commerce de Montréal

22.45
2 9 (9) 11 (12) Sport et météo
4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
13 Le 13 vous informe

23.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Appelez-moi Lise (variétés)
(4) 5 6 8 12 (13) News
9NC As we see it

23.15
4 Où sont-ils donc? (jeu)
(6) En fin de soirée: "Les séducteurs" E.U. 1964. Comédie de R. Levy avec Marlon Brando, David Niven et Shirley Jones.
7 Informa 7
10 La couleur du temps
(30) Les champions (aventure)

23.20
4 La capitale, plus...
8 (13) Sportsline
12 Pulse (information)

23.22
(4) 5 6 Viewpoint (information)

23.30
(4) CBOT Tonight
5 After Eleven: "To be or not to be", E.U. 1941. Comédie satirique d'E. Lubitsch avec Jack Benny, Carole Lombard et Robert Stack.
6 Montreal Tonight (information)
7 10 Sans pantoufles - Programme Double - "En pleine bagarre", Fr. 1961. Comédie policière de G. Bianchi avec Eddie Constantine, Renato Rascel et Dorlan Gray. — "Cibles vivantes", Esp. 1960. Mélodrame de F. Rovira-Beleta avec Agnès Laurent, Christian Marquand et Angel Aranda.
8 (13) Simply Charlotte (magazine)
9NC Black is

23.45
6 Cine-Six: "Detective Story", E.U. 1941. Western de G. Marshall avec Glenn Ford, William Holden et Claire Trevor.

23.50
(4) Festival Four: "Too many husbands", E.U. 1940. Comédie de W. Ruggles avec Jean Arthur, Fred MacMurray et Melvyn Douglas.
12 Loto-Perfecta

00.00
2 9 11 Les espions (aventure)
8 (13) Midnight at the movies: "The visit", All. 1964. Drame de B. Wicki avec Ingrid Bergman, Anthony Quinn et Irina Demick.
(9) Ciné-soir: "Au coeur de la casbah", Fr. 1951. Drame de P. Cardinal avec Viviane Romance, Claude Laydu et Sylvie Pelayo.
9NC Les célébrités de la lutte
12 Feature Movie: "Live for life", Fr. 1967. Drame psychologique de C. Lelouch avec Yves Montand, Annie Girardot et Candice Bergen.
(12) Cinéma: "Texas", E.U. 1941. Western de G. Marshall avec Glenn Ford, William Holden et Claire Trevor.
13 Ciné-soir: "Dernière mission à Nicosie", G.B. 1965. Drame d'aventures de R. Thomas avec Dirk Bogarde, George Chakiris et Susan Strasberg.

1.00
2 Le téléjournal

2.30
Le 10 vous informe

La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY

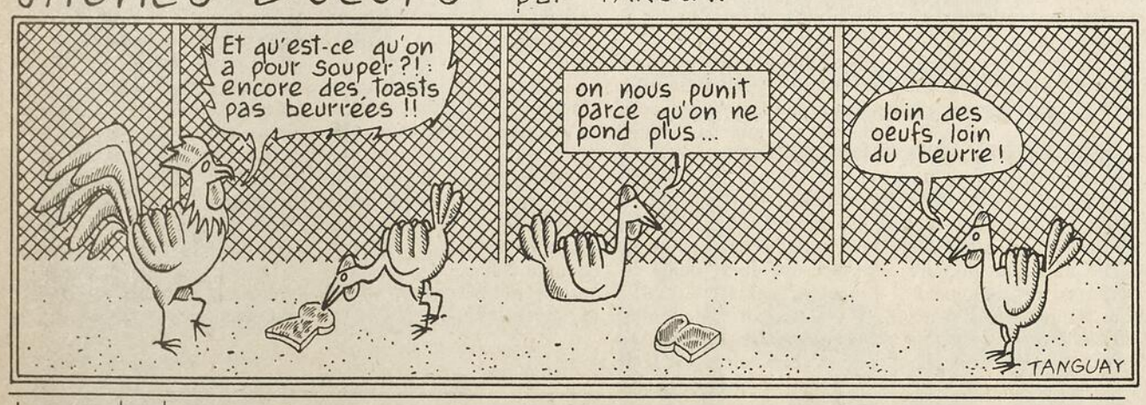

lunambule par tibo

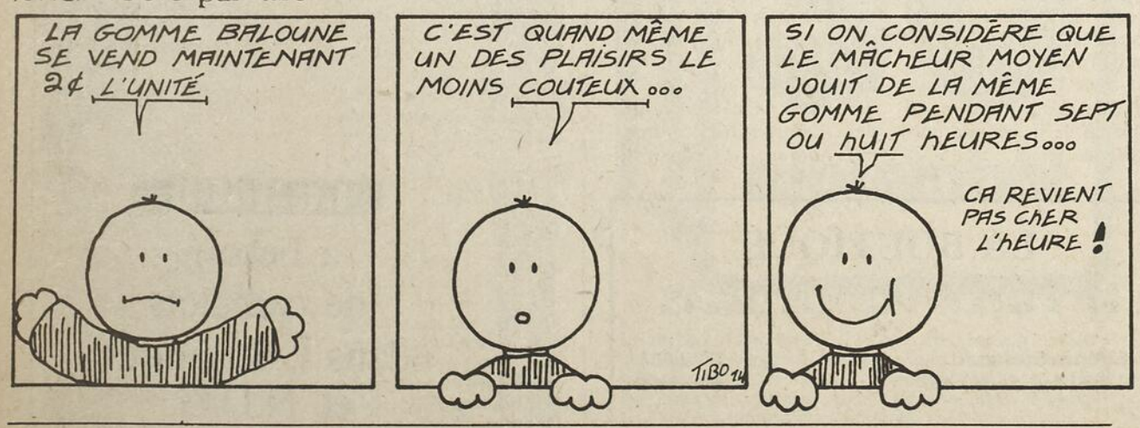

le sombre vilain

vie et culture

Louisiane, Acadie, Québec

Le 4 octobre, une "grande nuit" du son des Français d'Amérique

L'année dernière, pendant les fêtes, le Service d'Animation socio-culturelle de l'UQAM organisait le premier festival de musique traditionnelle du Québec à la salle du Gésu. Les Montréalais, surtout les jeunes, ont renoué avec leurs racines musicales. La tradition orale en milieu urbain ne se transmet plus dans les familles; il appartient maintenant aux mass-media et aux organismes comme l'UQAM de la faire connaître. C'est dans cette optique qu'on a décidé d'organiser un second festival dont le thème est : LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE. Pour le 4 octobre, nous avons invité un groupe de musiciens noirs du sud-ouest de la Louisiane; il s'agit d'Alphonse Ardoin et de sa famille. La musique des Ardoin prend ses racines dans les vieilles valses françaises de la Louisiane qu'elle exprime à travers les blues du sud.

Il y aura de plus, un violonneux de l'Acadie, André Savoie, accompagné d'un danseur de gigues. Son répertoire est influencé par les réels et les gigues irlandaises.

Du Québec, Louis Boudreau est certainement un des meilleurs représentants de la musique traditionnelle. Il détient son jeu et ses airs de violon des meilleurs violonneux du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Enfin, il y aura trois jeunes musiciens: Jocelyn Bérubé, violonneux de Matane, Gervais Lessard, violonneux et chanteur, de Saint-Charles de Bellechasse et Gilles Garand, joueur d'accordéon et d'harmonica de Montréal.

Au cours de la nuit, un "lunch" sera servi à tout le monde. Au menu: un cipâte du Bas du Fleuve, un verre de vin rouge et comme digestif, la "fine à l'érable" fabriquée par le CRESALA (Centre de recherche en sciences appliquées à l'alimentation) de l'UQAM.

Le spectacle a lieu à la salle du Gésu, 1200 rue Bleury, le *vendredi 4 octobre*, toute la nuit, à partir de 23h30. L'entrée est de $4. et de $3. pour les membres de l'UQAM (employés et étudiants). Les billets seront en vente au guichet du Gésu, à l'Alternatif et aux magasins Sauvé Frères, à compter du 23 septembre. À compter du 23 également, on pourra obtenir toute information et réserver des billets en composant 876-5709.

Louis Pitou Boudrault, violoneux, et d'autres interprètes de la musique traditionnelle du Québec, photographiés au cours du premier festival du "son des Français d'Amérique" organisé l'an dernier par l'UQAM.

la casanous

On continue ce soir avec les
MIMES ÉLECTRIQUES
Vichemonia Yakamoyo
Jeu. le 19 au dim. le 22 sept.
Show à 22h30

Adm. $1.00
485 ouest, Sherbrooke (coin Aylmer)
au-dessus de L'Association Espagnole
844-3691

DONALD K. DONALD
PRÉSENTE
"LES ROIS DE L'UNDERGROUND BRITANNIQUE"
CARAVAN
"Land of grey n' pink"
"Waterloo lily"
"Girls who grow plump in the night"

VENDREDI,
le 27 septembre à 20 h.

AUDITORIUM
LE PLATEAU
(Près du parc Lafontaine)
Billets: $5.00
au Montréal Trust-P.V.M., L'Aternatif et A n' A Records.

Mick Jagger à l'oeuvre lors de la tournée nord-américaine des Rolling Stones en juin et juillet 1972

Pour l'ouverture du cinéma Flick Twin, vendredi

"Mesdames et messieurs: les Rolling Stones"

Un nouveau cinéma ouvre ses portes cette semaine à Montréal: le Flick Twin, rue Crescent. L'événement sera marqué par la première canadienne, vendredi, du film "Ladies and Gentlemen: The Rolling Stones".

Ce film qui est en soi une première du cinéma rock, par son concept "d'intégrale d'un concert" et par sa bande sonore en quadraphonie, a été présenté pour la première fois, à New York, le printemps dernier. Depuis, le film a circulé dans une dizaine de villes seulement à travers les États-Unis. La raison en est que la projection de ce film requiert l'installation de deux tonnes d'équipement technique d'une valeur de $50,000., dont quatre haut-parleurs capables de projeter cent décibels sans distorsion.

Son distributeur, Dragon Aire, qui a acheté le film des Rolling Stones pour la somme de $1.4 millions, ne dispose que de trois unités de projection quadraphonique. Sa diffusion s'en trouve donc restreinte au point qu'une version monorale du film est actuellement au mixage. C'est donc dire que les amateurs risquent de se voir bientôt offrir une version appauvrie du film si ses producteurs ne réussissent pas à en empêcher la falsification par Dragon Aire.

Quant on sait que "Ladies and Gentlemen: The Rolling Stones" est le premier film de la brève histoire du cinéma rock à être centré sur la musique, la falsification serait d'importance. Il s'agit en effet de l'enregistrement intégral du concert donné par les Rolling Stones dans plus de trente villes nord-américaines lors d'une tournée faite en juin et juillet 1972, les 15 chansons inscrites au programme de la tournée, de "Brown Sugar" à "Street Fighting Man" étant restituées dans ce film avec la plus grande fidélité possible.

Le film a été tourné pour les images, et enregistré pour la musique, pendant les quatre concerts que le groupe a donné au Texas (à Fort Worth, Dallas et Houston). La bande sonore a été mixée par Bob Freeze et Keith Richard, et elle a été fixée sur la pellicule grâce au procédé appelé "foxhole" (mis au point par la Twentieth Century Fox pour "The Robe", en 1953 — le premier film en stéréophonie) qui permet d'accoler quatre bandes sonores indépendantes à chaque image et de reproduire par conséquent une quadraphonie authentique. Quant aux images, elles ont été filmées en 16 millimètres par une équipe de six "caméramen", dont leurs directeurs Steve Gebhardt et Bob Freeze. Soixante mille pieds de pellicule ont fourni la matière retenue dans le montage final qui fait quelque 90 minutes. Le tout, bien sûr, a été soufflé en 35mm.

"Ladies and Gentlemen: The Rolling Stones", concert filmé (point!), ne comporte donc aucune des scènes d'atmosphère ou de coulisse habituelles. En cela, le film diffère de ses prédécesseurs du cinéma rock dans lesquels la vie en tournée, comme dans "Gimme Shelter" justement (le premier film des Rolling Stones), constituait le véritable sujet. Mais le film diffère également du projet qui en a été à l'origine. En effet, les Stones avaient engagé Robert Frank et Danny Seymour pour réaliser un film sur leur tournée, mais aucune de leurs images n'a finalement été retenues. Un autre film qui a pourtant été tiré de ce métrage, a été écarté et jusqu'ici retenu, à cause des images indiscrètes qu'il contiendrait sur les membres de la tournée — s'il faut en croire une rumeur tenace —, même s'il est qualifié par une source proche des réalisateurs (selon ce que publie le bimensuel de San Francisco "Rolling Stone") de "portrait amoureux" du groupe. C'est de toute façon une rumeur démentie par le président de Rolling stones Record, Martial Chess, qui a également déclaré au magazine de San Francisco que le film de Frank et Seymour pourrait sortir d'ici un an. On peut avancer par ailleurs, pour expliquer la priorité donnée par le groupe à "Ladies and Gentlemen: The Rolling Stones", qu'il a actuellement plus besoin de faire entendre sa musique que d'alimenter une légende de "super-star" envahissante au point justement où l'on s'intéresse généralement plus à la vie de Mick Jagger qu'à la musique du groupe.

le film le plus audacieux jamais tourné au Québec
LES ORDRES
dès le 27 septembre

Les Ateliers de Francoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
Expression corporelle
Danse contemporaine
TECHNIQUE
Renseignements: 273-2213
Ministère de l'éducation, permis no 749870

IN CONCERT
PRESENTE
GROVER WASHINGTON Jr.

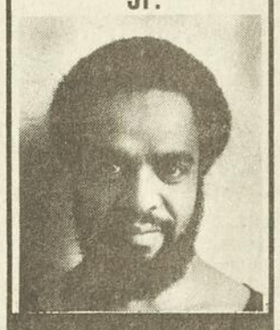

SPECTACLES TOUS LES SOIRS SAUF LE LUNDI
Du 17 au 22 sept.
2, Le Royer dans le vieux Montréal
861-5669

Cours fondamental de fine cuisine

Vous apprendrez à finement cuisiner vos repas familiaux avec méthode et agrément selon l'hygiène alimentaire.

Les éléments théoriques, la technique et les recettes fondamentales sont enseignés par Henri Bernard à raison d'une leçon par semaine, au choix, le jour ou le soir.

Pour renseignements et prospectus, session d'automne, composez **843-6481**

Institut Culinaire Henri Bernard

2015 rue de la montagne, suite 610, montréal 107
permis d'enseignement en vertu de la loi de l'enseignement privé

où irons-nous?

Cinémas

ANJOU: 7617 boul Des Galeries d'Anjou, 353-5960. Le dernier tango à Paris: Sam. Dim. Lun. 12:30, 4:50, 9.30. Sur semaine: 9:30 Electraglide Blue: Sam. Dim. Lund.: 2:45, 7:20 Sur semaine: 7:20.

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2943 "South Pacific": 2:00 5:10, 8:30.

ATWATER: I Niveau Métro Alexis Nihon, 935-4246. "California Split": 1.10, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

ATWATER: Étage Mode. Plaza Alexis Nehon: "The Sting:" 7:20, 9:30.

AVENUE: 1224 Greene Av., Westmount. 937-2747. "W": 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Un silencieux au bout du canon": 2.30, 6.00, 9.35 et "La ceinture noire": 1.00, 4.25, 8.00

BEAVER: 5117, Avenue du Parc, 844-1932: "Pleasures of a woman," et "Keep it up."

BIJOU: 5030 Papineau. Les minettes en folie: 1.00, 4:15, 6:55. Kamasutra d'aujourd'hui: 2:20, 5:30, 8:30.

BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, 861-2725. Sex Thief.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. On danse sur la jupe: 12:30, 3:40, 6:55. La revanche des coolies: 2:05, 5:15, 8:30.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. L'Arnaque: 1:30, 5:30, 9:35. Sentimentalement vôtre: 12:00, 3:50, 7:55.

CINÉ-CENTRE: 1430 rue Bleury, 288-7102: "Magdalena la possedee du diable" et "La dame rouge tua sept fois".

CINÉ-CENTRE: "Werwolf Shadow" et Tombs of the blind dead."

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le concierge": 1:00, 3:05, 5:10, 7:20, 9:25.

CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. 16, 17, 18 et 19 sept.: "Abattoir 5": 7.00. "The last detail": 9.30, 20 septembre: "The last detail": 7.00. "Les sentiers de la gloire": 9.30. "Harold et Maude": Minuit.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. Cris et Chuchotements: Vendredi 7:30, Samedi: 7:40 Dimanche: 9:40 Le Lien: Vendredi: 9:15 Samedi: 5:30, 9:25, Dimanche: 3:45, 7:45. Sur semaine: 7:30.

CINÉMA de PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. Lacombe Lucien: 12:00, 2:25, 4:55, 7:20, 9:50.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. Orange mécanique: Lundi à vendredi: 6:20, 9:00, samedi et dimanche: 1:20, 3:54, 6:28, 9:02.

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: Lacombe Lucien: Sur semaine: 7:20, 9:50, dimanche: 12:00, 2:25, 4:45, 7:20, 9:50 SALON BLEU: "Pickeepeers daughter": 7:15, 10:25. Dimanche 12:55, 4:05, 7:15, 1025. "Deep Hunger": 8:50. Dimanche: 2:30, 5:40, 8:50.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 486-7395 "Bring me the head of Alfredo Garcia": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "À coup de magnum": 8:00. Samedi, dimanche: 2:05, 6:00, 9:45. "Superdrogue": 6:30, 10.15, Samedi et dimanche: 12:20, 4:15, 8:00.

DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. Les Valseuses: Sam-dim: 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30 et lun, mar-jeu: 7:20, 9:30.

DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien, 721-6060. Le Magnifique: Sam-dim-lun: 1:30, 3:30, 5:30, 7:40, 9:40. Mar-jeu: 7:40, 9:40.

ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053 SALLE RESNAIS: The Holy Mountain: (La montagne sacrée): (version originale, s-t-français): Jeu-Vend.: 7:15, 9:30. Sam-dim-lun.: 1:10, 3:10, 5:30, 7:30, 10:00 Lundi au jeudi: 7:15, 9:30 SALLE EISENSTEIN: Le Retour d'Afrique: (Version originale, sous-titre anglais): jeu-ven.: 7:15, 9:30. Sam-dim-lun.: 1:00, 3:10, 5:30, 7:30, 10:00 lundi au jeudi: 7:15, 9:30.

ÉLECTRA: 1114 est, rue Ste-Catherine, 522-9177: "Enquête sur les apprenties" et "Intime rapport au collège des filles"

ÈVE: 1229, St-Laurent, 861-3151. "The Goddaughter" et "Teaser"

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. Pleure pas la bouche pleine: sem. 7:30, 9:30. Dim.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. Lacombe Lucien: 12.00, 2:25, 4:55, 7:20, 9:50.

GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428 "La révolte du Karateka" et "Dans l'enfer des sables".

GREENFIELD: 519 boul. Taschereau, 671-6129. "La pomme, la queue et les pepins": 7:30. Samedi et dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

GREENFIELD: 519 boul. Taschereau 671-6129. "Magdalena la possedées du diable" et "Sept orchidées tachees de sang.

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E., 725 7000 "À nous quatre Cardinal" 7:30, 9:30. Dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 4[illegible] 9707 "Our mist Fred": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

LA SCALA: 6430 Papineau, 721-5107: Le Parrain: 3:15, 8:00. Love Story: 1:30, 6:20.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200 "La pomme, la queue et les pépins": 7:30 Samedi et dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200 "Magdalena la possedée du diable": 6:30. Samedi et dimanche: 3:05, 6:30, 9:50. "La Dame rouge tua sept fois": 1:25, 4:45, 8:10.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Dirty Mary crazy Harry": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00, Samedi dernier spectacle: 11:30.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174 "À nous quatre Cardinal": 7:30, 9:30. Dimanche: 1:30, 3:30 5:30, 7:30, 9:30.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine E., 255-6224. "Butch Cassidy et le Kid;" 8:00, Samedi et dimanche: 2:10, 6:10, 10:00. "Le flic ricanant"; 6:10, 10:00. Samedi et dimanche: 12.15, 4.10, 8.00

MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis 842-8264: "enquête sur les apprenties" et "Intime rapport au collège des filles".

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Live and let die": 1:20, 5:20, 9:35. "The Mechanic": 3:35, 7:50.

NOUVEAU-NATIONAL: 1220 est, rue Ste-Catherine, 521-1119. "Les chevauchées amoureuses de Zoro" et "Sexe et l'amour"

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. Mercredi et jeudi: "Tout va bien": 7.00. "Chili, terre promise": 9.30. Vendredi: "Le jardin des Finzi-Contini": 7.00. "The Pedestrian": 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. Death Wish: 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40. Samedi dernier spectacle: 11:30.

PAPINEAU: 4519 Papineau 521-6853. "La pomme, la queue et les pepins": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

PARC (Verdun) 720 av. de l'Église, 768-2509. "Sexe et l'amour" "Les chevauchées amoureuses de Zoro".

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807 "La pomme, la queue et les pepins": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hotel Chateau Champlain, 861-4595. The Three Musketeers: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

PLACE VILLE-MARIE: 577 Dorchester O., 866-2644. "The apprenticeship of Dieddy Kravitz": 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Chinatown": 12.10, 2.35, 5.00, 7.25, 9.45.

PLAZA: 6505 St-Hubert 274-6155. On Danse sous la jupe: 12:30, 3:40, 6:55, 10:10. La revanche des coolies: 2:05, 5:15, 8:30.

PUSSYCAT: 4015 rue St-Laurent 845-5215. "Africanus sexualis": 12:00, 3:00, 5:50, 8:40. "Passion Seekers": 1:30, 4:15, 7:00, 9:50.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139 "Panorama Blue": 1:00, 2:25, 3:50, 5:15, 6:40, 8:10, 9:35. Samedi dernier spectacle: 11:20.

SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322, Kazablan: 1:10, 3:10, 5:00, 7:00, 9:00.

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "La Maison des damnés": 12.00, 3.30, 6.45, 10.15. et "Un officier de police sans importance": 1.30, 5.00, 8.30.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges 721-8243 Uptown Saturday Night: 1:10, 3:10, 5:15, 7:15, 9:20.

VENDOME: Place Victoria 878-1451 "The best of the second New York erotic film festival": 12:30, 2:15, 4:05, 5:55, 7:45, 9:35

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "L'arnaque": 8.00. Samedi et dimanche: 1.40, 5.40, 9.40. "Duel dans la poussière": 6.15, 10.00. Samedi et dimanche: 3.50, 7.40.

VERSAILLE (SALON BLEU) 7265 Sherbrooke E., "La pomme, la queue et les pépins": 7.30 Samedi et dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. SALON ROUGE: "Magdalena la possédée du diable": 6.00 Samedi et dimanche: 2.55, 6.10, 9.25. "Sept orchidées tachées de sang": 1.15, 4.30, 7.45.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577: "Butch Cassidy et le Kid": 8.00 Samedi et dimanche: 2.10, 6.10, 10.00. "Le flic ricanant": 6.10, 10.00 Samedi et dimanche: 12.15, 4.10, 8.00.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. "Petit fruit de l'amour": 20 h. "La sacoche du courrier diplomatique."

Théâtres

GRAND THÉÂTRE de Québec: (Salle Crémazie) "Salut Galarneau" de Jacques Godbout. Jusqu'au 5 octobre.

LA POUDRIÈRE (Ile Ste-Hélène, 526-0821) "Blithe Spirit" de Noël Coward, les mardis et vendredis à 20.30, et les samedis à 18.30 et 21.30. Jusqu'au 21 septembre.

STUDIO-THÉÂTRE (1155 Côte Morel, Ste-Sophie-de-Lacorne [illegible] 436-1304) "La leçon" de Ionesco, les samedis à 20.00. Jusqu'au 21 septembre - "Et pis là... la, la, hein!" de Lise Leclerc-daSilva, les vendredis à 20.45. Jusqu'au 20 septembre "Il était une fois...", spectacle de marionnettes pour 4 à 9 ans, les samedis à 14.00. Jusqu'au 28 septembre.

THÉÂTRE PORT-ROYAL (842-2112) "Un tramway nommé désir" avec Hélène Loiselle. 20.30. Rel. lundi.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: "Strauss et Pesant, 20.30. Rel. lundi jusqu'au 12 octobre.

Variétés

L'ÉVÊCHÉ: Randy Bishop.

L'ATRE (4461 St-Denis): "Jacques Antonin".

IN CONCERT (2 rue Le Royer): "Grover Washington: à 21h.

PLACE DES ARTS: (salle Wilfrid-Pelletier) Récital Witold Malcuzynski, pianiste: 20.30

SALLE MAISONNEUVE: "Les Feux-Follets" à 20.30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84 ouest, rue Ste-Catherine) - Gilles Vigneault, du 4 au 29 septembre à 20.30.

Vient de paraître
Y. Ouellette
G. Pepin
professeurs à la faculté de droit de l'U. de M.
Précis de contentieux administratif
pp. 226, relié, $8.50
Les editions Themis
c.p. 6201 succ. A Montréal
H3C 3T1
renseignements:
Mlle Forget 343-6089.

galerie **la relève**

Louis Charpentier, Michel Lefèvre et Pierre Vallières vous invitent cordialement au vernissage d'ouverture de la galerie **La Relève** les mercredi, jeudi et vendredi, 18, 19 et 20 septembre à 20 heures

les artistes de la galerie
jusqu'au 5 octobre

3611, rue Saint-Denis - 845-3898

LES FILMS MUTUELS présentent LES FILMS CLAUDE MICHAUD
présentent dans une production de JACQUES-ERIC STRAUSS
POUR TOUS
YVES MONTAND
KATHARINE ROSS
après "L'HÉRITIER" le nouveau film de
PHILIPPE LABRO
LE HASARD ET LA VIOLENCE
CRÉMAZIE
ST-DENIS, CRÉMAZIE 388-4210
DERNIER JOUR
"A COUPS DE MAGNUM"

(Du 20 au 27 sept. entrée libre)
A partir de vendredi soir:
"BONA RIDES AGAIN" de Yves Chaput. 25 m.

"IMMIGRANTES ITALIENNES"
de Brigitte Rauen. 30 m.
À vingt heures tous les soirs, sauf les lundi.

vidéographe
N.B. Les personnes intéressées à réaliser des vidéogrammes, peuvent présenter leur projet dès maintenant.

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT
EN SPECTACLE au cinéma **OUTREMONT** 1248 Bernard 277-4145

CO-PRODUCTION KOSMOS **PAUL HORN**
21 SEPT. à 8h30 et 11h.

FÉLIX LECLERC
25, 26 OCT. à 8h. $2.50

25, 26 OCT. à 10h30 $2.50
LES SÉGUIN

OCTOBRE
31 OCT.
Le Groupe OCTOBRE

billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

le sport

Parce qu'Équipe-Canada a utilisé un vol nolisé

Les Russes ont menacé de partir

OTTAWA (PC) — L'équipe de l'Association mondiale de hockey n'ayant pas respecté certains de ses engagements, l'équipe nationale de l'Union soviétique a menacé hier de retourner immédiatement dans son pays.

Il avait en effet été convenu avant le début de la série que les deux équipes, en vue d'éviter des dépenses inutiles, voyageraient par vols réguliers. Mardi soir toutefois, l'équipe canadienne a quitté Québec à destination de Toronto par vol nolisé.

Les Soviétiques, de leur côté, ont passé la nuit dans la vieille capitale et ont pris hier matin un avion régulier d'Air Canada. Le président de Hockey Canada, Doug Fisher, a donné raison hier aux Soviétiques, lesquels ont fait valoir qu'en se déplaçant par avion nolisé les Canadiens avaient pu consacrer plus de temps, hier, à leur entraînement au Maple Leaf Gardens, site du prochain match.

Fisher a annoncé que pour remédier à la situation, les Soviétiques se rendraient jeudi soir à Winnipeg par avion nolisé tandis que les Canadiens quitteraient plus tard Toronto par avion régulier.

Il a expliqué d'autre part que c'est sans malice que le directeur général de l'équipe de l'AMH, Bill Hunter, avait décidé mardi de noliser un avion, un certain nombre de journalistes affectés à la couverture de la série ayant accepté de défrayer une partie du coût du vol. Hunter pensait avoir fait "une bonne affaire", a-t-il dit.

Équipe-Canada 74 a très bien joué, mais...

Il ne faut pas sous-estimer l'équipe nationale soviétique

TORONTO (PC)—Bien qu'ayant fait mentir la majorité des soi-disant experts en arrachant mardi soir un verdict nul de 3-3 à l'équipe nationale d'Union soviétique, les membres d'Équipe-Canada ne sont pas près de sous-estimer leurs adversaires.

Les joueurs canadiens n'en revenaient pas encore hier de la tenue du gardien Vladislav Tretiak, qui a réalisé 34 arrêts au cours du premier match de la série.

L'ailier Réjean Houle, des Nordiques de Québec, l'a qualifié d'un des meilleurs gardiens qu'il ait jamais affronté. "Il vous défie", a-t-il dit.

Houle, Serge Bernier, Bruce MacGregor, Paul Henderson, Ralph Backstrom et Frank Mahovlich ont été les principales victimes de Tretiak. Bernier et Mahovlich se sont présentés seuls devant lui vers la fin de la rencontre sans toutefois réussir à le déjouer.

Loin d'être abattu, Mahovlich, dont le lancer à 35 secondes de la fin a raté le but, a plutôt attribué au gardien soviétique le mérite d'un arrêt remarquable. "Il a étendu ses jambes tout en gardant son corps droit", a expliqué Mahovlich, qui s'est illustré à la défensive. "J'ai raté de peu."

L'équipe de l'Association mondiale a dominé le jeu en troisième période. Elle a entrepris son assaut lorsque l'avant Sergei Kapoustin a été pénalisé dans la septième minute de jeu pour avoir retenu. Malgré l'âge avancé de certains joueurs canadiens, les Soviétiques ont été pris de court et ont dû fournir un effort supplémentaire pour maintenir le rythme qui leur était imposé. L'instructeur Billy Harris s'est dit étonné de la condition physique de ses hommes et a ajouté que ceux-ci s'amélioreraient d'ici la fin de la série.

Le pilote Boris Koulagin s'est dit convaincu que ses troupes, qui ont manqué de souffle au dernier vingt à cause selon lui de la chaleur, de la petite dimension de la patinoire et de la longueur des cérémonies, s'amélioreraient aussi.

Le défenseur Pat Stapleton, un des trois joueurs de l'équipe canadienne qui avaient pris part à la série de 1972, a sauté sur l'occasion pour vanter le calibre du jeu de l'AMH. "Depuis deux ans, j'affirme que nous jouons du bon hockey dans l'AMH. Peut-être me croira-t-on maintenant."

Équipe-Canada a tenu un léger exercice hier après-midi et Harris a souligné qu'il pourrait modifier son alignement pour la deuxième rencontre.

Vladislav Tretiak, le gardien but de l'équipe nationale soviétique, ne s'est pas laissé avoir par Paul Henderson comme à la dernière partie de la série de 1972.

Plein air, chasse et pêche

par André Y. Croteau

Aventures au nord du 50e (2)

La chasse au caribou est la plus sportive de toutes

Il y a maintenant sept ans que je connais le pilote Ted Bennett, de Laurentian Air Service. C'est lui qui, la première fois, m'a amené sur la rivière Whale, quatre-vingt-dix milles au nord de Schefferville, en 1967. J'avais, pour ma première chasse en avion, joué gros en montant au nord en fin de septembre. J'ai perdu, les caribous avaient émigré: il n'en restait plus un seul nulle part.

Aussi est-ce avec une certaine émotion que je l'attendais à bord de son gros Otter pour le départ, mercredi le 4 septembre. Contrairement à nombre de chasseurs qui dorment à la belle étoile, j'avais dormi quelques heures dans la chaude hospitalité de mon ami Paul Godin, un résident de Schefferville depuis 18 ans.

L'avion de brousse fit taxi jusqu'au quart de la baie et, sous l'impulsion de son gros moteur neuf pistons, il prit l'air sans se faire prier. Une heure et quart plus tard nous survolions la rivière George que nous dépassions pour atteindre la région du Lac Brisson. Maintenant plus un seul arbre, même pas de la taille d'un sapin de Noël, ne ponctue la solitude dénudée de la toundra. Nous sommes au pays du caribou.

Un premier caribou: joie et déception

Nous venons tout juste de poser les bagages sur la berge quand Robert aperçoit un caribou femelle qui nous observe du sommet de la colline voisine. L'excitation s'empare du groupe quand un gros mâle vient la rejoindre: il n'est pas de classe record mais il arbore un panache honnête. Pierre, qui a été plusieurs fois frustré à la chasse au caribou, décide de le poursuivre. Il le fait avec succès et, aussi incroyable que vrai, nous dînons le midi même au foie de caribou!

Notre ami est tout heureux. Pourtant son enthousiasme baissera au cours des jours à venir. Nous avons cinq jours devant nous et j'ai dès le départ conseillé à mes compagnons d'attendre le passage de très belles bêtes avant de faire leur choix. Le plus difficile à la chasse au caribou n'est pas de les tirer, c'est de faire un choix judicieux. Chaque fois que vous en voyez un vous êtes pris dans un dilemme: si vous le prenez votre chasse est finie, si vous attendez vous risquez de ne plus en voir d'autres. Le premier jour ça va bien; mais comme le temps passe, l'anxiété grandit et à chaque tête vous jouez un quitte ou double dont vous ne sortez pas toujours gagnant. Ceci ajouté aux difficultés de se rendre sur place et d'en revenir, me fait dire que c'est la chasse la plus sportive de toutes.

Le lendemain sera une journée mouvementée. Je vais dépecer la bête de Pierre pendant que nos trois compagnons vont chasser chacun dans une direction différente. Au cours de l'avant-midi, Jacques voit une vingtaine de caribous dont il choisit un beau trophée. En se rendant l'aider, Robert en rencontre un presque tout blanc et fait mouche. Pendant ce temps ma mère voit venir quelques beaux panaches et me demande assistance pour les intercepter. Elle fait une approche parfaite et tue son premier caribou d'une seule balle.

Les trois bêtes sont excellentes et valent d'être empaillées. Pierre les regarde maintenant avec un certain regret. Pourtant, en bon sportif, il rengaine son arme et jure dur comme fer que l'an prochain il rapportera le plus beau trophée de tous.

Moi, j'ai décidé depuis le début que je ne rapporterai qu'un panache immense ou rien du tout. Deux jours, trois jours passent et probablement cent cinquante caribous aussi. J'en vois des douzaines mais aucun ne me va. Finalement, au midi du quatrième jour, je vois quatre points bouger de l'autre côté du lac. Mon téléscope **20 X** sur trépied révèle que parmi eux se trouve la cible que je cherche. Je cours au bas de la montagne qui me sert de point d'observation, saute dans le canot à moteur, tente en vain de les intercepter mais réussis finalement à loger une balle de 7mm, à trois arpents. La chance me sourit et je gagne le pari de groupe qui me rapporte $20, le prix d'une bouteille de champagne au retour!

LIGUE NATIONALE

(Parties d'hier non comprises)

Section est

	G	P	MOY	DIFF
St-Louis	80	68	.541	
Pittsburgh	77	70	.524	2½
Philadelphie	73	75	.493	7
Montréal	69	78	.459	10½
New York	67	80	.456	12½
Chicago	61	68	.415	18½

Section ouest

	G	P	MOY	DIFF
Los Angeles	93	55	.628	
Cincinnati	91	58	.611	2½
Atlanta	82	68	.547	12
Houston	75	74	.503	18½
San Francisco	68	82	.453	26
San Diego	54	96	.360	40

MARDI

Chicago 4, Philadelphie 2
St-Louis 2, Pittsburgh 1
San Diego 6, Cincinnati 1
Houston 7, Los Angeles 0
Atlanta 4, San Francisco 3
New York à Montréal, remis

LIGUE AMERICAINE

Section est

	G	P	MOY	DIFF
New York	80	68	.541	
Baltimore	79	70	.530	1½
Boston	76	71	.517	3½
Cleveland	72	75	.490	7½
Milwaukee	72	77	.483	8½
Detroit	68	80	.459	12

Section ouest

	G	P	MOY	DIFF
Oakland	84	65	.564	
Texas	79	69	.534	4½
Minnesota	77	73	.513	7½
Chicago	72	77	.483	12
Kansas City	72	77	.483	12
Californie	60	89	.403	24

MARDI

Detroit 5, Boston 3
Baltimore 4, New York 0
Kansas City 2, Oakland 1
Milwaukee 3, Cleveland 2
Californie au Texas, remis
Minnesota 8, Chicago 0

Lanceurs probables

Chicago Hooton 5-11 à Philadelphie Ruthven 9-12
St-Louis Curtis 9-13 à Pittsburgh Kison 7-8
San Diego Freisleben 9-12 à Los Angeles Sutton 16-9
Cincinnati Norman 11-12 à San Francisco Caldwell 13-4
Détroit Ruhle 0-0 à Boston Marichal 5-1
Baltimore McNally 15-10 à New York May 6-3
Oakland Blue 15-15 à Kansas City Briles 5-5

Mauch et Davis s'entendent bien quoi qu'on dise

Le gérant Gene Mauch, des Expos de Montréal, a affirmé hier, que ses relations avec Willie Davis n'avaient pas changé depuis la période d'entraînement, malgré le fait que le voltigeur de centre de l'équipe ait perdu la faveur d'une partie du public et de certains membres de la presse.

"J'ai dit à Willie à l'époque que je ne l'avais pas obtenu pour l'échanger mais bien pour le faire jouer", a dit Mauch. "Il n'y a pas un joueur dans ce vestiaire qui n'ait été irrité par ma conduite ou qui ne m'ait irrité à un moment ou à un autre."

Lundi dernier, au parc Jarry, Davis a provoqué les huées de la foule par ce qui semblait être de la nonchalance. Il a expliqué en fin de soirée qu'il se sentait faible et qu'il n'aurait pu continuer à jouer. Mauch l'a retiré à l'issue de la cinquième manche du premier match d'un programme double. "Je soupçonnais avant le match qu'il ne se sentait pas bien mais il m'a affirmé le contraire", a déclaré Mauch.

Le gérant des Expos a démenti la rumeur selon laquelle il avait échangé des propos acerbes avec Davis au cours du programme double de lundi. J'ai discuté avec lui avant de la retirer et il a finalement reconnu qu'il souffrait d'un mal de tête et qu'il ne pouvait garder son équilibre.

Foreman-Ali: le 30 octobre

NEW YORK (AFP) — Le combat de boxe entre George Foreman et Mohammed Ali pour le titre mondial poids-lourd aura lieu le 30 octobre à Kinshasa (Zaïre) à 02 heures GMT a annoncé mercredi à New York M. Hank Schwartz, promoteur du match.

Les autorités zaïroises avaient précédemment décidé que le match prévu le 25 septembre était ajourné au 23 octobre à la suite d'une blessure de Foreman. Aucune explication n'a été donnée pour expliquer le renvoi du match d'une semaine supplémentaire. M. Schwartz a précisé que les deux boxeurs resteraient au Zaïre jusqu'à la date du combat.

BLUE BONNETS — *Les sélections du JOUR*

par Mario Lavallée

1— Wee Pal — Mr. Parish — Sockit To Me.
2— Widower Bo Carter — Fire Dance — Actress Lobell.
3— Caroline Wayne — Adios Carlos — Mystic Killean.
4— Adios Demand — Arlington — Byrd Flicka.
5— Stella Lobbel — Harold B — Mr. B.A.
6— Lehigh Express — Canby Win — Shadow Raker.
7— Edgar Senator — H.T. Noel — Good Hunch.
8— Kings Medal — St David — Carousel Scotty.
9— Calmar — Falling Water — Smart Dart.
10— Keystone Goliath — Royal Soverign — Invicible Minbar.

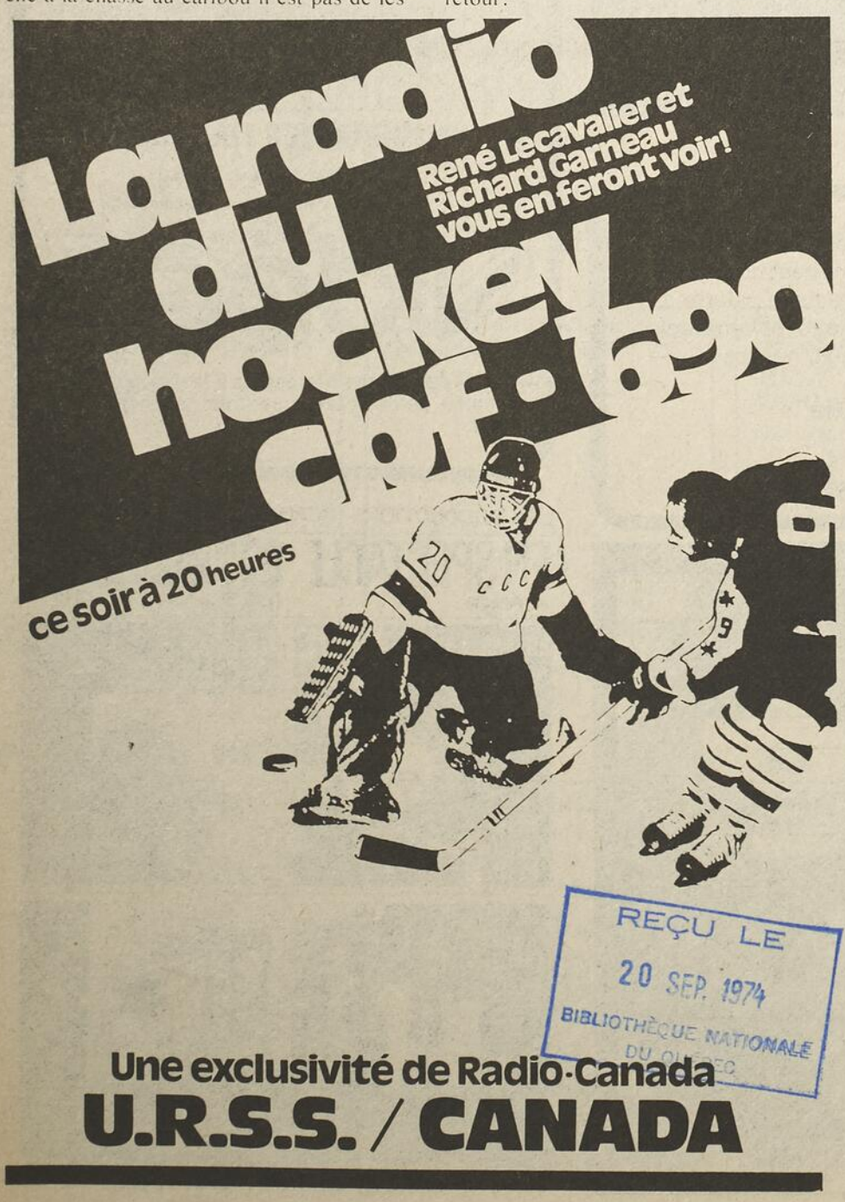

TOSHIBA

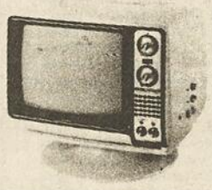

MODÈLE C335

Style unique de genre contemporain. Chassis IC avec bouton ABC très convénient. Le modèle C335 utilise notre lampe-écran de 14 pouces "BRITERON Plus" avec système "BLACKSTRIPE". Le cabinet est d'un fini blanc, rouge et or attrayant avec une base pivotante de 360 degrés.

MONDAIRE INC.
259-9295 6476 EST BEAUBIEN 259-9227
DÉPÔT DE SERVICE AUTORISÉ QUASAR
RÉPARATION (MOTOROLA)

1. Traction avant.
2. Freins à disque à l'avant.
3. Pneus à carcasse radiale.
4. Plus de place pour les jambes que dans une Eldorado.
5. Dimensions extérieures plus petites que celles d'une Super-Coccinelle Volkswagen.
6. Direction par pignon et crémaillère.

MAINTENANT QUE VOUS SAVEZ CE QU'OFFRE LA FIAT 128, VOUS AUREZ PROBABLEMENT DU MAL À CROIRE CE QU'ELLE COÛTE

R. BRISSON
DIRECTEUR

Boul. Saint-Martin Auto Inc.
1430 Saint-Martin, Chomedey,
667-4960

FIAT
La voiture la plus vendue en Europe.

3 CHOIX $135.00 la tête

BROTHER — WHITE — MORSE

ZIG-ZAG AUTOMATIQUE — ZIG-ZAG AUTOMATIQUE — ZIG-ZAG AUTOMATIQUE

ÉCONOMISEZ

L'ENSEMBLE $185.00
le meuble
le tabouret
et une des machines illustrées

master charge — CHARGEX

CENTRE DE COUTURE VERSAILLES
7275 EST, RUE SHERBROOKE, MTL.
PLACE VERSAILLES - Tél.: 352-1420
1400 BOUL. ST-JEAN BAPTISTE POINTE AUX TREMBLES 645-4625

REÇU LE 20 SEP. 1974 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC